

CLIO

notice d'utilisation



Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.

 présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

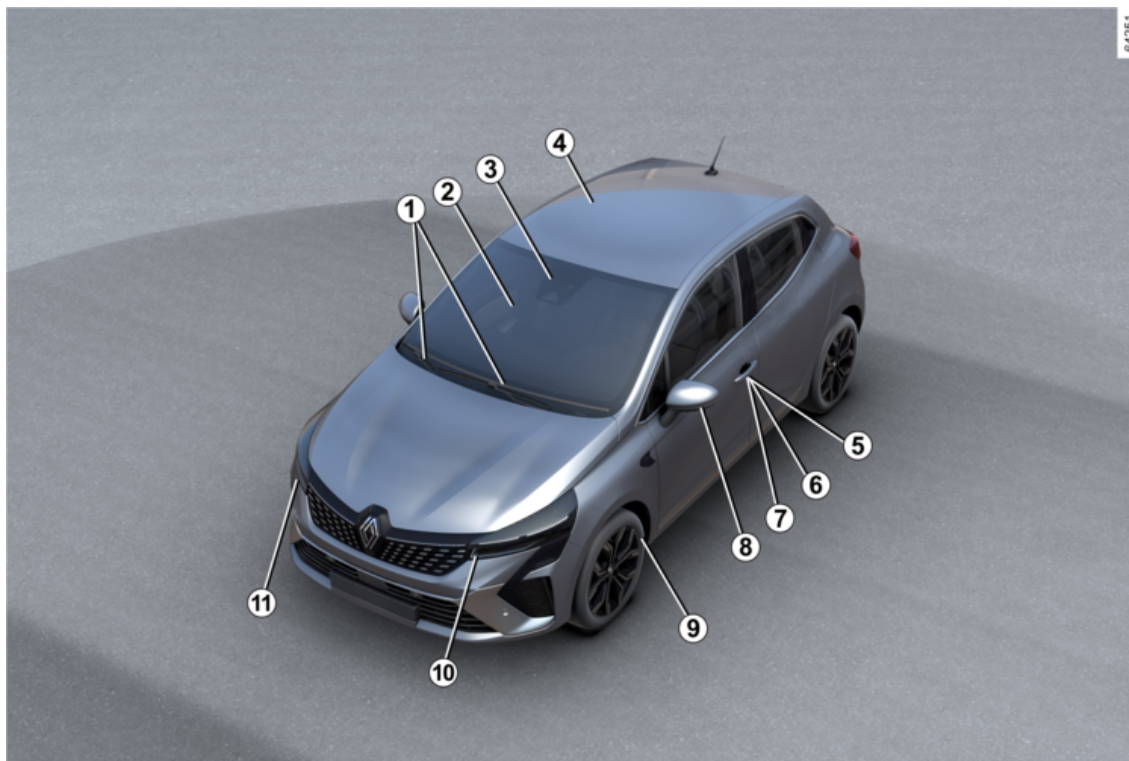
SOMMAIRE

Bienvenue à bord de votre véhicule	4
L'extérieur	4
L'habitacle.....	6
Le poste de conduite.....	8
Les aides à la conduite.....	10
La sécurité à bord.....	12
L'identification du véhicule - étiquettes.....	14
Le compartiment moteur (entretien courant).....	16
Les dépannages	18
Le véhicule GPL.....	20
Le véhicule E-tech full hybrid.....	22
Faites connaissance avec votre véhicule.....	24
Véhicule E-tech full hybrid.....	24
Véhicule GPL	32
Carte	38
Clé digitale.....	47
Clé, télécommande.....	51
Portes et ouvrants	56
Sièges avant.....	63
Places arrière.....	66
Ceintures de sécurité.....	68
Dispositifs complémentaires de sécurité.....	73
Sécurité enfants	82
Sièges enfants	88
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant	106
Poste de conduite	110
Ordinateur de bord	114
Témoins lumineux.....	135
Direction	142
Rétroviseurs.....	144

Éclairages et signalisations.....	146
Avertisseurs sonores et lumineux	151
Essuie-vitres	152
Réservoir carburant.....	158
Réservoir réactif	162
La conduite	167
Rodage	167
Démarrage, arrêt du moteur	168
Commande de vitesses.....	180
Particularités des versions Diesel	185
Particularités des versions essence.....	187
Frein de parking.....	189
Environnement	196
Conseils entretien et antipollution	198
Conseils de conduite, eco conduite	199
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	205
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	211
Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite.....	215
Limiteur de vitesse.....	248
Régulateur de vitesse	251
Régulateur de vitesse adaptatif	255
Aides au stationnement.....	268
Appel d'urgence.....	295
Votre confort.....	298
MULTI-SENSE	298
Aérateurs, chauffage et climatisation.....	300
Équipement multimédia	311
Équipements habitacle	313
Rangements, aménagements habitacle	318

SOMMAIRE

Transport d'objets	323
Entretien	329
Accès moteur, niveaux.....	329
Batterie.....	339
Nettoyage.....	342
Conseils pratiques	346
Pneumatiques.....	346
Dépannage	361
Feux, éclairages : remplacement des lampes.....	368
Balais d'essuie-vitres : remplacement.....	374
Fusibles.....	377
Pré-équipement radio	380
Installation et utilisation d'accessoires	381
Anomalies de fonctionnement.....	383
Caractéristiques techniques.....	391
Informations véhicule.....	391
Pièces de rechange et réparations.....	400
Justificatifs d'entretien	401
Contrôle anticorrosion.....	407



L'EXTÉRIEUR

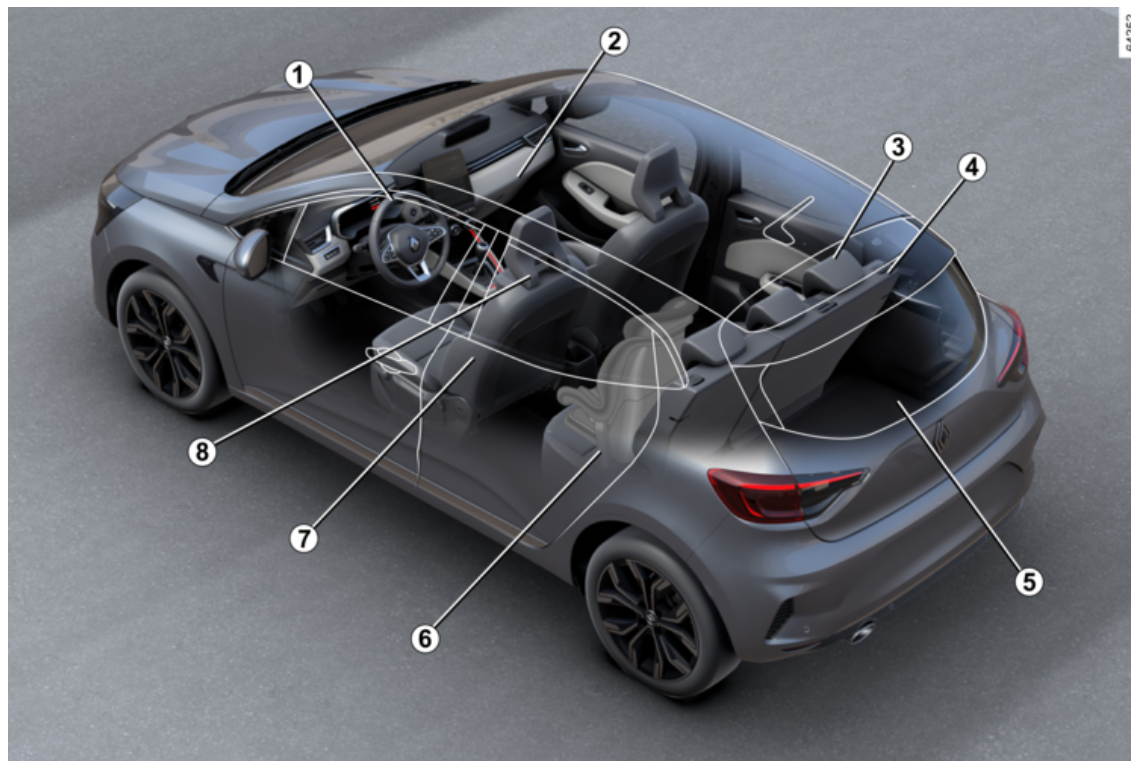
- 1. Essuie-vitres, lave-vitre ➔ 152**
- 2. Lève-vitres ➔ 313**
- 3. Désembuage ➔ 306 ➔ 302**
- 4. Entretien de la carrosserie ➔ 342**
- 5. Verrouillage, déverrouillage des portes ➔ 58**
- 6. Clé, télécommande ➔ 51**
- 7. Carte ➔ 38**
- 8. Rétroviseurs ➔ 144**
- 9. Pneumatiques ➔ 346**
- 10. Feux : fonctionnement ➔ 146**
- 11. Feux : remplacement ➔ 368**



Remplissage carburant ➔ 158

L'HABITACLE

1

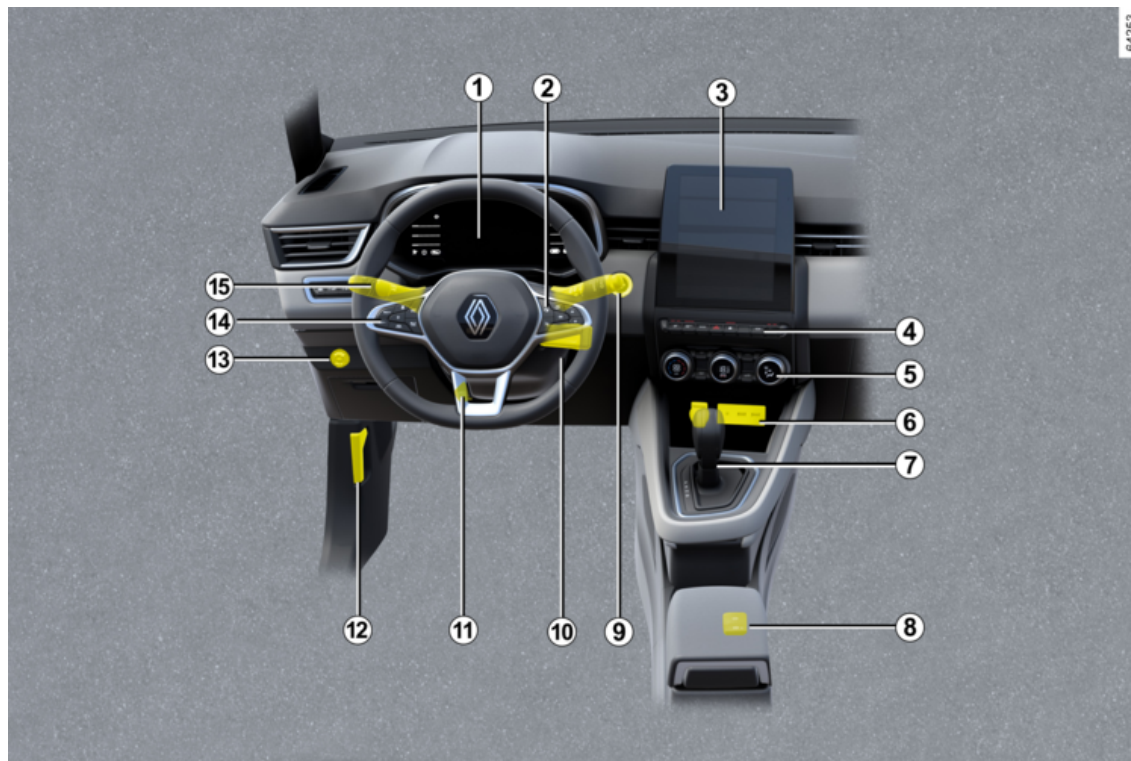


L'HABITACLE

- 1. Réglage de la position de conduite ➔ 68**
- 2. Rangements/aménagements habitacle ➔ 318**
- 3. Appuis-tête arrière ➔ 66**
- 4. Banquette arrière ➔ 67**
- 5. Transport d'objets ➔ 323**
- 6. Sécurité enfants ➔ 82**
- 7. Sièges avant ➔ 63**
- 8. Appuis-tête avant ➔ 63**

LE POSTE DE CONDUITE

1



LE POSTE DE CONDUITE

- 1. Tableau de bord ➔ 135**
- 2. Commandes ordinateur de bord ➔ 114**
- 3. Écran multimédia ➔ 311**
- 4. Sièges chauffants ➔ 65**
- 5. Chauffage/climatisation ➔ 308 ➔ 306**
- 6. Zone de charge du téléphone ➔ 318**
- 7. Levier de vitesse ➔ 180**
- 8. Frein de parking ➔ 189**
- 9. Bouton arrêt/démarrage du moteur ➔ 168**
- 10. Contacteur de démarrage ➔ 168**
- 11. Réglage volant ➔ 142**
- 12. Déverrouillage capot moteur ➔ 329**
- 13. Commande GPL ➔ 32**
- 14. Limiteur de vitesse ➔ 248/ Régulateur de vitesse ➔ 251 ➔ 255**
- 15. Éclairage extérieur ➔ 146**

LES AIDES À LA CONDUITE

1

62354

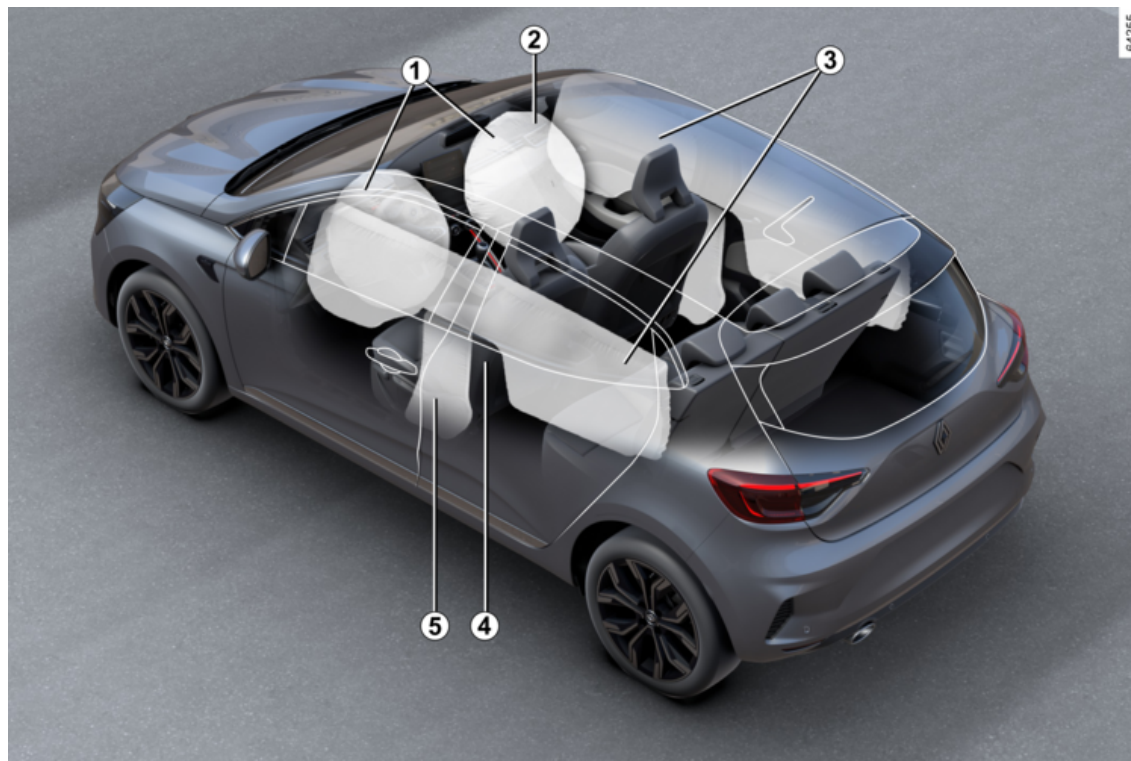


LES AIDES À LA CONDUITE

- Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite ➔ **211**
- Freinage actif d'urgence ➔ **234**
- Prévention de sortie de voie ➔ **216**
- Avertisseur d'angle mort ➔ **223**
- Alerte vigilance conducteur ➔ **241**
- Alerte distances de sécurité ➔ **230**
- Stop and Start ➔ **175**
- Limiteur de vitesse ➔ **248**
- Régulateur de vitesse ➔ **251**
- Aide au parking ➔ **268**
- Caméra de recul ➔ **275**
- Détection de panneaux de signalisation routière ➔ **243**
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➔ **205**
- My Safety ➔ **215**

LA SÉCURITÉ À BORD

1

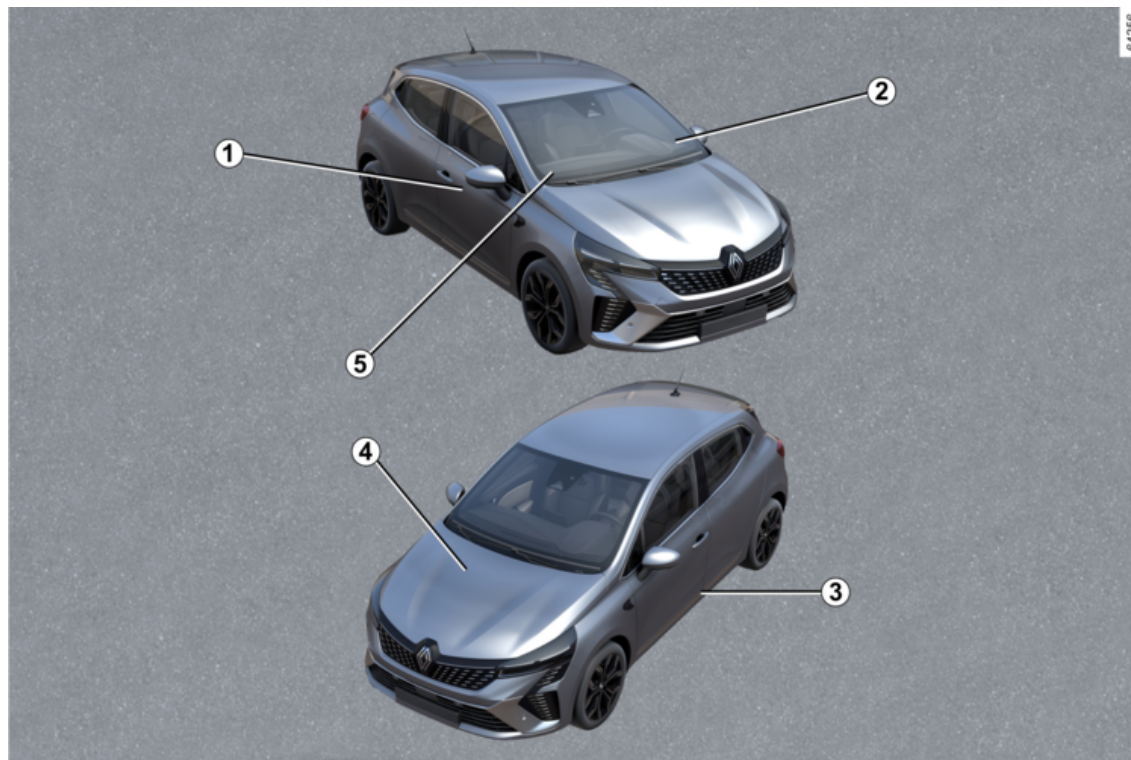


LA SÉCURITÉ À BORD

1. Airbags frontaux ➔ **73**
2. Inhibition airbag frontal passager ➔ **73**
3. Airbags rideaux ➔ **79**
4. Ceintures de sécurité ➔ **68**
5. Airbags latéraux ➔ **79**

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

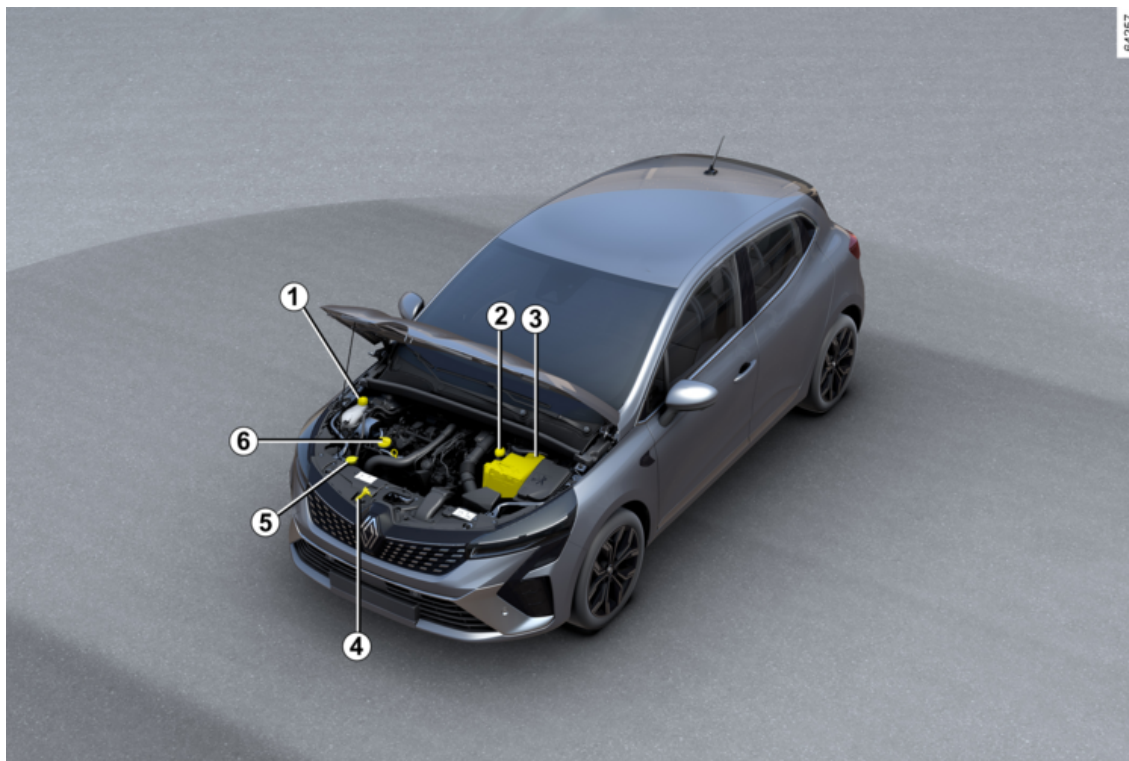


L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1. Plaque d'identification véhicule ➔ **391**
2. Rappel du numéro d'identification véhicule ➔ **391**
3. Étiquettes pression des pneumatiques ➔ **205 ➔ 348**
4. Identification moteur ➔ **392**
5. Informations techniques pour les secours ➔ **392**

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1



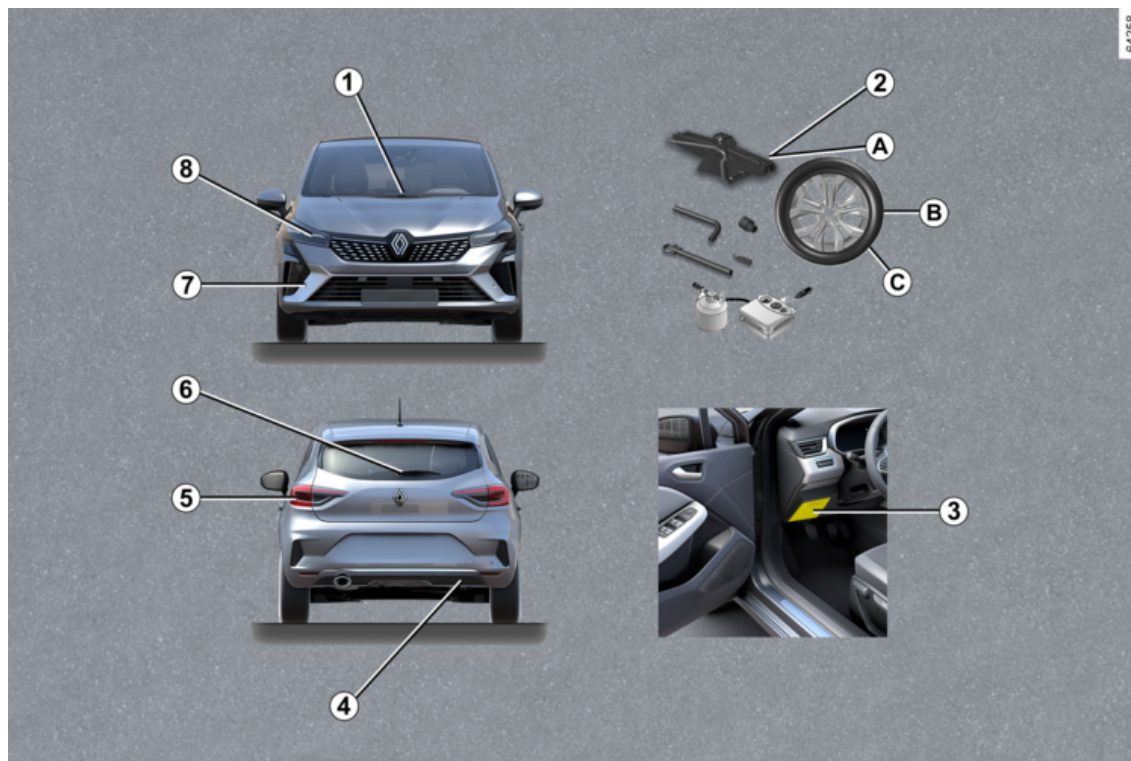
64257

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1. Liquide de refroidissement ➔ **334**
2. Liquide de frein ➔ **336**
3. Batterie ➔ **339**
4. Ouverture capot moteur ➔ **329**
5. Liquide lave-vitre(s) ➔ **336**
6. Bouchon de remplissage huile moteur ➔ **330**

LES DÉPANNAGES

1



LES DÉPANNAGES

1. Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant ➔ 374

2. Crevaisson :

a. Outils ➔ 353

b. Roue de secours ➔ 354

c. Changement de roue ➔ 357

3. Fusibles ➔ 377

4. Point de remorquage arrière ➔ 361

5. Remplacement des lampes arrière ➔ 368

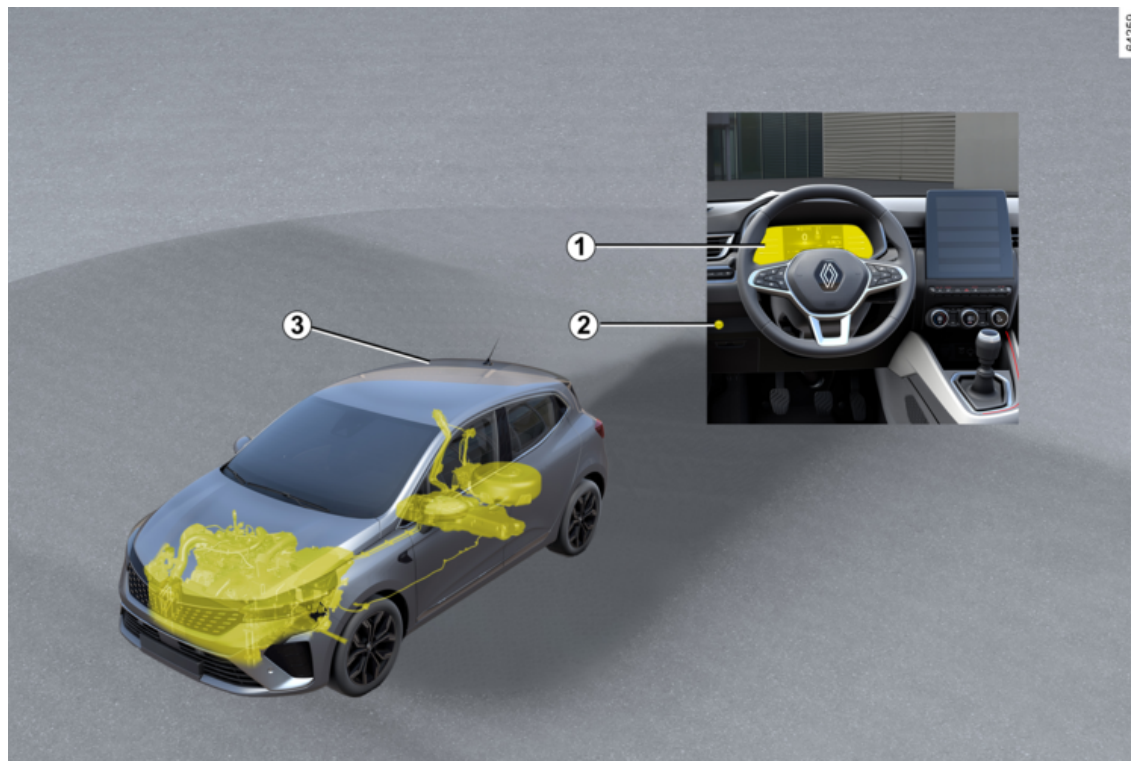
6. Remplacement balai essuie-vitres arrière ➔ 374

7. Point de remorquage avant ➔ 361

8. Remplacement des lampes avant ➔ 368

LE VÉHICULE GPL

1



LE VÉHICULE GPL

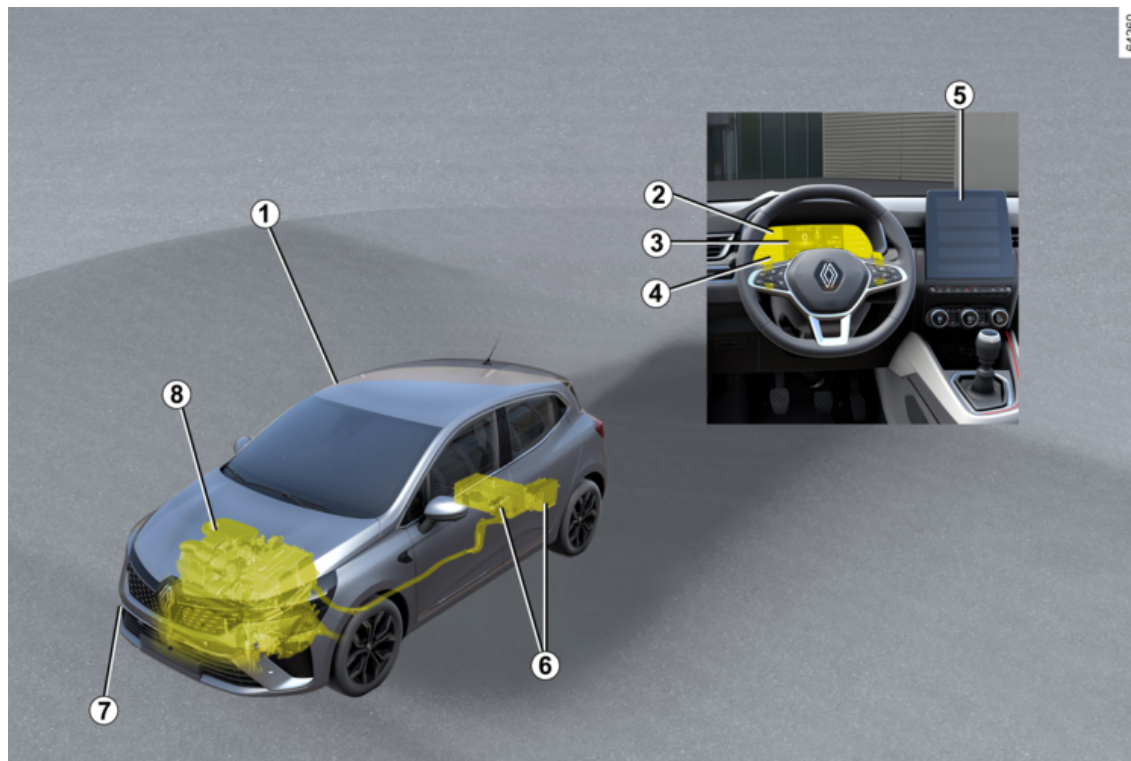
1. Ordinateur de bord ➔ 114

2. Commande GPL ➔ 32

3.  Remplissage carburant ➔ 158

LE VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1



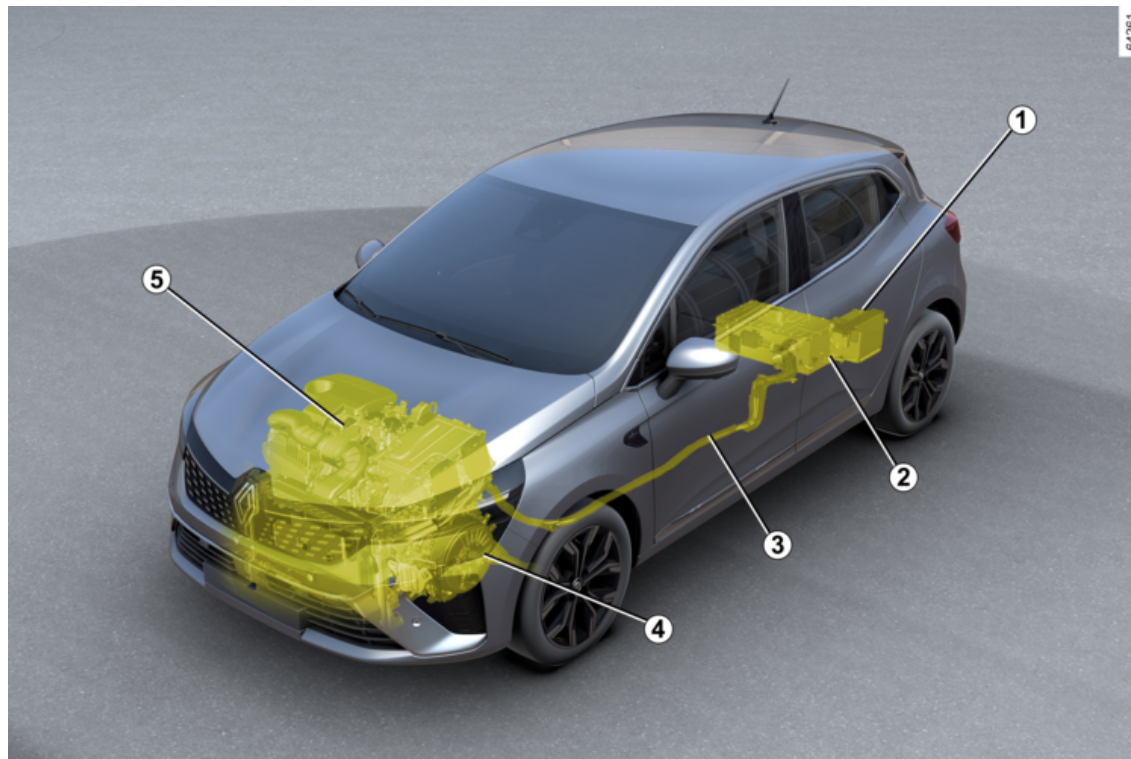
LE VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

- 1. Système véhicule E-tech full hybrid (HEV) : présentation ➔ 24**
Système véhicule E-tech full hybrid (HEV) : fonctionnement ➔ 27
Système véhicule E-tech full hybrid (HEV) : recommandations importantes ➔ 31
- 2. Témoins lumineux ➔ 135**
- 3. Afficheurs et indicateurs ➔ 125**
- 4. Économètre ➔ 201**
- 5. Équipement multimédia ➔ 311**
- 6. Batteries ➔ 24 ➔ 339 ➔ 363**
- 7. Remorquage dépannage ➔ 361**
- 8. Liquide de refroidissement ➔ 334**

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

Présentation

2



VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1 Batterie « 12 volts »

2 Batterie de traction « Haute tension »

3 Câblage de puissance électrique de couleur orange

4 Moteur électrique

5 Moteur thermique

Le système du véhicule E-tech full hybrid utilise un moteur électrique pour améliorer les performances du moteur thermique (accélération, démarrage...).

Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Le véhicule peut également se déplacer en mode de fonctionnement tout électrique sans l'aide du moteur thermique.

Le véhicule utilise l'énergie stockée dans la batterie de traction « Haute tension ».

Batteries

Le véhicule E-tech full hybrid possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « Haute tension » ;
- une batterie « 12 volts ».

Batterie de traction « Haute tension »

Située sous le plancher arrière, cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur électrique.

Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation.

Le chargement de la batterie de traction s'effectue :

- pendant les phases de décélération du véhicule ;
- lorsque le moteur thermique démarre de façon autonome pour faire office de génératrice.

L'autonomie de votre véhicule en mode de fonctionnement électrique dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite et des éléments consommateurs d'énergie (climatisation, chauffage...).

En cas de décharge de la batterie de traction, le moteur thermique assure seul le déplacement du véhicule jusqu'à ce que la batterie de traction soit suffisamment rechargée.

En cas de stationnement prolongé de votre véhicule, démarrez le moteur à intervalles réguliers (environ une fois par mois) et vérifiez que le

témoin  s'affiche en bleu au tableau de bord.

Le cas échéant, la batterie doit être rechargée : laissez le moteur allumé jusqu'à ce que le témoin s'affiche en bleu ➔ 125.

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement de la batterie de traction et de rendre le démarrage du véhicule impossible.

Batterie « 12 volts »

Située dans le coffre, la batterie « 12 volts » fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Nota : la batterie « 12 volts » ne participe pas au démarrage du moteur thermique. Cela est assuré par le système E-tech full hybrid.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

2



Le système électrique du véhicule E-tech full hybrid utilise du courant électrique à haute

tension.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique à haute tension du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite, en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

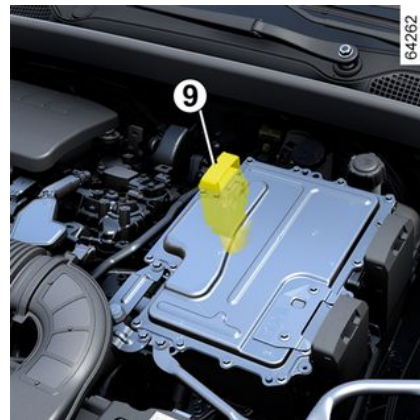
A



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

61607

Circuit électrique « Haute tension »



64262

Le circuit électrique « Haute tension » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **9** et aux éléments repérés par le symbole



Bruit

Les véhicules E-tech full hybrid sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique.

Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus.

Il leur est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui peuvent vous sembler inhabituels (bruits aérodynamiques, pneumatiques...), mais également des bruits qui sont liés au fonctionnement du système E-tech full hybrid (refroidissement de la batterie de traction).



Votre véhicule E-tech full hybrid étant silencieux, lorsque vous le quittez, mettez systématiquement le sélecteur de vitesse sur P, serrez le frein de parking et coupez le contact.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES.

Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

En mode de fonctionnement électrique, le système est activé automatiquement.

Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations sur l'avertisseur sonore piétons, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore pié-

tons, le témoin  s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Défaillance son extérieur ».

Consultez un Représentant de la marque.

Fonctionnement

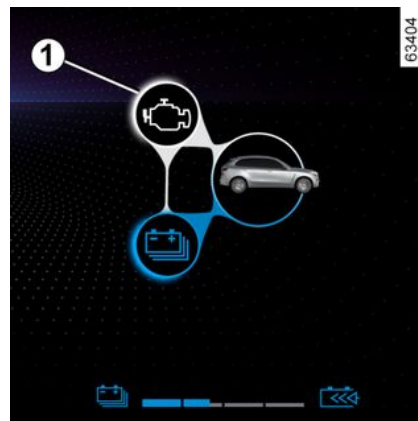
Le système E-tech full hybrid sélectionne le moteur thermique et/ou le moteur électrique en fonction du style de conduite (conduite souple, sportive...), des conditions de circulation et du mode de conduite choisi ➔ 298.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Indicateur flux d'énergie 1

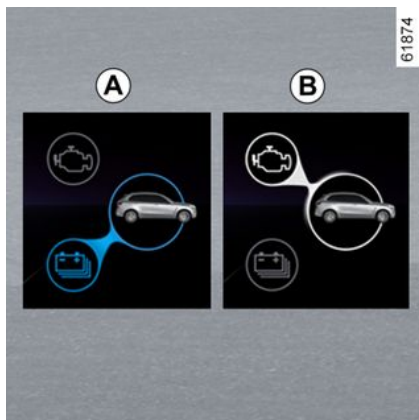


Selon le mode de conduite sélectionné, l'indicateur 1 représente les flux d'énergie utilisés :

-  le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique) ;
-  le moteur thermique.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

2



La couleur des flux varie :

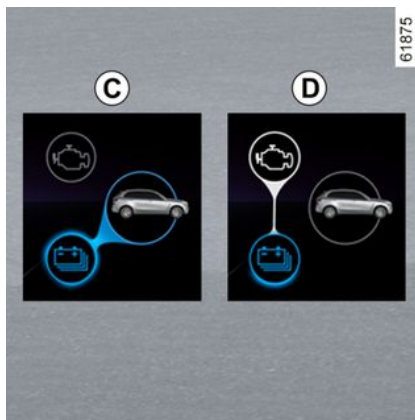
- en bleu : énergie électrique ;
- en blanc : énergie produite par le moteur thermique.

Flux A « Traction électrique »

Le groupe électrique est utilisé pour déplacer le véhicule.

Flux B « Traction moteur thermique »

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.



Flux C « Récupération d'énergie »

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage récupératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Flux D « Production d'énergie »

Le moteur thermique recharge la batterie de traction.

Nota : une combinaison des différents flux est possible (exemple : l'association du flux **A** et du flux **B**

vous informe que le moteur thermique et le moteur électrique sont utilisés pour déplacer le véhicule).



Cas particulier

Lorsque la batterie de traction atteint un niveau de charge maximal, le frein moteur se trouve temporairement réduit.

Veuillez adapter votre conduite en conséquence.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

Mode de fonctionnement tout électrique



61872

Le témoin **2 EV** affiché au tableau de bord, vous informe que le système E-tech full hybrid utilise uniquement le groupe électrique pour le déplacement du véhicule.



64463

Lorsque le système E-tech full hybrid utilise le moteur thermique et/ou le moteur électrique pour le déplacement du véhicule, il est possible de basculer manuellement en mode tout électrique.

Ce mode est accessible si :

- la batterie de traction est suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 50 km/h environ.

Appuyez sur le contacteur **3**.

Le témoin du contacteur **3** s'allume

et le témoin **2 EV** est affiché au tableau de bord.

Sinon, le message « EV indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Un nouvel appui sur le contacteur **3** désactive le mode tout électrique.

Le témoin du contacteur **3** s'éteint.

Le témoin **2 EV** ne s'affiche plus au tableau de bord lorsque le véhicule passe en mode hybride et que le moteur thermique démarre.

Nota : lorsque le niveau de la batterie de traction est faible, le véhicule bascule automatiquement en mode hybride et le moteur thermique démarre : l'extinction du témoin **2**

EV au tableau de bord et du témoin du contacteur **3** vous le confirment.

2

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

2



Il est recommandé de ne pas rouler en mode de fonctionnement tout électrique avec le réservoir à carburant vide.

En cas d'allumage du témoin



orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir à carburant dès que possible.

Risque d'immobilisation

En l'absence de carburant dans le réservoir, le véhicule bascule automatiquement en mode tout électrique.

Si vous roulez jusqu'à épuisement de la batterie de traction, le redémarrage du véhicule sera impossible (même après avoir effectué le plein de carburant). Faites appel à un Représentant de la marque.

Maintien de charge de la batterie de traction : « E-save »

Disponible depuis votre écran multimedia de deux manières :

- activation/désactivation depuis le menu « Réglages véhicule » ;
- widget positionnable en page d'accueil.

Ce mode permet de maintenir un niveau de charge de la batterie de traction suffisant en anticipation d'une route de type montagne ou une longue pente d'autoroute.

Grille d'aération 4



Veillez à ce qu'aucun objet ou liquide ne pénètre dans la grille d'aération 4.

En cas d'écoulement de liquide ou d'insertion d'objet, consultez un Représentant de la marque.

Nota : aux places arrière, vous pouvez entendre des bruits de ventilation lorsque le système de refroidissement de la batterie de traction est en fonctionnement.



Veillez à ne pas obturer la grille d'aération 4.

En cas d'obturation de la grille (objet posé sur la grille...), la batterie de traction risque de surchauffer et de limiter les performances du moteur électrique.



Votre véhicule E-tech full hybrid étant silencieux, lorsque vous le quittez, mettez systématiquement le sélecteur de vitesse sur P, serrez le frein de parking et coupez le contact.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES.

Recommandations importantes



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction. Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « Haute tension » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule hybride.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » ➔ 361.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur et la batterie de traction « Haute tension » au nettoyeur haute pression. Risque d'endommagement du circuit électrique.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE GPL

Présentation

2



Ces véhicules fonctionnent sur le principe de bicarburant, en faisant recours à deux types de carburant : le GPL et l'essence.

Ils sont dotés de deux réservoirs distincts ➔ 158.

Qu'est-ce que le GPL ?

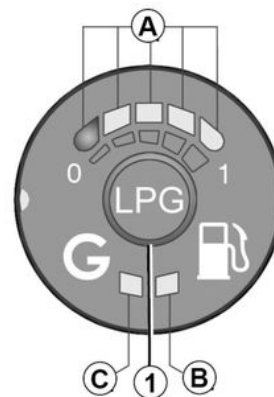
Gaz de pétrole liquéfiés, conforme à la norme EN 589, ou à la réglementation nationale équivalente.

Il est « repérable » par son odeur caractéristique.



Commande de sélection du mode de carburant GPL/essence 1

43044



Elle permet de passer manuellement d'un mode de carburant à un autre.

Témoin vert C

Un clignotement rapide du témoin **C** indique que le système est en attente des conditions nécessaires pour le passage en mode GPL.

Le témoin **C** allumé fixe indique que le mode GPL est actif.

Témoin jaune B

Le témoin allumé fixe indique que le mode essence est actif.

Témoins de niveau de carburant A

VÉHICULE GPL

Les témoins **A** (quatre témoins verts et un rouge) indiquent le niveau du réservoir GPL.

Le témoin rouge indique la réserve de carburant.

La quantité de GPL indiquée est une valeur indicative.

Le passage au témoin rouge est accompagné d'un signal sonore.

Il indique que le réservoir est presque vide et que le moteur fonctionne avec la réserve de carburant GPL (maximum 80 km d'autonomie).



Si le témoin jaune **B** est allumé alors que le témoin vert **C** clignote lentement et qu'un signal sonore est émis, adressez-vous à un Représentant de la marque pour un contrôle.

Démarrage du moteur

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

- Pour les véhicules avec clé ➔ 168.
- Pour les véhicules avec carte .

Nota : si le mode GPL est actif lors du démarrage du moteur, le système passe temporairement en mode es-

sence : le témoin vert **C** s'éteint sans alerte sonore et l'affichage du témoin jaune **B** indique que le mode essence est actif.

Dès que les conditions environnementales (niveau de la température du moteur...) sont réunies, le système repasse automatiquement en mode GPL : le témoin vert **C** s'allume fixe.

Changement de carburant en cours de roulage

Pour passer manuellement du mode essence au mode GPL

Appuyez sur la commande **1**.

Le passage au GPL se fait lors de la première accélération :

- le niveau de carburant GPL **A** s'active ;

43044



- le témoin jaune **B** s'éteint ;
- le témoin vert **C** clignote rapidement pour confirmer le choix du mode GPL puis, s'allume fixe lorsque le mode GPL est actif.

Pour passer manuellement du mode GPL au mode essence

Relâchez l'accélérateur et appuyez sur la commande **1**.

Le mode essence est indiqué par le témoin jaune **B**.



Pour accéder aux informations et à la réinitialisation des paramètres de voyage GPL ➔ 117.

VÉHICULE GPL



Le véhicule ne peut pas rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburant GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin



orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir « essence » dès que possible.

Passage automatique du mode GPL au mode essence

Suivant véhicule, dans certaines conditions d'utilisation (exemple : forte accélération...), le système peut décider de repasser temporairement en mode essence.

Le témoin vert **C** clignote sans alerte sonore.

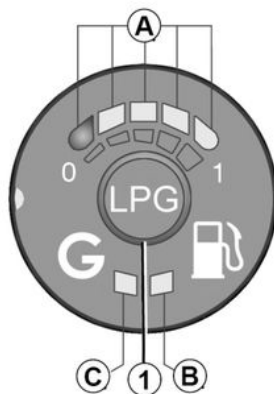
Si les conditions sont à nouveau réunies, il repasse ensuite automatiquement en mode GPL.

Nota : après plusieurs tentatives infructueuses, le système peut décider de rester en mode essence pour le roulage en cours.

Une nouvelle tentative pourra être faite après un arrêt complet du moteur pendant une minute environ.

Réservoir GPL vide

43044



Lorsqu'il n'y a plus de GPL dans le réservoir, le système bascule automatiquement en mode essence.

Vous en êtes informé par :

- l'allumage des témoins vert **C** et jaune **B** ;
- un signal sonore.

Un appui sur la commande **1** arrête le signal sonore et seul le témoin jaune **B** reste allumé fixe.

Faites le plein de GPL ➔ 158.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie pouvant altérer le fonctionnement correct du moteur, le système bascule automatiquement du mode GPL au mode essence.

Cela est confirmé par :

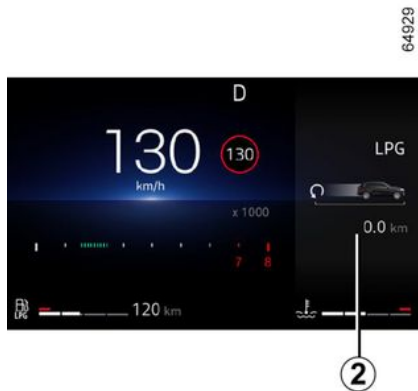
- l'allumage du témoin jaune **B** ;
- le clignotement lent du témoin vert **C** ;
- un signal sonore.

Un appui sur la commande **1** arrête le signal sonore et seul le témoin jaune **B** reste allumé.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

VÉHICULE GPL

Affichage de la jauge de carburant GPL sur le tableau de bord



Le niveau de carburant GPL **2** est affiché sur votre tableau de bord.

En cas de conduite en conditions sévères

Par temps froid (températures inférieures à 10° C) et suivant la qualité du gaz utilisé, le système peut gérer automatiquement les conditions de passage entre le mode GPL et le mode essence.

Nota : pour les véhicules qui en sont équipés, il est recommandé d'utiliser le mode ECO dans ces conditions (notamment au-dessous de 0° C)

pour maximiser l'utilisation du mode GPL ➔ 199.

En cas d'accident

Les précautions les plus importantes à prendre sont les mêmes que pour un véhicule essence :

- serrez le frein de parking ;
- arrêtez le moteur (un dispositif de sécurité, qui interrompt l'arrivée de GPL vers le moteur, s'enclenche automatiquement) ;
- coupez le contact ;
- respectez la législation locale.



Le GPL a une odeur très particulière pour que vous puissiez détecter facilement les fuites

éventuelles.

Si vous remarquez une odeur de gaz dans votre véhicule ou à proximité immédiate :

- basculez immédiatement en mode essence et assurez-vous qu'il n'y a aucune source d'inflammation à proximité du véhicule ;
- rendez-vous chez un Représentant de la marque.



Ne touchez, ne frappez et ne démontez aucune partie des composants du système GPL.

2

Réservoir carburant

Remplissage carburant GPL

Serrez le frein de parking, arrêtez le moteur, coupez le contact et éteignez les feux.

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité indiquées dans les stations de remplissage.

Suivant pays, avant d'effectuer le plein, vissez l'adaptateur de remplissage **5** sur l'embout de remplissage du réservoir GPL.

Il est conseillé de toujours effectuer un remplissage complet du réservoir.

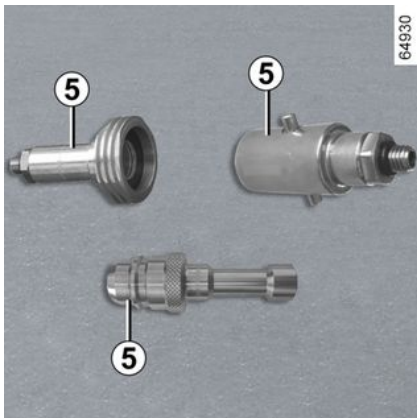
Lorsque la pompe arrête de délivrer du GPL, ou lorsque le débit de la pompe diminue de façon importante, le niveau maximum de GPL est atteint.

Vous ne devez pas alors tenter de poursuivre le remplissage.

VÉHICULE GPL

Station de remplissage sans libre service

2



Dans le cas où le personnel de la station service réalise le remplissage GPL, donnez-lui l'adaptateur de remplissage **5**.



IMPORTANT : adaptateur de remplissage GPL 5

Suivant pays, l'utilisation d'un adaptateur spécifique est nécessaire au remplissage GPL. L'adaptateur de remplissage **5** est fourni dans une pochette dans la boîte à gants. Sa présence dans le véhicule dépend du pays de commercialisation. Avant un déplacement dans un autre pays, il est impératif de consulter un Représentant de la marque pour connaître le type d'adaptateur à utiliser le cas échéant.

Station de remplissage avec libre service



Nous vous conseillons de porter des gants pour manipuler le pistolet de GPL.

Ouvrez le portillon du réservoir de votre véhicule et dévissez le bouchon **6** de l'embout de remplissage du GPL **7**.

Suivez attentivement les informations présentes sur le distributeur de GPL.

Celles-ci vous expliquent comment effectuer le ravitaillement.

En fonction du type de station, il peut être nécessaire de faire un appui

VÉHICULE GPL

long sur le bouton de la station avant que le remplissage démarre.

Lorsque la pompe arrête de délivrer du GPL, ou lorsque le débit de la pompe diminue de façon importante, le niveau maximum du réservoir est atteint.

Le remplissage s'arrête dès que vous relâchez le bouton.

Débloquez le levier d'arrêt (une petite quantité de gaz peut sortir), enlevez le pistolet et placez-le sur le distributeur.

Après le remplissage, remettez le bouchon **6** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.



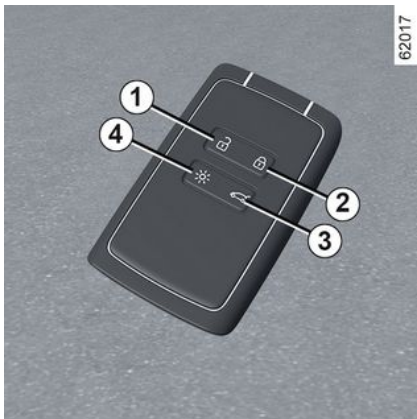
Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille

pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact Contacteur de démarrage, véhicule avec clé, Contacteur de démarrage, véhicule avec carte.

Risque d'incendie.

CARTE

Généralités



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Déverrouillage du coffre seul.
4. Allumage à distance de l'éclairage.



Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte.

Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, le démarrage avec la carte sera inhibé.

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 47.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule ;
- la fermeture automatique à distance des vitres électriques ➔ 313 ;
- le démarrage du moteur ➔ 171.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la

lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 45.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Interférences

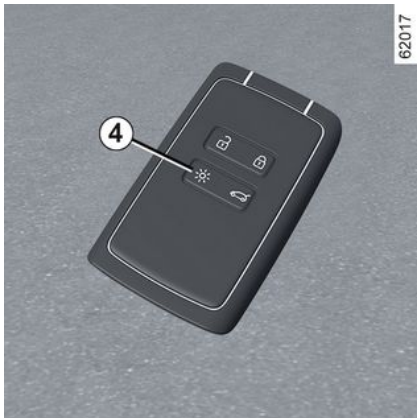
Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.



Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 58 ➔ 171.

CARTE

Fonction « éclairage à distance »



Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque. En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

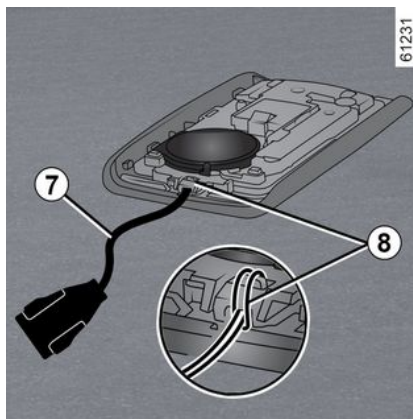
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE

Installation d'une dragonne 7



Faites coulisser la coque arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



Insérez la dragonne dans l'élément **8** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **6** et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **7** soit adapté à celui de l'orifice **6**.

Utilisation



Suivant véhicule, vous disposez de deux ou trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en utilisant la carte en télécommande ;
- suivant véhicule, en utilisant la clé digitale en télécommande. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 47.

CARTE

Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez activer ou désactiver le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule ➔ 131.



Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule



64265

2

Carte dans la zone d'accès 1, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➔ 144.

CARTE

Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

2

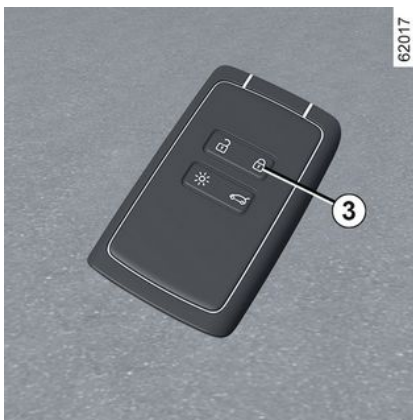


64266

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **1**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements des feux de détresse suivi d'un allumage fixe** d'environ quatre secondes et confirmé par un signal sonore.



62017

Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **1**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **3**.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **2**.

Particularités liées au déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

- après huit jours d'inutilisation du véhicule ;
- si la carte reste à proximité de la zone **1** du véhicule pendant cinq mi-

nutes environ **après le verrouillage du véhicule** ;

- après plusieurs passages à proximité de la zone **1** du véhicule et **sans que le déverrouillage des portes ait été effectué**.

Utilisez la carte en télécommande pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode.

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »



64266

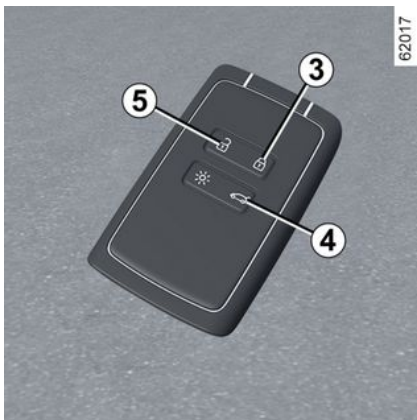
Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de

CARTE

s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Utilisation de la carte en télécommande



Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton **5**.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **3** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements des feux de détresse suivi d'un allumage fixe** d'environ quatre secondes.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton **3** verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant et arrière.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **2**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Déverrouillage du coffre seul

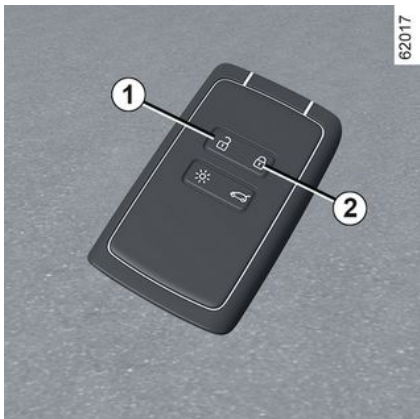
Dans le cas d'un véhicule équipé d'un hayon manuel (non motorisé), pressez le bouton **5** pour déverrouiller/verrouiller uniquement le coffre.

CARTE

Nota : après un déverrouillage du coffre à l'aide du bouton **5**, pour déverrouiller les autres ouvrants :

- appuyez sur le bouton **6** ;
- ou
- éloignez-vous du véhicule pour activer le verrouillage à l'éloignement. Dans ce cas le déverrouillage à l'approche du véhicule sera de nouveau fonctionnel.

Supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tenta-

tive d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ **144**.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.



Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte.

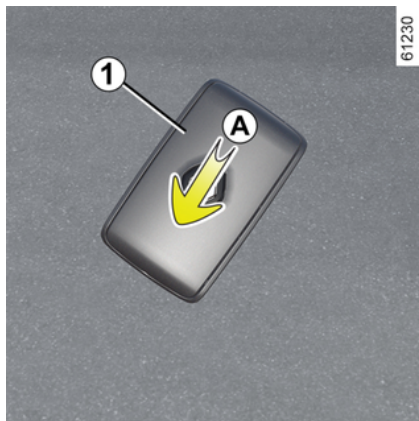
Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, le démarrage avec la carte sera inhibé.

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ **47**.

CARTE

Carte « mains libres » : pile

Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

CARTE

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 58.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

CLÉ DIGITALE

Suivant pays et souscription, vous pouvez installer une clé digitale pour votre véhicule dans votre smartphone.

La clé digitale possède les droits permettant de verrouiller/déverrouiller et de démarrer votre véhicule à l'aide d'un smartphone.

Ainsi, votre smartphone se substitue à votre carte.

Généralités

Suivant pays et souscription, vous pouvez installer une clé digitale pour votre véhicule dans votre smartphone.

La clé digitale possède les droits permettant de verrouiller/déverrouiller et de démarrer votre véhicule à l'aide d'un smartphone. Ainsi, votre smartphone se substitue à votre carte.

L'installation, l'administration et la transmission des clés digitales s'effectuent depuis l'application du constructeur.

Une fois l'application du constructeur installée sur votre smartphone et l'abonnement activé, la clé digitale doit être activée depuis l'application du constructeur.



Si vous devez confier votre véhicule, assurez-vous d'avoir la carte du véhicule avec vous pour garantir l'accès au véhicule (par exemple, dans le cadre d'une intervention sur le véhicule, d'un rendez-vous pris avec un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié...).



Sécurisation de l'accès à la clé digitale sur le smartphone

Il relève de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale et des utilisateurs désignés, de protéger et de sécuriser l'accès à la clé digitale sur le smartphone.

Veillez à installer sur le smartphone les outils de sécurité et de protection nécessaires (comme la sécurisation de l'écran par un mot de passe...).

Conditions de fonctionnement

Activez le Bluetooth® de votre smartphone, puis ouvrez l'application du constructeur pour accéder aux différentes fonctionnalités de la clé digitale.

Nota : le smartphone doit être suffisamment chargé pour l'utilisation d'une clé digitale. En cas de niveau de charge bas, le message « Low smartphone battery » apparaît au tableau de bord.



Le champ d'action de la clé digitale dépend de la connexion Bluetooth® de votre smartphone.

Prêt d'une clé digitale

Depuis l'application du constructeur, accédez au menu « Share Virtual Key » et renseignez les informations de l'utilisateur occasionnel. Après validation, un email sera adressé à l'utilisateur.



En cas de prêt, il est de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale de désigner une personne de confiance comme autre utilisateur du véhicule.

Pour éviter toute erreur dans la transmission d'une clé digitale à un utilisateur occasionnel (ex : absence de WIFI ou de réseau mobile...), veuillez à anticiper la procédure de prêt.

Pour cela, assurez-vous que :

- l'application du constructeur a été préalablement téléchargée et installée par l'utilisateur occasionnel ;
- votre smartphone ainsi que celui de l'utilisateur occasionnel soient tous les deux connectés à internet tout au long de la procédure (via le WIFI ou les réseaux mobiles) ;
- la clé digitale de l'utilisateur occasionnel soit bien activée une fois la procédure terminée.

Révocation d'une clé digitale

L'utilisateur a la possibilité de révoquer individuellement une clé digitale. Une fois une clé digitale révoquée, l'utilisateur a la possibilité d'en activer une nouvelle.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'application du constructeur.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia

Il est possible de désactiver et de réactiver la fonction « Clé digitale » afin que le véhicule ne communique plus avec aucune clé digitale.

Pour cela, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : la désactivation de la fonction ne supprime pas les clés digitales existantes. Elle désactive uniquement la capacité du véhicule à communiquer avec elles.

Verrouillage/déverrouillage des portes, du coffre, supercondamnation, allumage à distance de l'éclairage

Au premier déverrouillage ou démarrage avec une nouvelle clé digitale ou un nouveau smartphone, plusieurs secondes sont nécessaires pour que la clé digitale installée sur votre smartphone soit identifiée par le véhicule.

Particularités liées au déverrouillage des ouvrants

Depuis votre smartphone, Bluetooth® activé, ouvrez l'application du constructeur et retrouvez les différentes fonctionnalités disponibles pour votre clé digitale. Elles sont identiques à celles de votre carte.

Ces fonctionnalités sont :

- le verrouillage/déverrouillage de tous les ouvrants, reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 40 ;
- le verrouillage/déverrouillage du coffre (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 40 ;
- la supercondamnation (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : supercondamnation » ➔ 44 ;
- l'allumage à distance de l'éclairage, reportez-vous au paragraphe « Fonction « éclairage à distance » » ➔ 38 ;
- le déclenchement à distance de l'avertisseur sonore (permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule, stationné dans un parking) ;
- le démarrage/arrêt du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ 171.

CLÉ DIGITALE

Démarrage, arrêt du moteur



À la première utilisation et/ou à chaque utilisation d'un nouveau smartphone, il est nécessaire de lancer un calibrage de votre clé digitale avec votre véhicule.

Pour cela, Bluetooth® de votre smartphone activé, suivez la procédure, depuis l'application du constructeur.

Lors du calibrage, le smartphone doit être placé dans la zone de dépôt **1**.

Pour démarrer/arrêter le moteur, le système vérifie la présence du smartphone dans la zone de dépôt **1**, avant d'autoriser le démarrage du moteur.

Pour plus d'information, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ 171.

Le smartphone doit rester dans le véhicule durant tout le trajet.

Nota : en cas de prêt d'une clé digitale, vous pouvez supprimer celle-ci en réalisant la procédure de révocation avec le smartphone placé dans la zone de dépôt **1**.

Dans le cas contraire, la demande de suppression est en attente et est définitive au prochain démarrage du moteur effectué avec une autre clé digitale ou une carte.



Il est indispensable de placer le smartphone dans la zone de dépôt pour démarrer et arrêter le moteur et lors d'un calibrage.



Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, un message s'affiche au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **2**.

Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir le récupérer avant de procéder à l'appui long. Sans smartphone ou carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Particularités de la clé digitale

Pour que la clé digitale reste active, il est nécessaire que le smartphone concerné soit connecté à Internet

CLÉ DIGITALE

2

(via le WIFI ou les réseaux mobiles)
au moins une fois toutes les 48
heures. Dans le cas contraire,
connectez votre smartphone
quelques minutes à Internet, afin
que la clé digitale se réactive.

Si une carte a été laissée à l'intérieur
du véhicule et que les portes ont été
verrouillées avec la clé digitale, le
démarrage avec la carte sera inhi-
bée. Le démarrage avec la carte res-
tera impossible jusqu'au prochain
redémarrage du moteur.

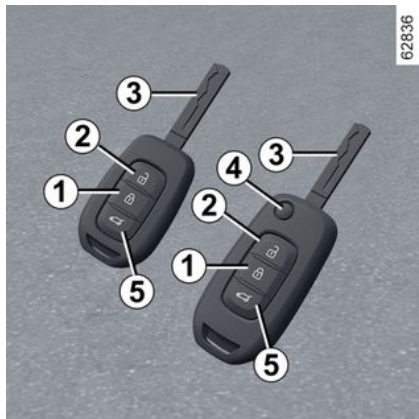
Dans ce cas, au prochain démarrage
du moteur, vous devrez utiliser soit la
clé digitale, soit une carte, autre que
celle laissée à l'intérieur du véhicule.



Au démarrage ou à l'arrêt
du moteur, le smartphone
doit toujours être suffi-
samment chargé pour
l'utilisation de la clé digitale.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Généralités



1. Verrouillage de tous les ouvrants.

2. Déverrouillage de tous les ouvrants.

3. Clé de contacteur/démarrreur et de la porte conducteur.

5. Déverrouillage du coffre seul.

Télécommande avec insert rabattable :

4. Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **4**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **4** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.



Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage in-

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

tempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémen-

taire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans. Pour connaître la procédure de changement de pile ➔ 54.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 54.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage 1.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton 1 verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant et arrière.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

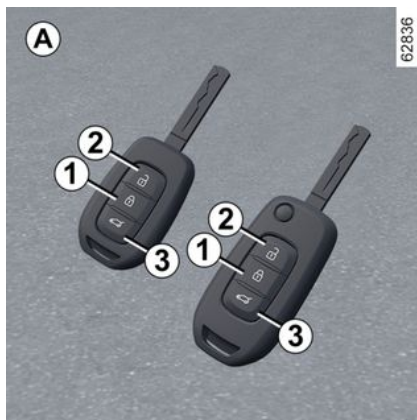


Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➔ 144.

Utilisation

La télécommande **A** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage des ouvrants.

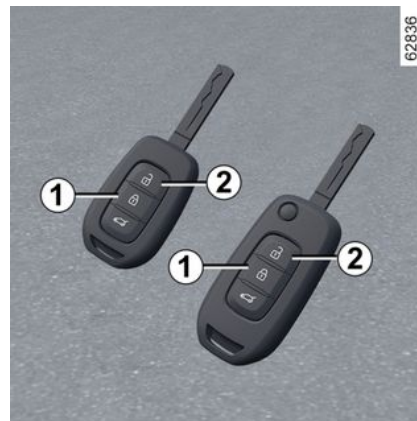
Le **déverrouillage** est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Nota : moteur allumé, contact mis → 168, les boutons de la télécommande sont inactifs.

Déverrouillage du coffre seul

Faites un appui long sur le bouton **3**. Le coffre s'entrouvre très légèrement.

Supercondamnation



CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

2



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ 144.

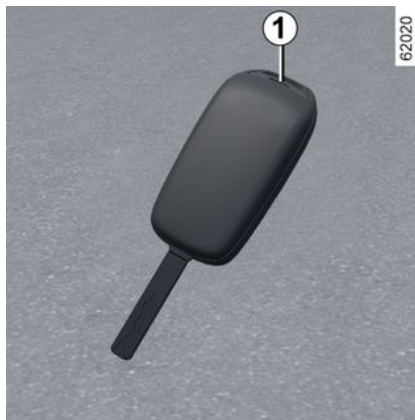
Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **2**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Télécommande à radiofréquence : pile

Remplacement de la pile



Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 58.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

PORTES ET OUVRANTS

Ouverture et fermeture des portes

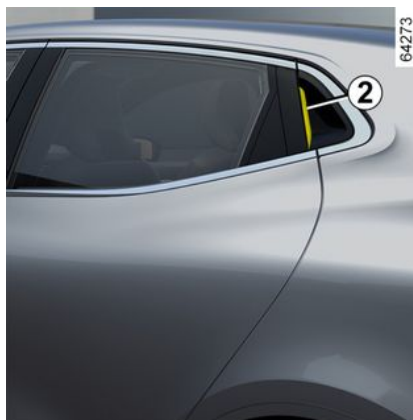
2

Ouverture de l'extérieur



Portes avant

Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.



Portes arrière

Portes avant déverrouillées, tirez la poignée **2**.

Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée **3**.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

PORTES ET OUVRANTS

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

Sécurité enfants



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

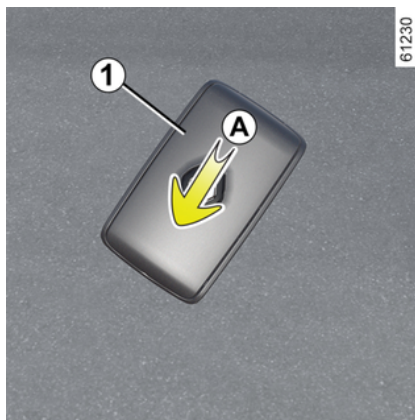
PORTES ET OUVRANTS

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

2 Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- véhicule verrouillé à l'aide d'une clé digitale ➔ 47.



Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte conducteur ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur ;
- d'utiliser, suivant véhicule, la clé digitale ➔ 47.

Clé intégrée à la carte



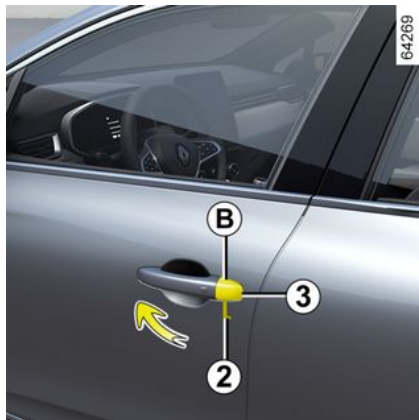
La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

PORTES ET OUVRANTS

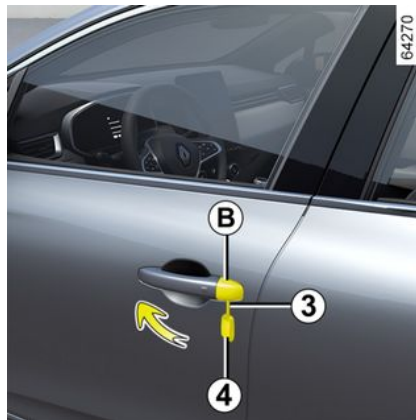
Utilisation de la clé intégrée à la carte



- Insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **3** en bas du cache **B** de la porte conducteur ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, remplacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

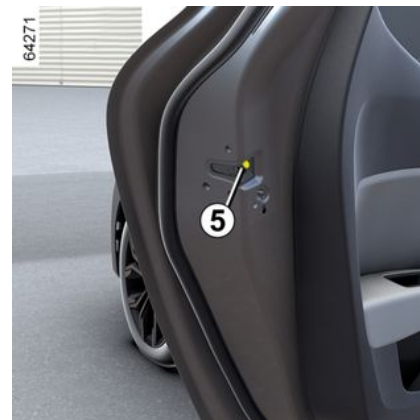
Véhicules avec clé, télécommande



Utilisation de la clé

- Insérez l'embout de la clé **4** dans l'encoche **3** en bas du cache **B** de la porte conducteur ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **4** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Verrouillage manuel des portes



Porte ouverte, faites pivoter la vis **5** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

PORTES ET OUVRANTS

Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

2



Le contacteur **6** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **6** pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **6** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur **6**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



PORTES ET OUVRANTS

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**.

Le témoin du contacteur **1** s'allume.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**.

Le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multimédia ➔ **131**.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant du bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants.

S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

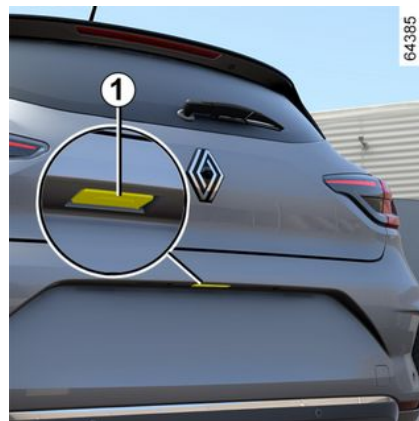


Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Coffre à bagages

Pour ouvrir



Pressez le bouton **1**, la porte de coffre s'entrouvre de quelques centimètres.

Soulevez la porte de coffre.

Pour fermer



**Ne jamais saisir les vé-
rins pour refermer la
porte du coffre.**

PORTES ET OUVRANTS

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **2**.

Ouverture manuelle de l'intérieur



En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;
- insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



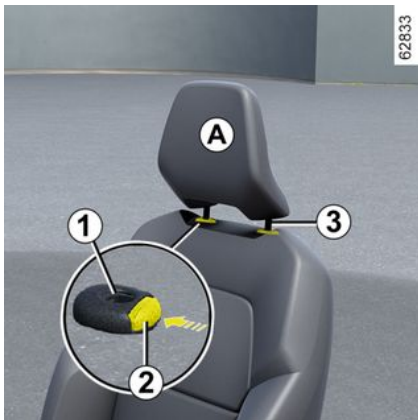
Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre.

Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

SIÈGES AVANT

Appuis-tête avant

Pour monter l'appui-tête



Appuyez sur le bouton **2** et tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

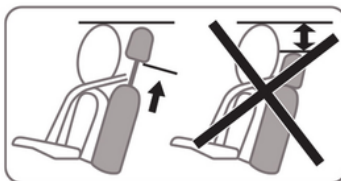
Pour enlever l'appui-tête

Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton **2** et levez-le jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **3**.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **2** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **3** sur le dossier du siège.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

Sièges avant

Pour avancer ou reculer le siège



Levez et maintenez la poignée **1** pour déverrouiller le siège.

SIÈGES AVANT

À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

2

Pour monter ou descendre l'assise du siège

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

Pour incliner le dossier

Levez la poignée **2** ou **4** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.

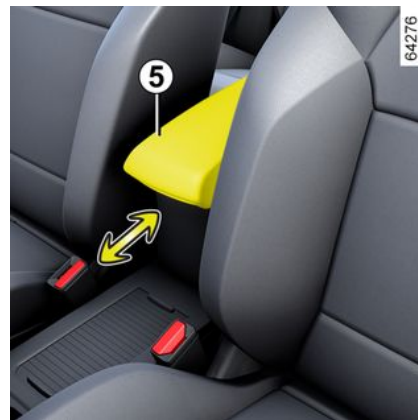


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Accoudoir central 5



(suivant véhicule)

Pour régler la position de l'accoudoir, faites-le coulisser vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'en butée.

SIÈGES AVANT

Sièges chauffants



Consultez un Représentant de la marque.

2

Contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **6** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, les témoins du contacteur **6** du siège concerné s'éteignent après cinq secondes environ.

PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière

2 Position d'utilisation



Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.

Pour remettre l'appui-tête



Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangements 2 de l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.



La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

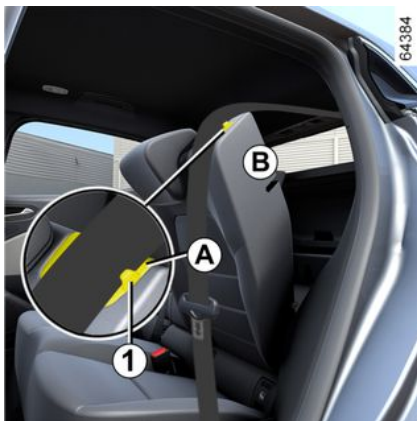


L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

PLACES ARRIÈRE

Banquette arrière : fonctionnalités

Fonctionnalités



Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Baissez les appuis-tête au maximum.

Assurez-vous que toutes les ceintures de sécurité sont débouclées et placez-les dans leur passant **A**.

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez le dossier **B**.



Avant toute manipulation du dossier, placez la ceinture dans le guide de sangle **A** pour éviter toute détérioration de celle-ci.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son support.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité

2 Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

 Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➔ 67.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures

en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompanyez-la.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures

Ce témoin s'affiche sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.



Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture avant

61876

2



Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

2

Portes fermées, le témoin 

s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin



s'allume sur l'afficheur central lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bouclée.

Il est accompagné du visuel **6** qui s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.

Lorsque la vitesse est supérieure à 20 km/h environ, si l'une des ceintures avant est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

– le visuel **6** s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

Nota : un objet posé sur le siège passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture arrière

Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.

Suivant véhicule, portes fermées, le

témoin  de l'afficheur central s'allume également à la mise sous contact du véhicule et si une place

arrière est occupée et la ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin



de l'afficheur central s'allume, lorsqu'une ceinture arrière est débouclée.

Il est accompagné du visuel **6** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse est supérieure à 20 km/h environ, si l'une des ceintures arrière est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant 30 ou 120 secondes environ ;

et

– le visuel **6** s'affiche pendant au moins 60 secondes environ ou, suivant véhicule, 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au

CEINTURES DE SÉCURITÉ

nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Nota : un objet posé sur l'une des assises passager arrière peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Réglage en hauteur des ceintures avant



Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **7** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Ceintures de sécurité arrière

Ceintures arrière **8**



Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.



Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

2



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.

– À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.

– Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.

– Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

– Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

– Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

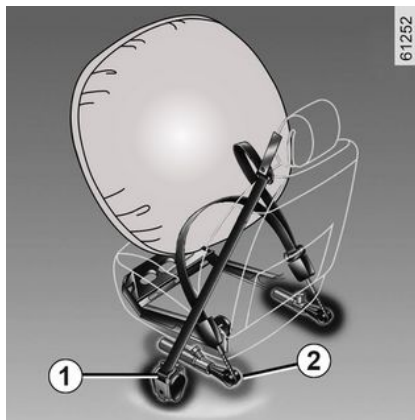
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique



au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



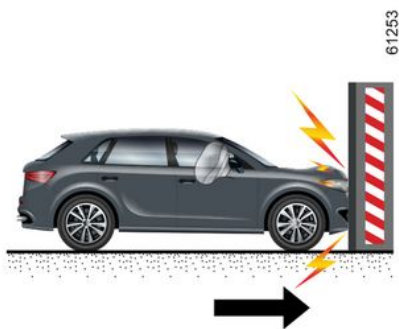
Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

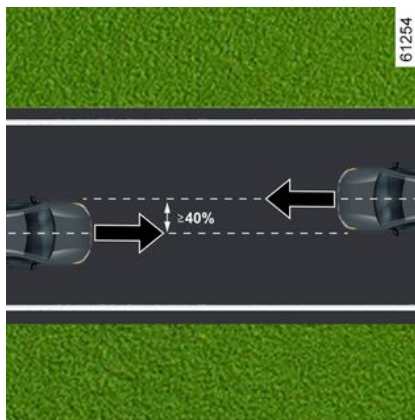
Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

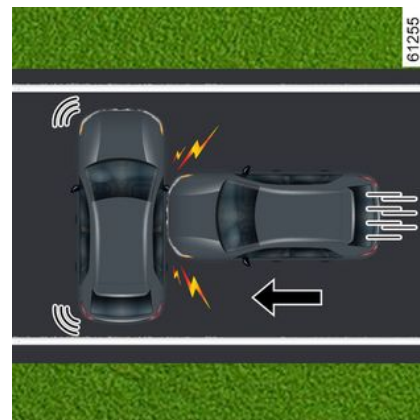


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à 40 km/h.

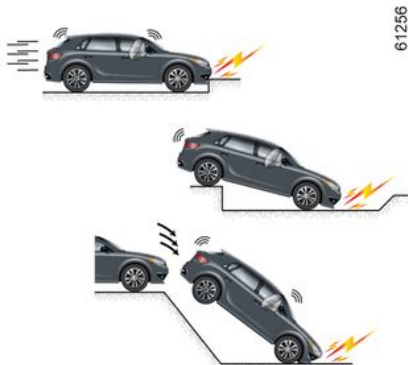


En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.

2

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2



61256



61257

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;
- ...



61258

- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissement

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

2



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➔ 68). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 106.

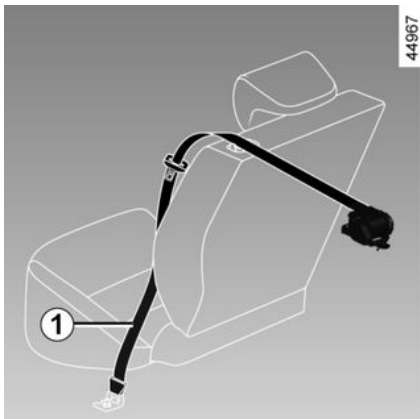
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Prétensionneurs des ceintures latérales



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité 1 qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de protection latérale

Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de retenue complémentaires

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissement concernant l'airbag latéral

– **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule.

Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.

- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la sur-

face de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

2

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➔ 56.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres.

Ne pas attacher un enfant équivalent à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras.

En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation

SÉCURITÉ ENFANTS

compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 68.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix du siège enfant

2



61260

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



61261

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



61262

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS

Liste des dispositifs de retenue pour enfant recommandés par le constructeur :



63133

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;

SÉCURITÉ ENFANTS

2

– soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

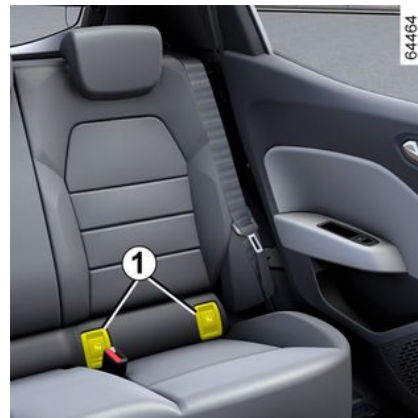


Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



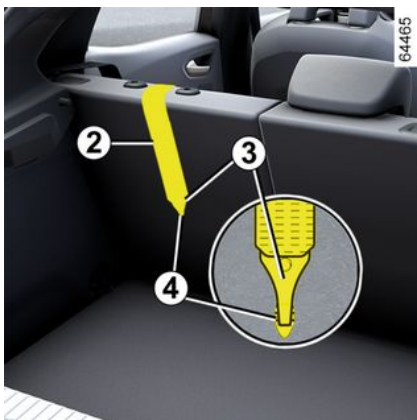
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont

repérés par un marquage

SÉCURITÉ ENFANTS



Fixation par système ISOFIX (suite)

Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

Places arrière

La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière ➔ **323**.

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le symbole .



Place passager avant

Fixez le crochet **3** de la sangle supérieure **2** sur l'anneau **4** repéré par le

symbole .

Toutes places

Tendez la sangle supérieure **2** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

2

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 63.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc. Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 63.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la

planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant

d'installer un siège en-

fant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé

➔ 106.

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier

SIÈGES ENFANTS

afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 63 ou ➔ 67.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 66. Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 68.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



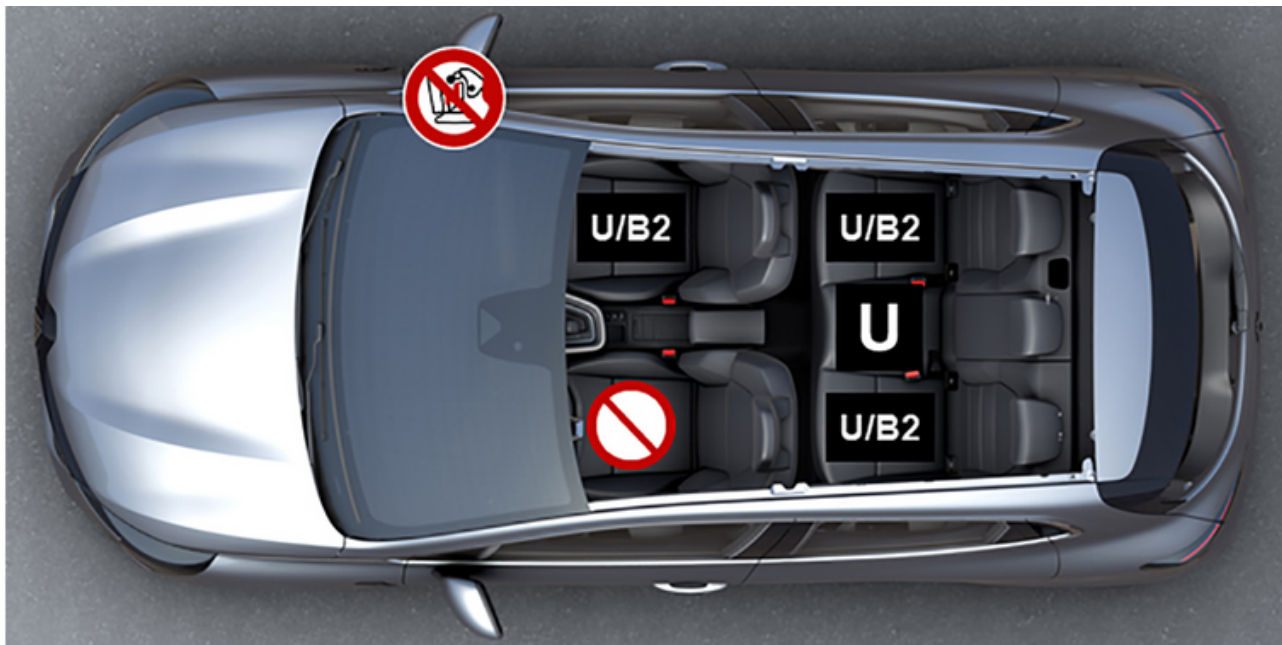
Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2 Visuel d'installation version cinq portes



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

SIÈGES ENFANTS

U

Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ **68**.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ **106**.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

2

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Version cinq places					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
		Sans airbag ou avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (2)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	U (1) (5)	X	U (3)	U (3) (6)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (5)	X	U (3)	U (3) (6)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U (5)	U (4)	U (4) (6)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U / B2 (5)	U / B2 (4)	U (4)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 106.

X= Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U= Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ **66**. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).



(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé.

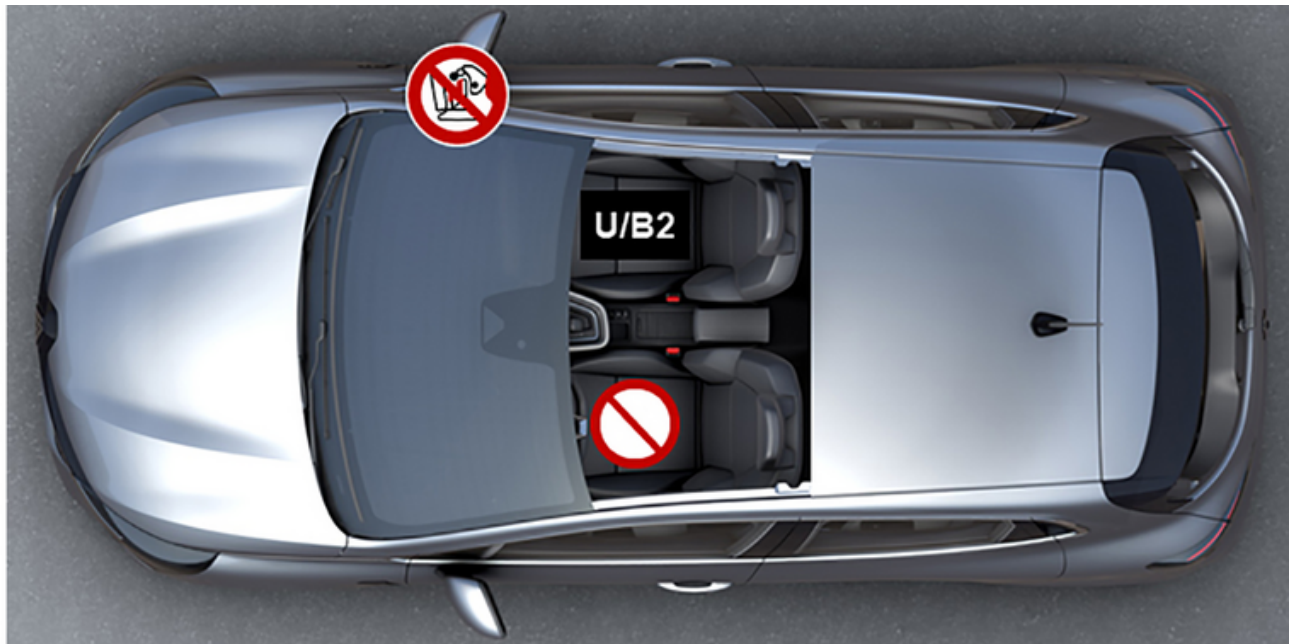


Il est interdit d'installer un siège enfant sur la place disponible adjacente lorsque le grand dossier est rabattu sur les autres places ➔ **66**.

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation version société

2



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

SIÈGES ENFANTS

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ **68**.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ **106**.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

2

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Version société			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		Sans airbag ou avec airbag désactivé	Avec airbag activé
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	U (1) (5)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (5)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U (5)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U / B2 (5)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 106.

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

(5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

SIÈGES ENFANTS

Fixation par système ISOFIX

2 Visuel d'installation version cinq portes



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

SIÈGES ENFANTS



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

2



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 106.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
			Sans airbag ou avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle trans-versale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F] L2 [G]	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	IL (1)(6)	X	IL (2)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C] R2 [D]	IL (1) (6)	X	IL (2)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A] F2 [B] F2X [B1]	X	IUF - IL (4)	IUF - IL (2) (3)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 25 à 36 kg	B3	X	X	X	X
		B2		IUF - IL (4)	IUF - IL (2) (3)	
Siège i-Size	Siège dos route		i - U (1) (6)	X	i - U (5)	X
	Siège face route		X	i - UF (4)	i - UF (3)	X
	Rehausseur		X	i - UF (1)	i - UF (3)	X

X= Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

SIÈGES ENFANTS

IUF = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant.

(1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(2) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 66. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(4) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus basse, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- B3 ; B2 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg) ;
- R3, R2 [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 + (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 106.

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation version société

2



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

SIÈGES ENFANTS



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 106

2

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Version société				
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISO-FIX	Place avant passager	
			Sans airbag ou avec airbag désactivé	Avec airbag activé
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F] L2 [G]	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	IL (I) (6)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C]	X	X
		R2 [D]	IL (I) (6)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A] F2 [B] F2X [B1]	X	IUF - IL (I)
Réhausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 25 à 36 kg	B3	X	X
		B2		IUF - IL (I)
Siège i-Size	Siège dos route		i - U (I) (6)	X
	Siège face route		X	i - UF (I)
	Rehausseur		X	i - UF (I)

X= Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant.

(1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- B3 ; B2 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg) ;
- R3, R2 [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 + (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 106.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Avertissements

2



La désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé.**

Désactivation airbag passager avant



Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;

- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à**

l'arrêt, contact coupé.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et



s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de

l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un airbag frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.**

(A)



61614

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

Activation airbag passager avant



Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position ON.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est

éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ une minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag

2

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

passager avant, les témoins  et

2

 s'affichent au tableau de bord.

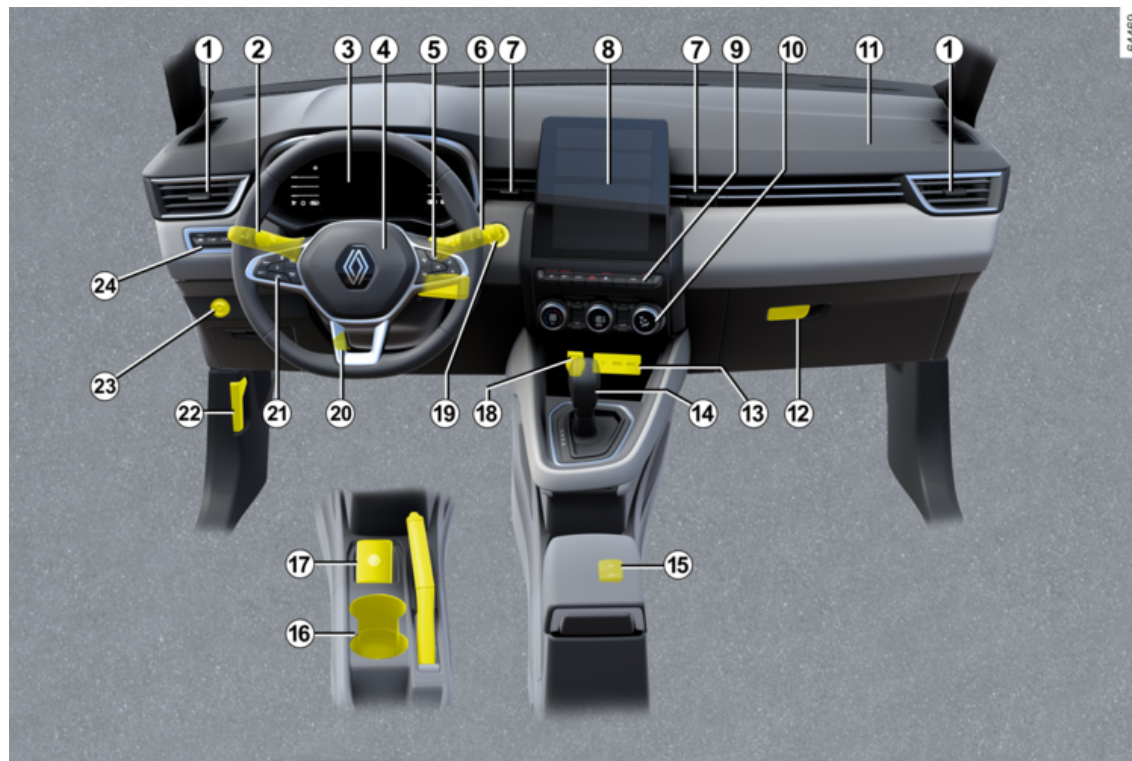
Coupez le contact et vérifiez la position du verrou 1. Remettez le contact : les témoins s'éteignent.

Si le problème persiste, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant dos à la route ou de tout autre passager sur le siège passager avant est interdite.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3. Tableau de bord.

4. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

5. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

6. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

7. Aérateurs centraux.

8. Écran multimédia.

9. Commandes de :

- sièges chauffants avant ;
- activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;

- activation/désactivation, suivant véhicule, du mode ECO ou MULTI-SENSE ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- activation/désactivation aide au parking ;
- activation/désactivation de la caméra 360° ;
- ...

10. Commandes de chauffage ou de climatisation.

11. Emplacement airbag passager.

12. Boîte à gants.

13. Zone de charge/dépose téléphone.

14. Levier de vitesses.

15. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction Autohold.

16. Frein à main.

17. Dépose carte « mains libres ».

18. Prise accessoires.

19. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

20. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

21. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse, du régulateur de vitesse adaptatif et de la fonction « Centre voie ».

22. Commande de déverrouillage du capot moteur.

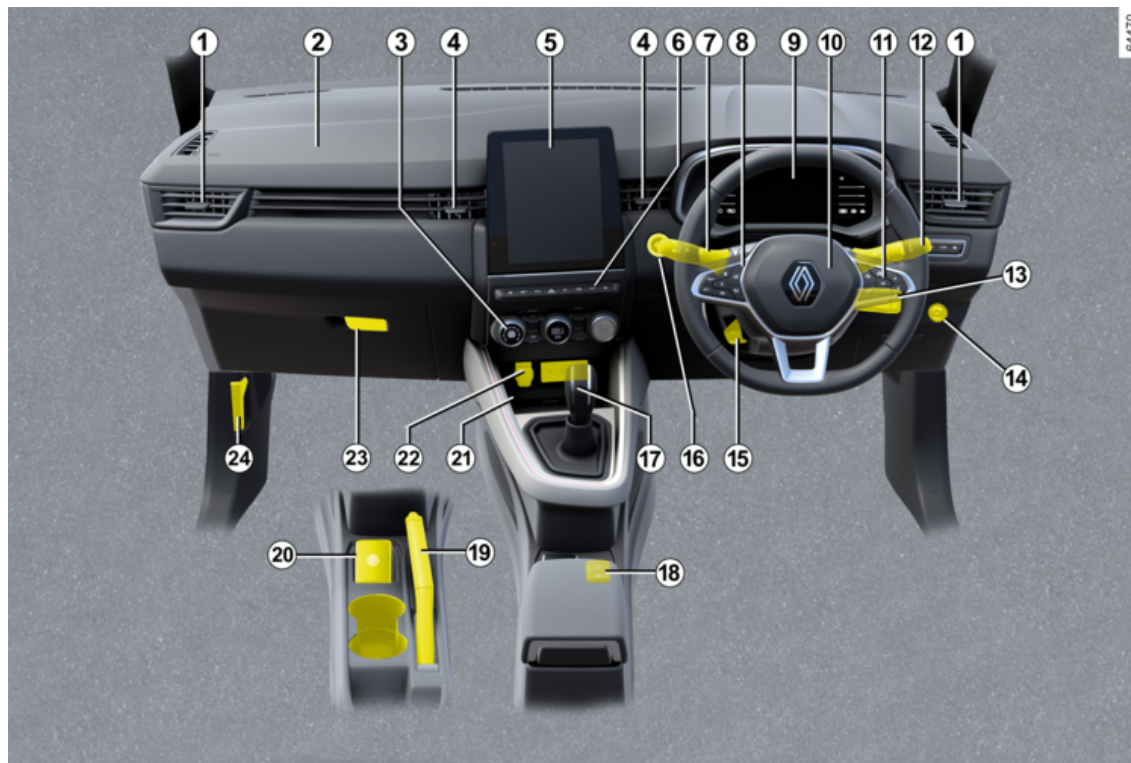
23. Commande GPL.

24. Commandes de :

- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du chauffage au volant ;
- activation/désactivation de la prévention de sortie de voie.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1.** Aérateurs latéraux.
- 2.** Emplacement airbag passager.
- 3.** Commandes de chauffage ou de climatisation.
- 4.** Aérateurs centraux.
- 5.** Écran multimédia.
- 6.** Commandes de :
 - sièges chauffants avant ;
 - activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
 - activation/désactivation, suivant véhicule, du mode ECO ou MULTI-SENSE ;
 - feux de détresse ;
 - condamnation électrique des portes ;
 - activation/désactivation aide au parking ;
 - activation/désactivation de la caméra 360° ;
 - ...
- 7.** Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard arrière.

8. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse, du régulateur de vitesse adaptatif et de la fonction « Centrage voie ».

9. Tableau de bord.

10. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

11. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

12. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

13. Commandes de :

- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du chauffage au volant ;
- activation/désactivation prévention de sortie de voie.

14. Commande GPL.

15. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

16. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

17. Levier de vitesses.

18. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction Autohold.

19. Frein à main.

20. Dépose carte « mains libres ».

21. Zone de charge/dépose téléphone.

22. Prise accessoires.

23. Boîte à gants.

24. Commande de déverrouillage du capot moteur.

ORDINATEUR DE BORD

Généralités

2 Ordinateur de bord A ou B



Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin



- messages d'alerte (associés au té-

moin **STOP**) ;

- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 131.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

Véhicule équipé de l'ordinateur de bord A



Les fonctions sont réparties dans les zones **1**, **2** et **3**.

Suivant le style sélectionné, l'emplacement des zones diffère.

La zone **3** est dédiée aux aides à la conduite et n'est pas personnalisable.

ORDINATEUR DE BORD

Appuyez sur le contacteur **4** pour naviguer entre les zones **1** et **2**, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs **5** ou **6**.

Véhicule équipé de l'ordinateur de bord **B**

63473



Les fonctions sont réparties dans les zones **1** et **2**.

Appuyez sur le contacteur **4** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs **5** ou **6**.

Appuyez sur le contacteur **8** pour revenir au menu précédent.

Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) Paramètres de voyage :
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;

- autonomie prévisible avec le carburant restant ;
- distance parcourue ;
- vitesse moyenne ;
- consommation moyenne GPL ;
- autonomie prévisible avec le carburant restant GPL ;
- distance GPL ;

c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;

d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

e) réglage de l'heure ;

f) autonomie de révision :

- autonomie de révision ;
- autonomie de vidange.

g) autonomie prévisible avec le réactif restant.

Mise à zéro du totaliseur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **7** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

2

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ.

Cependant, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pas de message mémorisé	a) Journal de bord. Affichage successif : - des messages d'information (airbag passager OFF...); - des messages d'anomalie de fonctionnement (« Injection à contrôler »...).
 7.4 L	b) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
 5.8 L/100	Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
 112,4 km	c) Totaliseur partiel : distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
 123,4 km	Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Moyenne GPL  --.- L/100	d) Consommation moyenne GPL
Autonomie GPL  --- km	Autonomie prévisible avec le carburant restant GPL.
Distance GPL  --- km	Distance GPL parcourue depuis le dernier Top Départ.
90 km/h	e) Vitesse instantanée (suivant véhicule).
Pression pneus init. appui long	f) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. → 205
16 : 30	g) Réglage de l'heure. → 133

ORDINATEUR DE BORD

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pas de message mémorisé	a) Journal de bord. Affichage successif : - des messages d'information (airbag passager OFF...); - des messages d'anomalie de fonctionnement (« Injection à contrôler »...).
 7.4 L	b) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
 5.8 L/100	Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
 112,4 km	c) Totaliseur partiel : distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
 123,4 km	Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
90 km/h	d) Vitesse instantanée (suivant véhicule).
Pression pneus init. appui long	e) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. ➔ 205
16 : 30	f) Réglage de l'heure.

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	➔ 133

2

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision		
Autonomie de révision	Révision dans 30 000 km / 12 mois	h) Autonomie de révision. Contact mis, moteur non démarré , accédez à l'information autonomie de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
	Prévoir révision sous 300 km / 24 jours	
	Faire révision	
Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.		
Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.		
Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.		
Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.		
Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.		

2

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre à gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	- Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule. - Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  → 162.
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.

Messages d’alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d’alerte sont donnés ci-après.

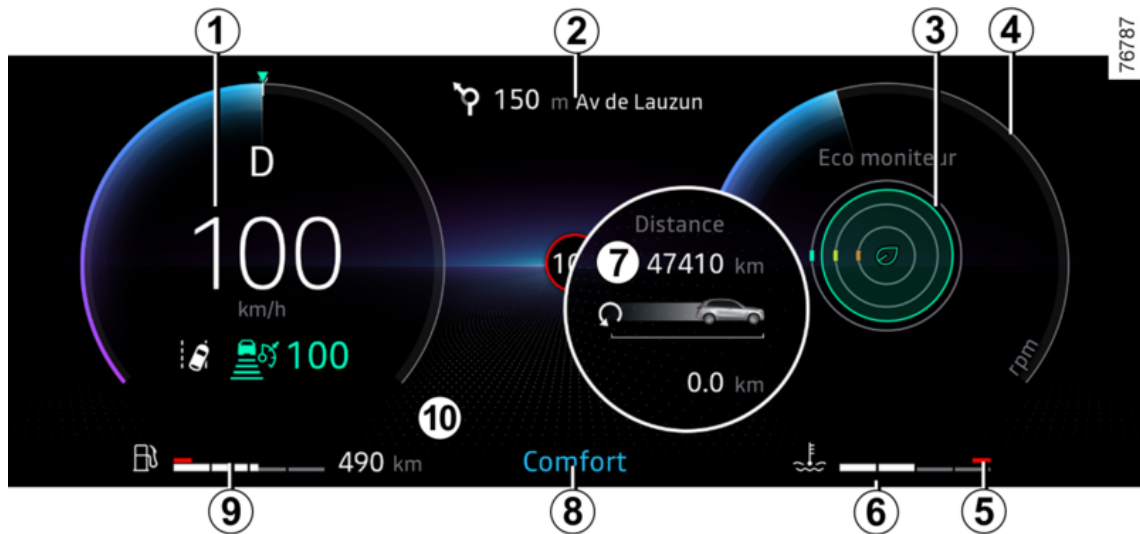
Nota : les messages apparaissent sur l’afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu’il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d’un voyant et/ou d’un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l’affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l’injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« Panne électrique DAN-GER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Crevaison »	Indique qu’au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.
« Panne de la direction »	Indique un problème dans la direction.
« Panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« Panne électrique DAN-GER »	Indique une panne du système électrique.

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

Tableau de bord A



ORDINATEUR DE BORD

2



Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➔ 131.

Indicateur de vitesse 1

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

Informations multimédia et ordinateur de bord 2

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...) ou de l'ordinateur de bord.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indicateur de style de conduite 3 ➔ 199

Compte-tours 4 (graduations x 1 000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin

lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 6

En marche normale, l'indicateur 6 doit se situer avant la zone 5.

Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ».

Il n'y a alerte que si le témoin

STOP s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Totaliseur général 7 ➔ 117

Ordinateur de bord 8 ➔ 114

Indicateur de niveau de carburant 9

Si le niveau est au minimum, le té-

moins  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

Faites le plein rapidement.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 10

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 117.

ORDINATEUR DE BORD

Tableau de bord B



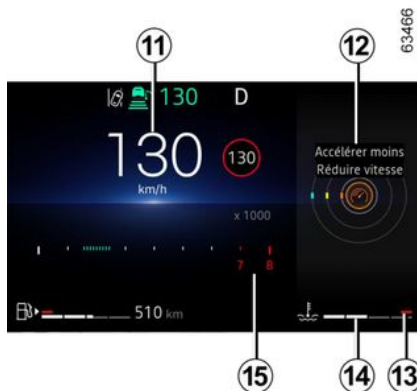
Il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➔ 131.



Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin

lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

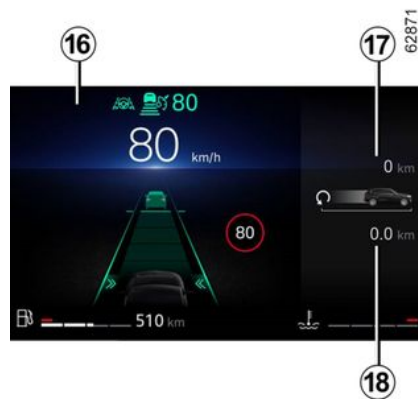
Indicateur de vitesse 11

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

Indicateur de style de conduite 12
➔ 199.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 14

En marche normale, l'indicateur 14 doit se situer avant la zone 13.



Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ».

Il n'y a alerte que si le témoin

STOP s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Compte-tours 15

(graduations x 1000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

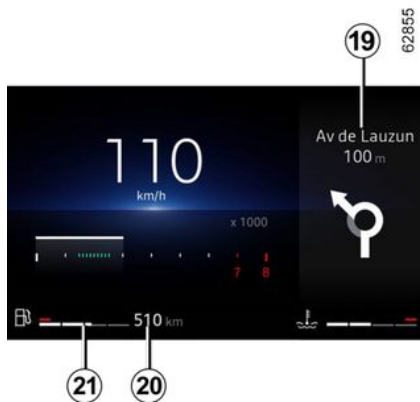
Mode de conduite sélectionné 16
➔ 298

ORDINATEUR DE BORD

Totaliseur général 17 → 117

Zone ordinateur de bord 18 → 114

2



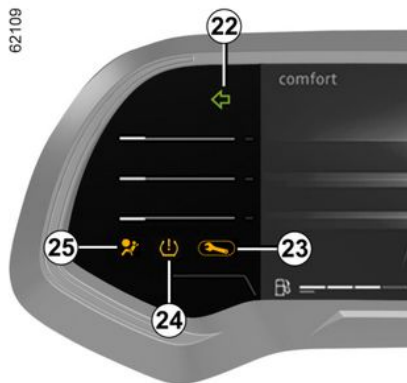
Informations multimédia 19

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 20

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres → 117.



Indicateur de niveau de carburant 21

Si le niveau est au minimum, le té-

moins  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

Faites le plein rapidement.

Indicateurs de changement de direction 22

Témoin d'alerte 23 → 135

Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques 24 → 205

Témoin d'airbag 25 → 73



Témoin d'arrêt impératif 26 → 135

Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant 27 → 216

Témoin du frein à main ou du frein de parking assisté 28 → 189

Version E-tech full hybrid

Tableau de bord B

Il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Niveau de batterie de traction « Haute tension » restant 29

Niveau batterie de traction bas

En cas d'usage sévère à basse vitesse, l'état de charge de la batterie

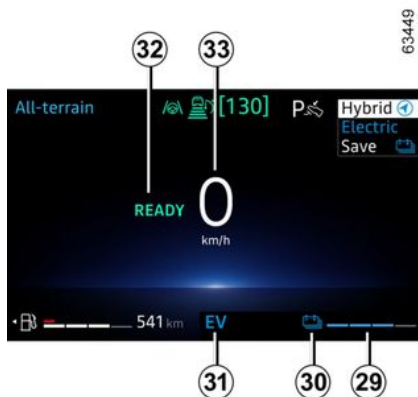
ORDINATEUR DE BORD

de traction peut atteindre un niveau bas.

Le témoin **30** s'affiche en jaune pour vous en avertir.

Les performances du moteur électrique sont alors limitées pour préserver le bon fonctionnement du système E-tech full hybrid jusqu'à ce que le niveau de charge de la batterie de traction soit suffisant.

Adoptez une conduite plus souple ou, si possible, arrêtez-vous sans couper le contact jusqu'à ce que le témoin **30** repasse en bleu.



Seuil d'immobilisation imminente

En cas d'utilisation extrême et prolongée du véhicule (remorquage ou chemin de terre en forte montée...) à

des vitesses inférieures à 10 km/h, le niveau de charge peut atteindre le seuil d'immobilisation imminente.

Un signal sonore retentit et le témoin



s'allume en rouge.

Si le niveau de charge continue de diminuer, la valeur de l'autonomie électrique n'est plus affichée.

Si possible, procédez à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation.

Laissez le moteur thermique allumé jusqu'à l'extinction des témoins.

Ceci afin de recharger la batterie de traction.

Témoin du mode de fonctionnement électrique 31

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.

Message véhicule prêt à rouler 32

Le message READY s'allume à la mise sous contact et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

Indicateur de vitesse 33

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.



Indicateur flux d'énergie 34 → 27

Économètre 35 → 199

Mode de conduite sélectionné 36 → 298

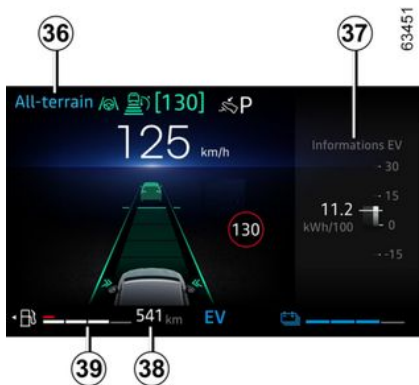
Zone ordinateur de bord ou zone d'informations multimédia 37

Autonomie prévisible avec le carburant restant 38

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres → 117.

ORDINATEUR DE BORD

2



Indicateur de niveau de carburant 39

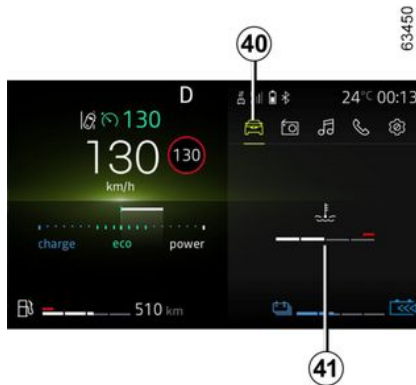
Si le niveau est au minimum, le té-

moins  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

Quel que soit le niveau de batterie restant, faites le plein rapidement.

En cas de panne sèche, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

Sinon le mode hybride restera indisponible.



Affichage de la température du moteur thermique 41

Appuyez sur le contacteur **43** pour accéder au Monde « Véhicule » **40**, puis faites des appuis sur le contacteur **3** ou **4** jusqu'à obtenir l'affichage **41**.

Alerte niveau d'huile moteur minimum



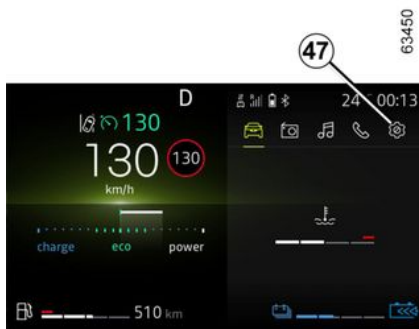
Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➔ **330**.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur **42** « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

ORDINATEUR DE BORD

Tableau de bord en miles



(possibilité de passer en km/h)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **43** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur le Monde « Réglages » **47** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **44** ou **45** pour atteindre « Réglages véhicule », appuyez sur le contacteur **42** « OK » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **44** ou **45** pour atteindre « TABLEAU DE BORD », appuyez sur le contacteur **42** « OK » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **44** ou **45** pour atteindre

« Unité: km/h » (ou « Unité: mph » dans le cas inverse), appuyez sur le contacteur **42** « OK » ;
– appuyez sur le contacteur **46** pour revenir au menu précédent.

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Menu de personnalisation des réglages du véhicule

Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Véhicules équipés d'un écran multimédia 1



Accès au menu des réglages

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Conduite » :

- Volume des clignotants ;
- Roue libre ;
- ...

b) « Accès » :

- Déverrouillage porte conducteur ;
- Blocage portes en roulant ;

ORDINATEUR DE BORD

2

- Ouvrir/fermer en mains libres ;
- Fermeture à l'éloignement/ouverture à l'approche ;
- Son fermeture à l'éloignement ;
- Mode silencieux ;
- Verrouillage automatique.

c) « Essuyage et éclairage » :

- Éclairage d'accompagnement ;
- Essuyage en marche arrière ;
- Essuyage avant automatique ;
- Essuyage après lavage.

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,
- ou

- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple : pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Accès au menu des réglages sur l'afficheur 2

Appuyez sur le contacteur **3** autant de fois pour atteindre le Monde « Réglages », puis validez sur le contacteur **7** « OK ».

Faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu « Réglages véhicule », puis validez sur le contacteur **7** « OK ».

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier, puis validez sur le contacteur **7** « OK » (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

« TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur.

« VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuyage après lavage ;
- Roue libre en mode ECO ;
- Clignotant volume ;
- Accueil externe.

« AIDES PARKING » :

- Avant ;
- Arrière ;
- Latéral ;
- Volume bip.

« AIDES CONDUITE » :

- Sortie de voie volume ;
- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Freinage actif ;

ORDINATEUR DE BORD

- Alerte vitesse ;
- Alerte vigilance ;
- Alerte distance.

« ECLAIRAGE » :

- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX secondes ;
- ...

« ACCES » :

- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir/Fermer en mains libres ;
- Déverrouillage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Déverrouillage à l'approche ;
- Verrouillage à l'éloignement ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir / Fermer en automatique ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- ...

« REINITIALISATION ».



fonction activée ;



fonction désactivée.

Appuyez sur le contacteur **6** pour revenir au menu précédent.

Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » ou « TABLEAU DE BORD », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord).

Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur **7** « OK », la valeur sélectionnée est

représentée par  devant la ligne.

Pour sortir du menu, appuyez sur le contacteur **6**.

Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.



Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant.

Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

Heure et température extérieure



Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

Véhicules équipés d'un écran multimédia



ORDINATEUR DE BORD

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

2

Reportez-vous à la notice multimédia.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur le Monde « Réglages ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le menu « Réglage heure » puis appuyez sur le contacteur **6** « OK ».

Faites un appui long sur le contacteur **6** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.

Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, appuyez sur le contacteur **6** « OK » pour valider, puis réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, appuyez sur le contacteur **6** « OK » pour valider.

Appuyez sur le contacteur **5** pour revenir au menu précédent.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à

l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

TÉMOINS LUMINEUX

Tableau de bord **A** ou **B**

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



64456



64291

Il s'éclaire à la mise sous contact.
Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.
L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**.

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.
Faites appel à un Représentant de la marque.

2

TÉMOINS LUMINEUX

2



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord.

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation.

Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



ment

Témoin des feux de croise-



avant

Témoin de feux de brouillard



arrière

Témoin de feux de brouillard



Témoin des feux de route automatiques → 146



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin d' airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne.

Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompa-

gné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

TÉMOINS LUMINEUX

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Témoin d'alerte

S'il s'allume en rouge en roulage accompagné du témoin **STOP**, il

vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

S'il s'allume en jaune en roulage ac-

compagné du témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**.

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de serrage du frein à main et du frein de parking assisté → 189



Témoin du système « Auto-hold » → 192



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne.

Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**.

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin → 211.



Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système **ABS**.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX

2



Témoin d'alerte du système filtre à particules → 187 → 185



Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement → 158



Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes → 205.



Témoin de préchauffage (version Diesel)

Contact mis, il doit s'allumer.

Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu.

Le moteur peut démarrer.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est

en phase de veille moteur → 175 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque → 198.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible.

Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché → 199.



Témoin de roue libre → 199



Indicateurs de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche

vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) → 199.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu.

Sinon arrêtez le moteur.

Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de mise en veille du moteur → 175



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur → 175



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis → 180.



Témoin du limiteur de vitesse → 248

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin du régulateur de vitesse → 251



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go → 255



Témoin de stationnement assisté → 278



Témoin d'alerte de survitesse → 125



Témoin du système de prévention de sortie de voie → 216



Témoin du système centrage voie



(Suivant véhicule) Témoin de défaillance ou de non disponibilité du freinage actif d'urgence → 234



Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant → 216

Sur l'afficheur C

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Airbag passager ON → 106



Airbag passager OFF → 106



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant et arrière (suivant véhicule) → 68

Témoins spécifiques à la version E-tech full hybrid



Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume lorsque la température du groupe électrique est trop élevée.

Arrêtez le véhicule sans couper le contact.

La température doit s'abaisser et le témoin doit disparaître.

Si ce n'est pas le cas, consultez un Représentant de la marque.

L'allumage du témoin peut être accompagné d'une diminution des performances du véhicule.



Témoin de charge de la batterie « 12 volts »

S'il s'allume accompagné du témoin



et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique → 363.



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin



, il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de jauge de la batterie de traction

TÉMOINS LUMINEUX

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve ➔ 125.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord.

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation.

Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

EV Témoin du mode de fonctionnement électrique

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement le moteur électrique et la batterie de traction pour se déplacer ➔ 27.



Témoin de défaillance électrotechnique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique).

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Il s'allume accompagné du témoin



et d'un signal sonore lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule et coupez le contact. Consultez un Représentant de la marque.

S'il s'allume accompagné du témoin



, d'un signal sonore et du message « EVACUEZ EN SECURITE », coupez le contact et ne le redémarrez pas. Sortez du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Le message « EVACUEZ EN SECURITE » accompagné du témoin



et d'un signal sonore vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne redémarrez pas. Quittez le véhicule et faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez les éloignés du véhicule et de la zone de circulation.

Risques d'incendie



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance de l'avertisseur sonore piéton

DIRECTION

Réglage en hauteur et en profondeur du volant

2



Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Chauffage du volant



(suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction **2**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3**, le témoin du contacteur s'allume.

Désactivation de la fonction

– **En automatique :**

la fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes.

Le témoin du contacteur **3** reste allumé.

Nota : après un arrêt automatique de la fonction, pour relancer celle-ci, appuyez deux fois sur le contacteur **3**.

Sans nouvel appui sur le contacteur **3**, la fonction se réactivera à la prochaine mise sous contact.

– **En manuel :**

pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur **3**.

Le témoin du contacteur **3** s'éteint.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour

DIRECTION

une meilleure sécurité à grande vitesse).

Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle.

Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

Nota : l'assistance de direction dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » ➔ 298.



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.



Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne tournez jamais le volant lorsque la batterie du véhicule est débranchée.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

RÉTROVISEURS

Rétroviseurs extérieurs



Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, le témoin intégré au contacteur s'allume.

Puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➔ **302 ➔ 306**.

Rétroviseurs rabattables électriquement

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique.

Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Nota : vous pouvez désactiver/activer l'automatisme de rabattement des rétroviseurs ➔ **131**.

Vous pouvez forcer le rabattement en appuyant sur le contacteur **3**.

Dans cette situation, les rétroviseurs resteront rabattus tant qu'un nouvel appui sur le bouton **3** n'aura pas eu lieu et cela indépendamment de l'automatisme de rabattement.

Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **3**.

Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur **3** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils

ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Rétroviseur intérieur



Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhi-

RÉTROVISEURS

cule suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 4

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé ou en cas de forte luminosité.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils

ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieurs

2



62614

Feux de position

 Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Nota : suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré, ou suivant véhicule, lorsque le levier de vitesse est en position P. Dans le cas contraire, le message « Feux de position indis-

ponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.



64299

Feux de croisement



Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du

repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

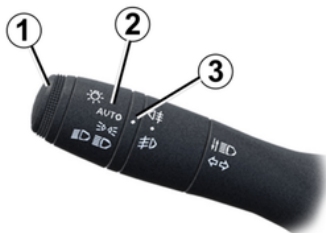
Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs aller-retours des bails d'essuie-vitre avant.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelle) ➔ **150**.

De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS



62614

Feux de route

 Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez la manette **1** vers vous.

Fonction « codes relevés en route »

Lors de l'activation des feux de route, la fonction « codes relevés en route » permet d'améliorer la visibilité du conducteur en relevant automatiquement les feux de croisement et les feux de route.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.

Feux de route automatiques



Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement.

Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obscurée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour activer les feux de route automatiques :

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** et poussez la manette **1**.

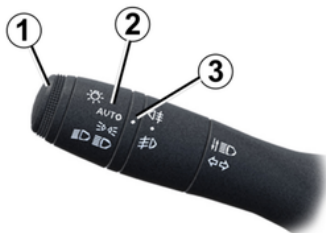


Le témoin s'allume au tableau de bord.

2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

2



62614

tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.



Pour désactiver les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** dans une autre position que AUTO ;
- ou
- tirez la manette **1**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation des feux à contrôler » apparaît au

Extinction des feux



62614

Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2**.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés (pour éviter la décharge de la batterie...).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « éclairage à contrôler » accompagné du témoin



s'affiche et que le témoin



clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague **2** en position AUTO, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes

ainsi que les témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « éclairage pendant _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action.

Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position AUTO.

Feux de brouillard arrière



Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

62614

2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard que vous voulez éteindre.

Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.



Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Réglage des faisceaux lumineux

Réglage des faisceaux



Le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

La position sélectionnée s'affiche au tableau de bord environ 30 secondes.

Nota : suivant véhicule, à chaque mise sous contact, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes et 5 secondes environ après chaque appui sur le contacteur **A**.

tionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes et 5 secondes environ après chaque appui sur le contacteur **A**.

Exemples de position de réglage de la commande **A** en fonction de la charge

0	Conducteur seul ou avec un passager à l'avant
1 ou 2	Tous les sièges occupés
2 ou 3	Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge
4	Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsionnel

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son

point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



Feux de détresse



Appuyez sur le contacteur **2**.

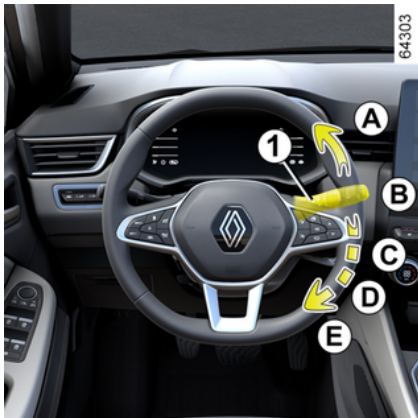
Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre avant

2 Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

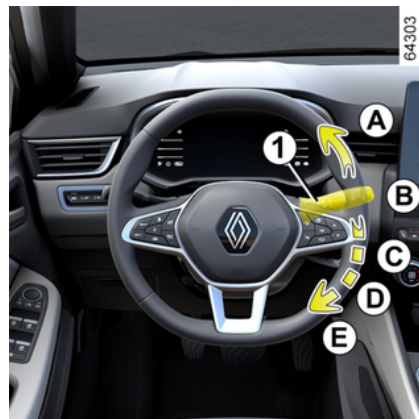


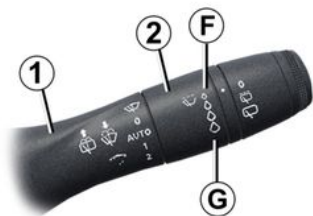
D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie





Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague :

- **F** : sensibilité minimum ;

- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ;
- voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ;
- l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

ESSUIE-VITRES

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

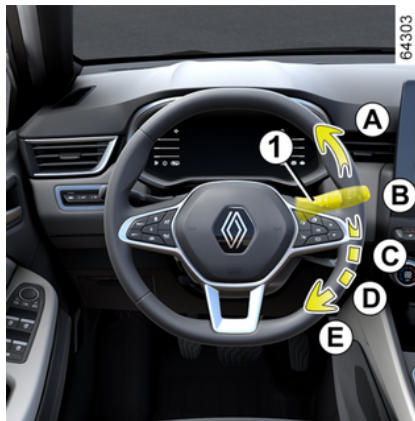
2

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

Position particulière de l'essuyage avant (position service)



Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➔ **374**.

Contact mis ou moteur démarré, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique).

Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise, sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRES



En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter.

Retirez l'obstacle et réactiver l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux allers-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver le troisième aller-retour des balais ➔ 131.

Nota : par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).
Risque de blessures.

ESSUIE-VITRES

2



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

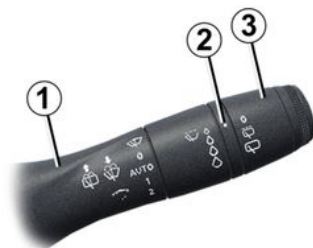
Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 374.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre.

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Essuie-vitre, lave-vitre arrière

62615



Essuie-vitre arrière



Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

- **arrêt**
- **balayage intermittent**

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;

- **balayage continu lent**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

Nota : lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.



Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez

la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRES



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **374**.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre.

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ **131**.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou

la détérioration prématurée du balai.

Essuie/lave lunette arrière



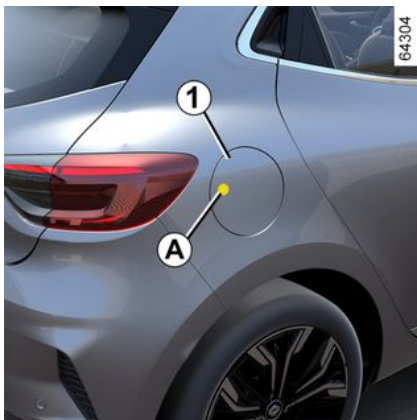
Contact mis, poussez la manette **7** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

RÉSERVOIR CARBURANT

2



Capacité utilisable du réservoir :

- **42 litres** environ pour la version essence ;
- **48 litres** environ pour la version hybride.

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon **1**, appuyez sur la zone **A**, puis relâchez. Le portillon **1** s'entrouvre. Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **1** pour suspendre le bouchon **3**.

Pour le remplissage, reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ». Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur la trappe **1** → **394**.



Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau → **394**.

RÉSERVOIR CARBURANT



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur → 16. Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.



Version Diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe **1**.

Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb.

L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur la trappe **1** → 394.



Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et de la trappe.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures). Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. La trappe **1** et son pourtour doivent rester propres. Après le remplissage, remettez le bouchon **3** et fermez la trappe **1** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Veillez toujours à ce que le bouchon **3**, la trappe **1** et son pourtour restent propres et exempts de poussières, boues, salissures...

Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites un appoint de carburant de **10 litres en-**

RÉSERVOIR CARBURANT

viron puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 10 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

Versión essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui **ne doit permettre d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact
➔ 168, ➔ 171.

Risque d'incendie.

Panne de carburant version Diesel



Véhicules avec clé/télécommande

– Mettez la clé de contact en position « Marche » **M ➔ 168** et attendez

quelques minutes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant ;

– tournez la clé en position **D**. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure ;
– si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.

Véhicules avec carte

Carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de démarrage **4** sans action sur les pédales.

Attendez quelques minutes avant de démarrer.

Ceci permet le réamorçage du circuit carburant.

Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.

Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR CARBURANT



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

**Capacité utilisable du réservoir
GPL : 32 litres environ.**

RÉSERVOIR RÉACTIF

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez. Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

Le réactif est destiné aux moteurs Diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation de réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présents dans les gaz d'échappement.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Remplissage



Capacité utilisable du réservoir : 11 litres environ.

Contact coupé, ouvrez le portillon **A**, puis dévissez le bouchon **1**.

Nota : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture

du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.



Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start). Coupez impérativement le contact moteur ➔ **168** ➔ **171**.



En cas d'alerte « XXX KM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage.
Risque d'immobilisation du véhicule.

RÉSERVOIR RÉACTIF



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe.

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Dans les autres cas de remplissage, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Précaution d'emploi

Lors du remplissage :

- **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie... ;**
- veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.

Par conditions extrêmes climatiques froides

En condition de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif

dès que le témoin  et le message « Remplir AdBlue avant 1200 km » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10 °C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de ré-

actif ( allumé), gardez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.



Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur allumé**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage. Le message « --- REMPLIR AD-BLUE » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF

2



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite.

Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF

Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Que faire ?
-	« Prévoir AdBlue avant 2400 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« Remplir AdBlue avant 1200 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« XXX KM blocage remplir AdBlue »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : - tous les 100 km environ, il vous reste entre 800 km et 200 km d'autonomie ; - tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible .
 cli- gnote.	« 0 KM blocage remplir AdBlue »	Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.

2

Anomalies de fonctionnement du système

2

L'allumage des témoins peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« Antipollution à contrôler » « Qualité AdBlue à contrôler » « Injection AdBlue à contrôler »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« XXX KM blocage antipollution »	Indique une défaillance du système et qu'il vous reste moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule soit impossible. Ces alertes se répètent : - tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste entre 800 km à 200 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; - tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0 KM blocage antipollution »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible. Faites appel à un Représentant de la marque.

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau de liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Version Diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2 500 tr/mn.

Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau de liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Contacteur de démarrage, véhicule avec clé

Contacteur de démarrage



Position « Stop et blocage de direction » LOCK 0

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Marche » ON 2

Le contact est mis.

Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

Position « Démarrage » START 3

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Démarrage du moteur



Pour démarrer :

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position P.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule,

l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.

Version essence

- Actionnez le démarreur **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le départ du moteur.



Version Diesel

- Tournez la clé de contact jusqu'à la position « ON » 2 et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage moteur ;
- tournez la clé sur la position de démarrage « START » 3 **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Particularité : en cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à - 10 °C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, tournez la clé en position « LOCK » 0.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente.

Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.

Nota : véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Le véhicule ne peut pas démarrer ou rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburation GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin



orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir d'essence dès que possible.



Pour plus d'informations sur la version GPL ➔ 32.

Version GPL

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur en-

traîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que les airbags, les prétensionneurs.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des en-

droits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Version E-tech full hybrid



Mise en service

Pour effectuer la mise sous contact :

- positionnez le levier de la boîte de vitesses en position P ;
- appuyez sur la pédale de frein ;
- tournez la clé sur la position de démarrage 3 « START » **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès l'apparition du message READY allumé au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

Arrêt du système E-tech full hybrid

64306

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Véhicule à l'arrêt, tournez la clé en position 0 « LOCK ».

Le contact se coupe, le message READY s'éteint au tableau de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le contact est bien coupé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non-autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Contacteur de démarrage, véhicule avec carte

Véhicule avec carte



La carte doit être dans la zone de détection **1**.

Pour démarrer :

– véhicules à boîte de vitesses automatique, en position **P**, appuyez sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton **2**.

Pour la version E-tech full hybrid, le message READY s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

Relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré ;



– véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **2**, puis relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré.

Si une vitesse est engagée, appuyez également sur la pédale d'embrayage.



Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte.

Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, le démarrage avec la carte sera inhibé.

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 47.

Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + START » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Carte absente appui long START » vous en avertit.

Nota : véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur,

le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Version GPL

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.



Le véhicule ne peut pas démarrer ou rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburant GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin

orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir d'essence dès que possible.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Pour plus d'informations sur la version GPL ➔ 32.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule,

l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que les airbags, les prétensionneurs.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des sub-

stances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Démarrage « mains libres » coffre ouvert



Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales.

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie déchargée... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte **5** (côté bouton) sur la zone de dépose **4**.

Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule.

Le message s'éteint.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Conditions d'arrêt du moteur



Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur P pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Pour la version E-tech full hybrid, le message READY s'affiche au tableau de bord.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête.

Pour la version E-tech full hybrid, le message READY s'éteint au tableau de bord.

La colonne de direction se verrouille à l'ouverture d'une porte ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhi-

cule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **2**.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long : sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.

Cas particulier de la version E-Tech hybride

Véhicule à l'arrêt en mode de fonctionnement électrique, le message « MOTEUR ACTIF COUPER CONTACT » apparaît au tableau de

bord accompagné d'un signal sonore si :

- la ceinture conducteur est déboutée ;
- le capot est ouvert ;
- la porte conducteur est ouverte.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule,

l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.

Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule ou, suivant véhicule, à vitesse

non nulle. Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D, M** ou **N** ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Si le témoin  clignote, véhicule à l'arrêt, et que le message « Appuyer sur pédale de frein » apparaît au tableau de bord, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

- et
- la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;
- et
- la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ ou, suivant véhicule, dès que la vitesse est inférieure à 5 km/h environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

Si le témoin  clignote, véhicule à l'arrêt, et que le message « Mettre au point mort » apparaît au tableau de bord, cela vous indique qu'il faut positionner le levier de vitesses au point mort ;

- et
- la pédale d'embrayage est relâchée ;
- et
- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 5 km/h.

Pour tous les véhicules :

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille
(le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 168 ➔ 171.

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique et lorsque la mise en veille du moteur se fait uniquement à l'arrêt :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ 168 ➔ 171.
Risque d'incendie.

Sortie de veille moteur

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

– à l'ouverture de la porte conducteur ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

– la pédale de frein est relâchée, position **D** ou **M** (suivant véhicule) engagée ;

ou

– la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;

ou

– la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **P** engagée, ou position **N** engagée avec frein de parking serré ;

ou

– la position **R** est engagée ;

ou

– la pédale d'accélérateur est appuyée ;

ou

– suivant véhicule, en mode manuel (**M**), les palettes de vitesses sont actionnées ➔ 180.



Fonction « AUTOHOLD » activée ➔ 192, la pédale de frein peut être relâchée et la mise en veille moteur conservée.
Pour la sortie de mise en veille moteur, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

– à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le

moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle :

le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;

- l'altitude est trop élevée ;



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **168** ou ➔ **171**.

- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ **306** ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ **306** ;

- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...



Le témoin apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ **168** ➔ **171**.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.



Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction.

Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système.

Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage Contacteur de démarrage, véhicule avec clé Contacteur de démarrage, véhicule avec carte.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

COMMANDE DE VITESSES

Boîte de vitesses automatique

Levier de sélection 1



P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : marche avant

L : mode « **Low** » (suivant véhicule)

B : marche avant avec freinage régénératif augmenté (suivant véhicule)



L'afficheur **3** au tableau de bord vous informe de la position engagée du levier de sélection **1**.

Nota : appuyez sur le bouton **2** pour :

- sortir de la position **P** ;
- passer de la position **D**, **L**, **B** ou **N** vers **R** ou **P** ;
- passer de la position **D** vers **L** ou **B**.

Mise en route

Véhicule à l'arrêt, levier de sélection **1** en position **P**, démarrez le véhicule. Pour la version E-tech full hybrid, le message **READY** s'allume au tableau de bord.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein

avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin **4** sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**, relâchez le bouton de déverrouillage **2** et engagez la position **D**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.



L'affichage du voyant **READY** au tableau de bord vous indique que le système E-tech full hybrid est en service et prêt au roulage ➔ **168**, ➔ **171**.

Pour engager la marche avant (position D)

Engagez le levier **1** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

COMMANDE DE VITESSES

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode B

Ce mode permet de conduire avec un frein moteur régénératif plus important.

En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage récupératif pour ralentir.

Ainsi le moteur électrique génère un courant plus important qui permet de recharger la batterie de traction.

En mode **B**, le freinage récupératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Palettes de changement de vitesse 5 et 6



Suivant véhicule, les palettes **5** et **6** permettent de changer de rapport lorsque le levier est en position **D**.

5. Variation décroissante du rapport.

6. Variation croissante du rapport.

Les positions **P**, **N**, **L**, **R** et **B** ne sont pas accessibles avec les palettes.

Conduite en mode manuel

Lorsque vous roulez en position **D**, vous pouvez passer en mode de conduite manuelle en actionnant les palettes **5** et **6** au volant.

Suivant véhicule, il existe deux modes de conduite manuelle :

- **un mode manuel « temporaire »** qui permet, par une impulsion courte sur l'une des deux palettes, de forcer le passage d'un rapport. Le mode de conduite **D** ainsi que le rapport engagé apparaît au tableau de bord.

Nota : la boîte revient en mode automatique **D** par elle-même si le rapport engagé n'est plus optimal ou si aucune action sur l'une des palettes n'a été effectuée depuis un certain temps.

- **un mode manuel permanent activé** par une impulsion longue sur l'une des deux palettes. Le mode de conduite **M** ainsi que le rapport engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

Nota : le retour au mode automatique s'effectue par un appui long sur la palette de droite. Le mode automatique **D** s'affiche au tableau de bord.

Dans tous les cas :

COMMANDE DE VITESSES

- pour descendre les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de gauche ;
- pour monter les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de droite.

Nota : suivant l’affichage, les indica-

teurs + et - ou  et  vous suggèrent de passer la vitesse supérieure ou inférieure.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...), « l’automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l’automatisme » : dans ce cas l’affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.



En montée, pour rester à l’arrêt, ne laissez pas le pied sur l’accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.



Vérifiez que le témoin P au tableau de bord soit bien activé avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d’immobilisation du véhicule.

Situations exceptionnelles

Si le profil de la route ou les conditions climatiques (pentes ascendantes raides, descentes abruptes, neige profonde, sable ou boue), ne permettent pas de se maintenir en mode automatique, suivant véhicule, il est conseillé :

- pour les véhicules équipés de palettes au volant : de passer en mode manuel en utilisant les palettes. Ceci, afin d’éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l’automatisme » en montée, et d’obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- pour les véhicules non équipés de palettes au volant : d’utiliser le mode « **Low** » qui permet, à faible vitesse (vitesse inférieure à 50 km/h), de rouler en cas de faible adhérence (neige, boue...), de gravir une pente ou d’augmenter le frein moteur en descente. Pour cela, positionnez le levier en position **L**.

Nota : en mode « **Low** », les variations du régime moteur sont continues et les accélérations sont plus linéaires.

Par temps très froid, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d’engager le levier en **D**, **R**, **L** ou **B**.

COMMANDE DE VITESSES



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Assurez-vous que le frein de parking est serré.

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.



La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.

Anomalies de fonctionnement

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

– **en roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;

– **dépannage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique** → 361.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein (panne de la batterie par exemple), il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices.

COMMANDE DE VITESSES

Pour cela, déclipsez la base du soufflet et enfoncez le bouton poussoir **8** et appuyez simultanément sur le bouton **7** du levier afin de déverrouiller le levier et de passer à la position **N**.

3

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur Diesel

En roulage, pour ne pas endommager le moteur, ne laissez jamais monter le régime moteur au dessus de 4500 tours/minutes quelques que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche accompagné

des témoins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

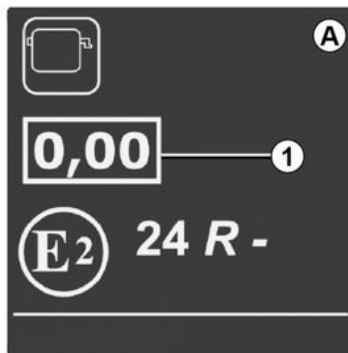
En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant : ➔ **158** avant de redémarrer le moteur.

43218



Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule, sur la plaque d'identification véhicule ➔ **391**.

1. Émission échappement Diesel.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Pour cela, à l'apparition du témoin



, continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2000 tours/min.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ ➔ **125**.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

L'affichage du témoin  au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce, afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2000 tours/min avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.



Pour faciliter la régénération du filtre à particules, privilégiez un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers tous les 200 km.

En cas de saturation du filtre, le té-

moin  et, suivant véhicule, le

témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant véhi-

cule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance.

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à

l'apparition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : l'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le té-

moins  et, suivant véhicule, le

témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

FREIN DE PARKING

Frein de parking assisté

Fonctionnement assisté



Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

- par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** (clé en position « ON » **2**) ;

ou

- au **déboilage de la ceinture conducteur** ;

ou

- à l'ouverture de la porte conducteur ;



ou

- pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque la **position P de la commande de vitesses est engagée**.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** du contacteur **4**, et du témoin



au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente sur la partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Dans tous les autres cas, par exemple, **le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start ➔ 175**, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message

FREIN DE PARKING

« Frein de parking serré » et le témoin

(P) au tableau de bord et par l'allumage du témoin **3** du contacteur **4**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **3** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté

et le témoin **(P)** s'éteint au verrouillage du véhicule.

Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- moteur allumé : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **4** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.



Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **4**. Le témoin **3** et

le témoin **(P)** au tableau de bord s'allument.

Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur **1** sans appuyer sur les pédales ou tournez la clé **2** en position « ON » pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **4** : le témoin **3** du

contacteur et le témoin **(P)** affiché au tableau de bord s'éteignent.



FREIN DE PARKING

Arrêt ponctuel



Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **4**.

Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Stationnement sur un plan incliné

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **4** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Stationnement avec le frein de parking assisté desserré



Avant de désactiver le dispositif de serrage du frein de parking, assurez-vous que le véhicule est stable.

Pour stationner avec le frein de parking assisté desserré, il faut désactiver le dispositif de serrage du frein de parking. Pour cela :

- engagez la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;

- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté »). Assurez-vous que le véhicule est stable ;
- fermez la porte conducteur. Le cas échéant, verrouillez votre véhicule.

Version avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur allumé, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur).

Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

FREIN DE PARKING



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur **P** et sans couper le moteur.

En effet, véhicule à l'arrêt, moteur tournant avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Anomalies de fonctionnement

– En cas d'anomalie, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans cer-

tains cas du témoin .

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

– En cas de défaillance du frein de

parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord.

Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



En cas de message « Panne électrique DANGER » ou « Batterie à contrôler » ou

« Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques) ou en tirant sur le contacteur **4** pendant 10 secondes environ. Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à une Représentant de la marque.

Fonction « Autohold »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein.

La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

FREIN DE PARKING

Activation

Appuyez sur le contacteur **2**.

Le témoin **1** du contacteur **2** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Désactivation

Appuyez en même temps sur la pédale de frein et sur le contacteur **2**.

Le témoin **1** du contacteur **2** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.

Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

- le conducteur quitte le véhicule ;
- ou
- le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.



Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;
- et
- le frein de parking assisté est desserré ;
- et
- le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage

est confirmé par le témoin  au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;
- ou
- le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.



Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.

FREIN DE PARKING



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifier le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin du contacteur **2** et du témoin

 au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente sur la partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Frein à main

Levier de vitesses



Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : → 180.

Passage en marche arrière

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **3** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux  s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier **3** vers le haut.

Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe voire de détérioration.

FREIN DE PARKING



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter

l'environnement tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à vapeurs d'essence (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des

vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.
- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.
- Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques ou l'huile usagée (bidons vides ou remplis) doivent être déposées auprès de points de collecte dédiés.
- Les composants électriques et électroniques usagés et remplacés (batterie, piles...) ne doivent pas être

jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

26913



- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

ENVIRONNEMENT

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage.

Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles

d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

– **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

– **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



➔ 162

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

La consommation de carburant, ainsi que la consommation d'énergie pour la version E-tech full hybrid, sont homologuées conformément à des méthodes standard et réglementaires.

Identiques pour tous les constructeurs, elles permettent de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant ou d'énergie :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- le mode Eco ;
- la fonction roue libre ;
- la fonction Stop and Start ➔ 175.

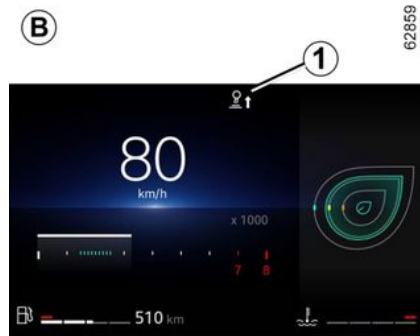
Pour la version E-tech full hybrid, vous disposez également de l'économètre.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

Au tableau de bord A ou B



Suivant véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.



Indicateur de changement de vitesse 1

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

A



Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur **2**.

Plus la feuille de l'indicateur **2** est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

B



Indicateur de style de conduite **2**

Sur l'écran multimédia



Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia

4 donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur.

Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant.

Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesse, décélération...).

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.

Activation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être activée soit :

- par appui sur le contacteur **5** ;
- par appui sur le contacteur **6** ➔ **298** ;
- depuis l'écran multimédia (reportez-vous à la notice multimédia).

Le témoin **Eco** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.



Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

- par appui sur le contacteur **5** ;
- par appui sur le contacteur **6** ➔ **298**.

Le témoin **Eco** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

Fonction roue libre

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet de diminuer le frein moteur et d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le témoin roue libre  s'allume en mode ECO lorsque le paramètre « Roue libre en mode ECO » est activé (ON) dans les réglages utilisateur ➔ **131**.

La couleur du témoin est atténuée lorsque le véhicule n'est pas en roue libre.

Ce témoin est en surbrillance lorsque le véhicule est en roue libre (point mort automatique).

Économètre



(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation A bleue « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein,

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation B « consommation d'énergie »

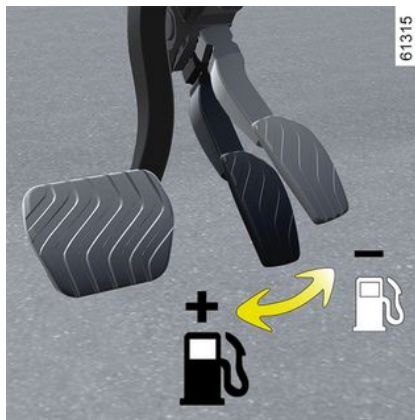
La couleur de l'économètre varie :

- **en vert** : mode tout électrique, la batterie de traction fournit l'énergie nécessaire au moteur électrique pour déplacer le véhicule ;
- **en blanc** : mode de traction E-tech full hybrid, la batterie de traction et/ou le moteur thermique fournissent l'énergie nécessaire pour déplacer le véhicule.



La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionné.

Conseils de conduite et ECO conduite



Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En anticipant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



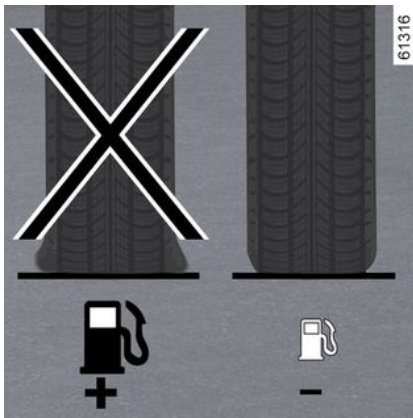
Gêne à la conduite

Coté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis

adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré installés et vérifier régulièrement leur fixation.

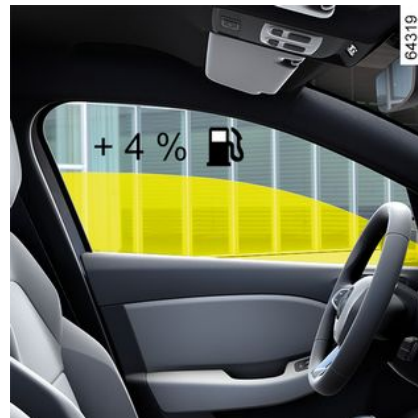
Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ 348.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
 - L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.
- Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
 - Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
 - **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

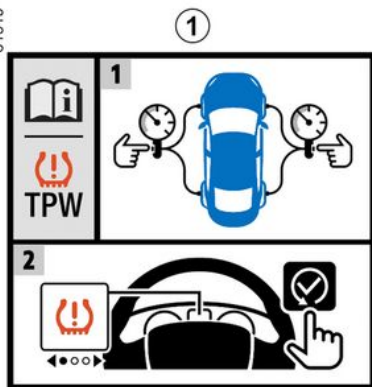
Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

61319



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette **1** dans le véhicule.

Principe de fonctionnement



Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  **2** s'allume fixe au tableau de bord pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

64040



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

3

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Conditions de fonctionnement

Pour donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante, le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage des pneumatiques (valeurs de référence) ➔ **348**.

La procédure de réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneumatique neuf ;

- utilisation de pneumatiques non homologués par le réseau de la marque.

i La pression des pneumatiques doit être vérifiée avant lancement de procédure de réinitialisation. Le système n'émettra pas d'alerte si la pression ne correspond pas à la pression recommandée.

i La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être immédiatement détectée par le système.

Procédure de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
- après un changement de roue ;
- après une permutation de roue.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ **348**.)

Procédure de réinitialisation



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- pour les véhicules équipés d'un tableau de bord de type **A** ou **B** ➔ **114**, faites des appuis courts sur le

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour se placer sur le Monde « Véhicule » ;

– faites des appuis courts sur le contacteur **4** ou **5** pour atteindre la page « Pression pneus init. appui long » **7** ;

B



7

– faites un appui long sur le contacteur **6** « OK » pour lancer la réinitialisation.

Maintenez appuyé le contacteur **6** jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ».

Vous pouvez rouler.



Véhicules équipés d'un écran multi-média **2**

La procédure de réinitialisation doit être réalisée **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Messages

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Messages	Interprétations
-	Pression pneus init. à l'arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous roulez. Si vous souhaitez réinitialiser la pression des quatre pneumatiques, arrêtez le véhicule.
1	Pression pneus init. appui long	Véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur 6 « OK » pour lancer la réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] ».
2	Si pressions OK [rester appuyé]	Le message clignote. Cela permet de vous rappeler que la pression doit être ajustée aux valeurs de référence préconisées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques ➔ 348 , maintenez l'appui sur le contacteur 6 , pour confirmer la demande de réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ».
3	Opération terminée	La procédure de réinitialisation est achevée et réussie. Vous pouvez rouler.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque, sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **346**.

Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réini-

tialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque, sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **349**.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Anomalies de gonflage



Le tableau reprend les messages d'alerte au tableau de bord **B** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Messages d'alerte

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

Témoins	Messages	Interprétations
 s'allume fixe.	Gonfler pneus et init.	Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système.
 clignote puis s'allume fixe.	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation.
 clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin  .	TPW à contrôler	Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque.
 clignote puis s'allume fixe.	TPW indisponible	Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- **de l'antiblocage des roues (ABS) ;**
- **du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ;**
- **de l'assistance au freinage d'urgence ;**
- **de l'aide au démarrage en côte.**



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.

Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce sys-

tème permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

– , ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement du système, le témoin



clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si

une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les té-

moins  et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrô-

ler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin . Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.

Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors

d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que **N** ou **P** pour les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de re-

culer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Système de freinage régénératif

Lors d'un freinage, le système de freinage régénératif peut convertir l'énergie produite par la décéléra-

tion du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci vient recharger la batterie de traction « Haute tension » et permet de gagner en autonomie.

Anomalies de fonctionnement

–  allumé au tableau de bord accompagné du message « Système freinage à contrôler » : **l'assistance de freinage est toujours assurée.**

Dans ces conditions, le ressenti à l'appui sur la pédale de frein peut être différent.

Il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue.

Consultez un Représentant de marque.

–  allumé au tableau de bord accompagné du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Faites appel à un Représentant de marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt

impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

Fonctionnement



Mode « ALL ON »

Suivant véhicule, les fonctions et les paramètres d'aides à la conduite concernées sont :

- la prévention de sortie de voie ➔ 216 ;
- l'alerte sonore de survitesse ➔ 243 ;
- la détection de panneaux de signalisation routière ➔ 243 ;
- l'alerte de vigilance conducteur ➔ 241.

Lorsque le mode « ALL ON » est activé : l'allumage du témoin lumineux du témoin du bouton 1 et l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirment. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

Mode « Perso »

Ce mode permet de **désactiver** ou de **réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « All ON » que vous avez préalablement configurées via le réglage « MY SAFETY PERSONALISATION ».

Contact mis, effectuez deux appuis successifs sur le contacteur 1. Au premier appui, le message « Rap-puyer pour My Safety Perso » s'affiche au tableau de bord. Au se-

cond appui, le témoin du contacteur 1 s'éteint. Le mode « Perso » est activé. Le message « My Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « ALL ON », **appuyez un fois** sur le bouton 1. Le témoin lumineux du bouton 1 s'allume.



Selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Configuration du mode « Perso »

Depuis l'écran multimédia 2



Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Prévention sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra 1, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

- avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;
- ou

- effectue une action corrective sur le système de direction.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle du véhicule en actionnant le volant.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 2 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 215.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 2 ;
- **pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton 2.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 3



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

Fonctionnement



Fonction activée, suivant véhicule, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite 4 s'affichent en gris au tableau de bord.

Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite 4 s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter ou intervenir si :

- votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 65 km/h environ ;
- et

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– le témoin  et les indicateurs de lignes **4** gauche et droite sont de couleur blanche.

La fonction est prête à alerter ou intervenir si :

- une ligne est franchie ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, si le réglage « Intervention sur ligne discontinue » est sélectionné.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- et

– le témoin  et l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le



et l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagnés d'une vibration au volant.

Lorsque le réglage « Intervention sur ligne discontinue » n'est pas sélectionné, la fonction entre en alerte si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;
- et

– le témoin  et l'indicateur **4** de la ligne franchie passent en rouge au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Cas particuliers

– Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un si-

gnal sonore et, suivant véhicule, du

témoin  en jaune jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

ou

– Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal so-

nore et du témoin  en jaune et du clignotement de l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Réglages

Réglages depuis l'écran multimédia 3



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **3**, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction :
 - **réglage sélectionné** : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule,

- **réglage non sélectionné** : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au niveau du volant sans correction de la trajectoire du véhicule.
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant ;
- suivant véhicule « Anticipation de sortie » ou « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indisponibilité temporaire/inhibition de la fonction

La fonction est temporairement indisponible ou inhibée lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;

- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du système de contrôle électronique de la stabilité ;
- intervention du système de freinage antiblocage ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Désactivation automatique

La fonction est automatiquement désactivée lorsque :

- le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;
- le système électronique de la stabilité est en dysfonctionnement ;
- le système de freinage antiblocage est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;
- le témoin  est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée,

le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin



s'affiche en jaune au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;

ou

- « Aides conduite à contrôler » ;

ou

- « Caméra avant à contrôler ».

Dans ces cas, consultez un Représentant de la marque.

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...); des lignes peu contrastés ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se déclencher.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

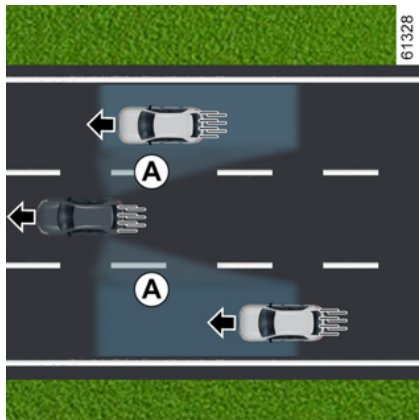
- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur);
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque);

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le véhicule tracte une remorque ou une caravane;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

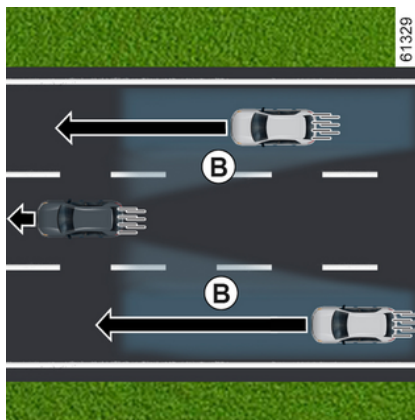
Avertisseur d'angle mort



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A** ;
- et/ou
- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **B** et roulant à une vitesse supérieure.

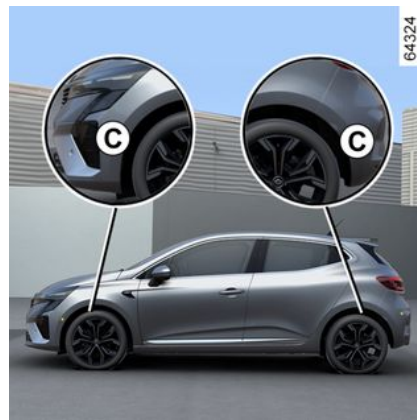
La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité



Veillez à ce que la zone **C** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1



Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation/désactivation depuis l'ordinateur de bord 2



– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur le Monde « Réglages » ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages véhicule ». Appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le réglage « Angle mort » ;

– appuyez sur le contacteur **7** OK pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée ;



fonction désactivée.

Appuyez sur le contacteur **6** pour revenir au menu précédent.



La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard.

Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

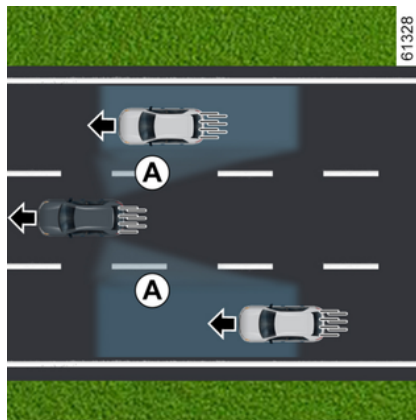
Indicateur 8



L'indicateur **8** se situe sur chacun des rétroviseurs **9**.

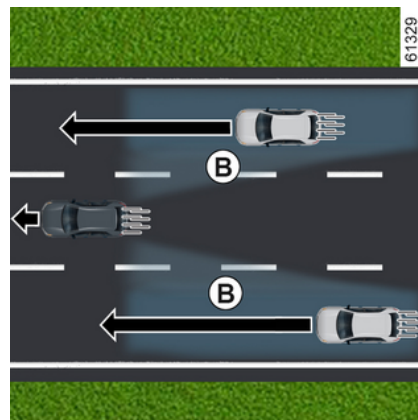
Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **9** pour visualiser les indicateurs **8**.

Fonctionnement



La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h environ et :

- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- lorsqu'un véhicule approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **B**.



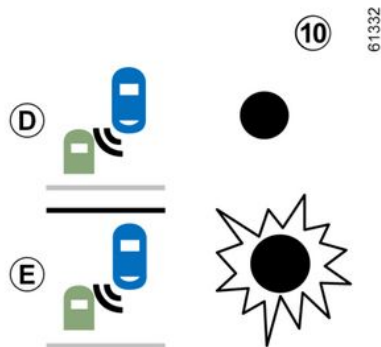
Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **8** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Affichage D



Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **10** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.



Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur **10** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant.

Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distances de sécurité



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



À partir des informations provenant de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui

le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 200 km/h environ.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Activation/désactivation



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 2



Depuis le Monde « VEHICULE » de votre écran multimédia **2**, appuyez sur le menu « AIDES CONDUITE ».

Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».

Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation depuis le tableau de bord 3



- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur le Monde « Réglages » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Réglages véhicule ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le réglage « Alerte distance » ;

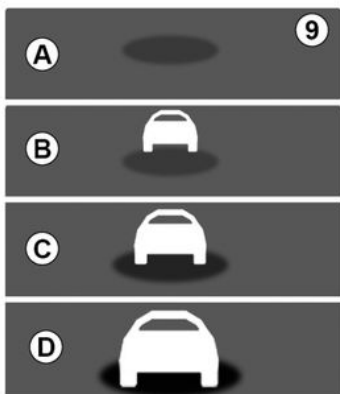
- appuyez sur le contacteur **8** OK pour activer ou désactiver la fonction :

☒ fonction activée

☐ fonction désactivée

Appuyez sur le contacteur **7** pour revenir au menu précédent.

Fonctionnement



Fonction activée, l'indicateur **9** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;

- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;
- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **3**, affichage **D**, s'affiche en rouge au tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée de la caméra.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissement



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (site de construction, chantier routier...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence



À partir des informations provenant de la caméra **1**, le système détermine la distance qui le sépare :

- du véhicule qui le précède dans la même voie ;
- ou
- des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;
- ou
- des véhicules traversants perpendiculairement ;
- ou
- des véhicules arrêtés ;

- des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule



Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt

complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Fonctionnement

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision le système :

- **vous alerte d'un risque de collision** : le message « Obstacle détecté » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota : si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accen-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

tuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

– **peut déclencher le freinage** : si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient im-

minente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota :

- lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;
- si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;
- après toute activation du freinage par le système, le message « Sécurité Avancée déclenchée » sera affiché.



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.



Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

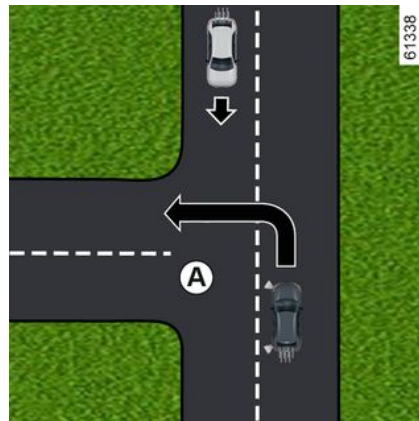
Détection des véhicules

Détection des véhicules circulant sur la même voie

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 180 km/h environ.

Détection des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction



Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie

Les véhicules traversants perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

Détection des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ.

Détection des piétons et des cyclistes

Détection de piétons et cyclistes sur la même voie

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

Détection de piétons et cyclistes lors d'un changement de direction

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

Activation/désactivation



Suivant, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au redémarrage du moteur.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 2



Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation/désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 3



- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « VEHICULE » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « REGLAGES ». Appuyez sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Freinage actif » et appuyez sur le contacteur **7 OK**.

Appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

☒ fonction activée ;

☐ fonction désactivée.

À la désactivation du système, le témoin ou , suivant véhicule,

 s'allume en jaune au tableau de bord.

À l'activation du système, le témoin s'éteint.

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglages depuis l'écran multimédia **2**



Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **2**, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela, sélectionnez :

- « Tard » ;
- « Standard » ;
- « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Réglages depuis le tableau de bord **3**



– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « VEHICULE » ;

– faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « REGLAGES ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Sensibilité freinage actif ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **7** OK.

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



ou, suivant véhicule, s'allume en jaune au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin



ou, suivant véhicule,



s'allume au tableau de bord accompagné des messages « Caméra avant à contrôler » ou « Caméra à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

Avertissement



Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ou la pédale d'embrayage est appuyée depuis dix secondes environ ;
- lorsque le frein de parking est activé ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre un objet (véhicule...) et son environnement (exemple : véhicule blanc situé dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- ...

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

3



Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ.
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système.
- La zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos, vélos, aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- Le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Le freinage actif d'urgence peut être interrompu à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte vigilance conducteur

L'alerte vigilance conducteur est une fonction qui analyse le comportement du conducteur (style de conduite, direction du véhicule...) et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

Elle tient compte d'évènements tels que :

- mouvements du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, pédale de frein...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.

Fonctionnement



La fonction est prête à alerter si :

- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à environ 70 km/h.

En cas de risque de fatigue ou baisse d'attention, le message « Alerte vigilance Faire une pause » **1** s'affiche au tableau de bord, accompagné d'un signal sonore. Appuyez sur le contacteur **2** OK pour effacer l'alerte. Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Après effacement du message, le système continue la surveillance de vigilance et émet une nouvelle alerte si besoin.



L'alerte vigilance conducteur surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet.

Le système se réinitialise à chaque démarrage moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.



Lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 3 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 215.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton **3** ;
- **pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton **4**.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 4



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- certains styles de conduite (conduite inappropriée...) ;
- la conduite sur une route en mauvais état ;
- fort vent latéral ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- l'horloge est mal configurée (suivant véhicule) ;
- routes sinueuses ;
- traction d'une remorque.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Suivi vigilance à contrô-

ler » accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Faites vérifier le système par un Représentant de la marque.

Détection de panneaux de signalisation routière



Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en

fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur. Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques issues d'un abonnement pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse est actif ou le régulateur de vitesse adaptatif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (➔ **248 ➔ 255**).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Particularités

Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

- lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule ;
- pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse détectée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise .

Pour les véhicules sans abonnement cartographique :

lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées ➔ **125**.

Nota : Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



clignote (indicateur **2**) et est accompagné d'un signal sonore pour vous en informer.

Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

2. Panneaux de signalisation routière additionnels (début ou fin d'interdiction de dépasser, vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau éteint...).

3. Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse (exemple : début d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, le cercle autour du panneau



Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

Suivant équipement, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

En cas de non mise à jour, la performance du système sera dégradée (limitation de vitesse erronée...).

Nota : en cas d'absence de cartographie pour un pays, un message s'affiche à l'écran multimédia pour vous en avertir et pour télécharger les données cartographiques du pays.

Pour la gestion et la mise à jour de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée.

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation des alertes sonores de survitesse depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonore peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 215.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver l'alerte sonore**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton **4**. Le témoin lumineux du bouton **4** s'éteint ;
- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton **4**. Le témoin lumineux du bouton **4** s'allume.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 5



Pour accéder à l'activation ou à la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation

(Suivant véhicule)

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse adaptatif aux limitations de vitesse détectées : faites un appui court sur le contacteur 6 pour adapter la vitesse du véhicule à la limitation indiquée sur le dernier panneau de signalisation détecté.

Nota : pour les véhicules avec abonnement cartographique, vous pouvez adapter automatiquement la vitesse du véhicule à chaque nouvelle limitation indiquée sur les panneaux de signalisation détectés. Pour cela, faites un appui long d'environ deux secondes sur le contacteur 6.

Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartographiques,

l'affichage  ou, suivant véhi-

cule,  s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations cartographiques ne sont pas à jour.

Nota : lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement,

l'affichage  ou, suivant véhi-

cule,  s'affiche au tableau de bord.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées/sorties de ville).

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

LIMITEUR DE VITESSE

Présentation



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Commandes

1. Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse .
2. Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse .
3. Activation et variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).

4. Activation et variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).

5. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).



Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 243.

Conduite



Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte et tant que cette vitesse

n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à ce que le témoin s'affiche au tableau de bord.

Le témoin  s'affiche en gris au tableau de bord.

Le message « Limiteur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** (RES/+) ou le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant

véhicule, le témoin  s'allume en blanc.

La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **4** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée.

Pour cela, enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (O).

La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4**.

LIMITEUR DE VITESSE



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

3

Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas, le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Présentation



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

Commandes

1. Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse .

2. Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse .

3. Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

4. Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

5. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Mise en service

Pressez le contacteur **1**.

Le témoin  s'allume en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de

RÉGULATEUR DE VITESSE

l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (SET/-) ou le contacteur **3** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vi-

tesse enregistrée et du témoin 

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

Variation de la vitesse de régulation



Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3** (RES/+) pour augmenter la vitesse.

Nota : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incrémentations successives.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore rentient à intervalle régulier pour vous en informer.

RÉGULATEUR DE VITESSE



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Mise en veille de la fonction



La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les vé-

hicules à boîte de vitesses automatique ;

- suivant véhicule, la pédale d'embrayage de manière prolongée ou par une mise au point mort prolongée.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyez sur le contacteur **3** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin



Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contac-

teur **2** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction



La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

RÉGULATEUR DE VITESSE

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

3



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

À partir des informations provenant d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif (ou le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique) vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée ➔ **243**, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconnus par la caméra.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 140 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction régulateur de vitesse adaptatif est activable :

- de 0 km/h à 160 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatiques ;
- de 30 km/h à 160 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle.

La fonction est représentée par le

symbole .

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Le régulateur peut présenter des limites de fonctionnement sur route fortement sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Localisation de la caméra 1



Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Commandes

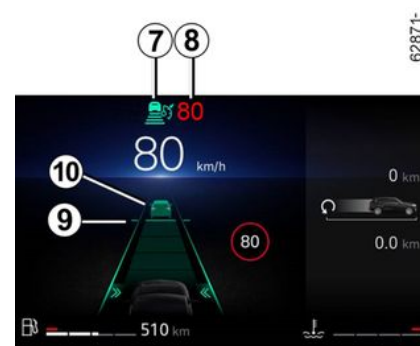


- 2.** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 3.** Réglages de la distance de suivi.
- 4.** Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif



- 5.** Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 6.** Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

Affichages



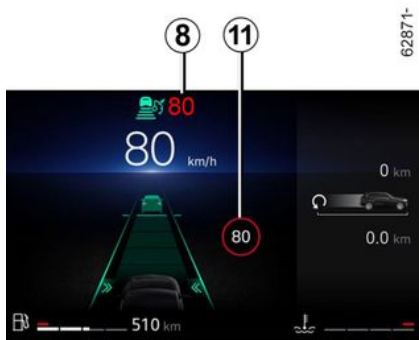
- 7.** Témoin régulateur de vitesse adaptatif.
- 8.** Vitesse de régulation mémorisée.
- 9.** Distance de suivi mémorisée.
- 10.** Véhicule suivi.



La zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Activation de la fonction avec détection de limitation de vitesse



Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée, appuyez sur le contacteur **5** (SET/-) ou **6** (RES/+) pour adapter la vitesse du véhicule **11** aux limites de vitesse détectées par la caméra.

Au passage du panneau, la vitesse de croisière **8** adopte la valeur de la vitesse détectée **11**.

Mise en service

Pressez le contacteur **4**.

Le témoin **7**  s'allume en gris et le message « Régulateur adaptatif prêt à repartir » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la fonction stationnement assisté est déjà activée ➔ **278**.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ou à vitesse stabilisée pour tous les véhicules, pressez les contacteurs **5** (SET/-) ou **6** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **8** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de

la vitesse de régulation et du témoin



Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 160 km/h ou en-dessous de 30 km pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 30 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **9** s'affiche en vert au tableau de bord.

Le réglage de la distance de suivi est mémorisé par la système entre chaque activation du régulateur de vitesse adaptatif et pour le prochain cycle de démarrage du véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **10** apparaît au-dessus des barres de suivi **9** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

Nota : la taille de la silhouette **10** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par

un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs **5** ou **6** :

- contacteur (SET/-) **5** pour diminuer la vitesse ;
- contacteur (RES/+) **6** pour augmenter la vitesse.

Réglage de la distance de suivi



À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **3**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **A** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
- barre de suivi **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord.

Les autres barres restent en gris.

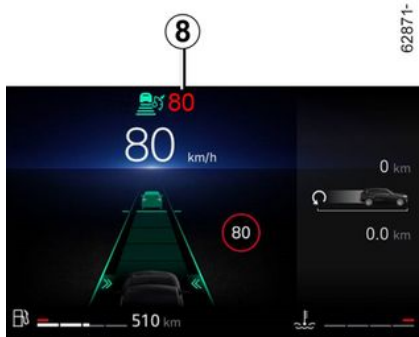
Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.



Le réglage de la distance de suivi est mémorisé par la système entre chaque activation du régulateur de vitesse adaptatif et pour le prochain cycle de démarrage du véhicule.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Dépassement de la vitesse de régulation



À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **8** s'affiche en rouge.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend auto-

matiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

Arrêt et départ

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire (en situation d'embouteillage...). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi. La fonction Stop and Start peut mettre en veille le moteur ➔ **175**. Lorsque le véhicule suivi repart :

- si l'arrêt n'a pas dépassé trente secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur ;
- si l'arrêt a dépassé trente secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **6** (RES/+) est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule. Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour relancer le ré-

gulateur » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive. L'extinction du té-

moins **7**  confirme l'arrêt de la fonction.

Sortie de mise en veille de la fonction

- Le frein de stationnement est serré.
- La fonction AEB déclenche le freinage.
- Le système de stationnement (HFP) est activé.
- Le capteur est obstrué (cécité de la caméra détectée).
- Le régime moteur est inférieur à un régime minimum ou supérieur à un régime maximal (les seuils dépendent du moteur).

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Appuyez sur le contacteur **6** (RES/+) dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **5** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **2** (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la boîte de vitesses automatique en P ou N ;
- vous passez la marche arrière ;

- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 170 km/h ;
- **pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesse manuelle**, la vitesse est inférieure à 20 km/h ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC) ;



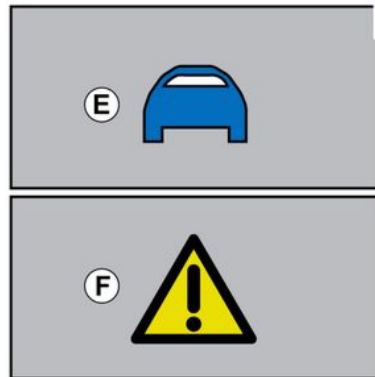
La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

- vous appuyez sur la pédale d'embrayage de manière prolongée, ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris

des témoins accompagnés du message « Régulateur adaptatif déconnecté » au tableau de bord.

Alertes « reprise de contrôle du véhicule »



Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), le système peut ne pas avoir le temps de réagir.

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

- l'alerte orange **E** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

ou

– l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

Arrêt de la fonction

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur **4**.

L'extinction du témoin **7**  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Indisponibilités temporaires

L'extinction du témoin gris **7**  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone de la caméra ne soit pas occultée (saleté, boue, neige...) ou choquée.

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

– une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très fai-

blement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
– une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif », le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, le message s'affiche au tableau de bord :

– « Caméra avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du té-

moin  ;

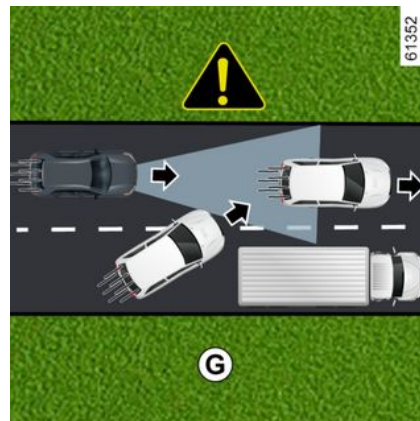
– « Véhicule à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin



– « Caméra/Radar à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

Limitations du fonctionnement du système



Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **G**) sera pris en compte par le système

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

qu'une fois entièrement entré dans les champs de détection de la caméra.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.



Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **H**) ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.



Le régulateur de vitesse adaptatif doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).



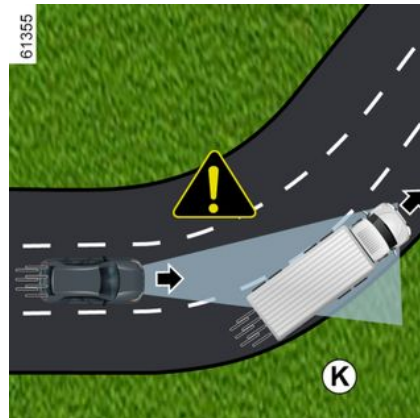
Détection en virage

À l'entrée d'un virage et en courbe, la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **J**).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.



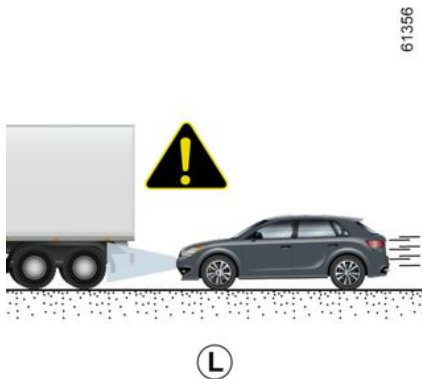
Détection des véhicules dans les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.

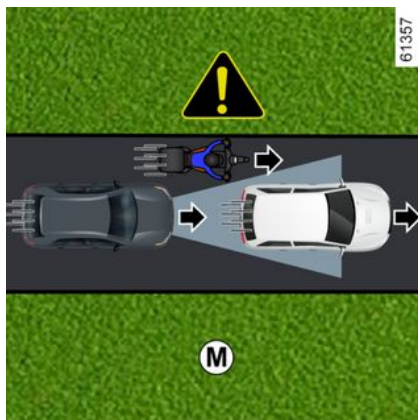


Véhicules cachés par le relief

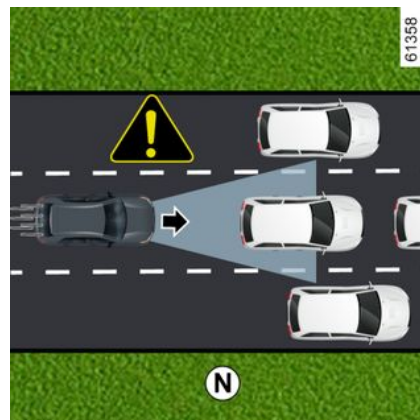
Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

Véhicules en dehors des champs de détection de la caméra

Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection de la caméra notamment dans les cas suivants :



- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **M**).



Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

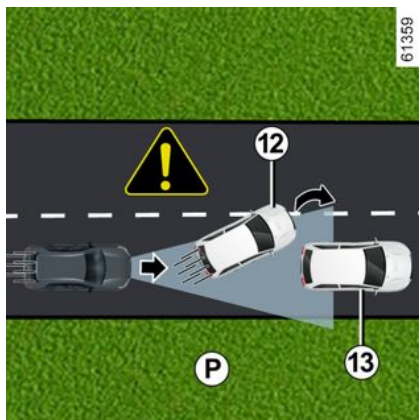
- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

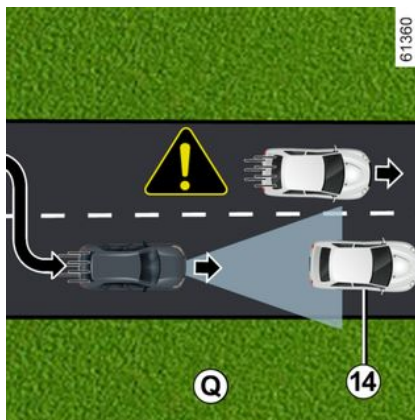
- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

3

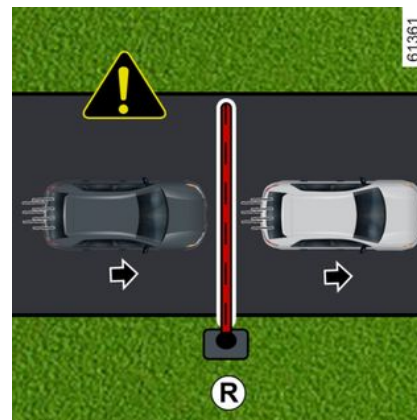


- les véhicules suivis **12** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **13** lent ou à l'arrêt (exemple **P**) ;
- les véhicules lent ou à l'arrêt **14**, lorsque vous changez de voie (exemple **Q**).



Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple **N).**

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Non détection des obstacles fixes et des petits gabarits

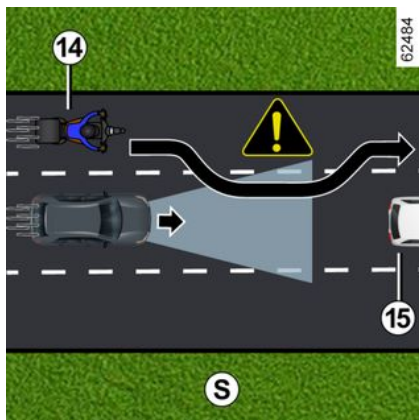
Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, scooter, trottinettes, caddie... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **R**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système.

Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse

Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **14** (moto, voiture...) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi **15**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur. Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système. Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d'accélération intempestif.

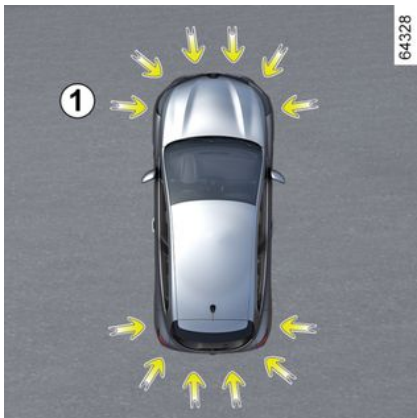
De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDES AU STATIONNEMENT

Aide au parking

Principe de fonctionnement



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à

une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

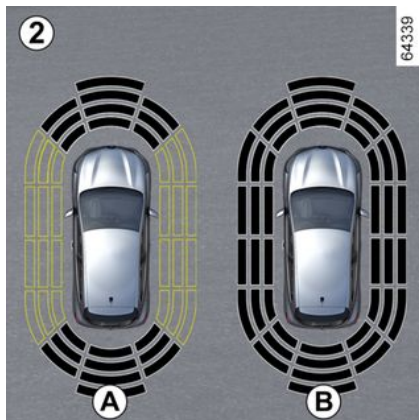
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que la zone détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT

Fonctionnement



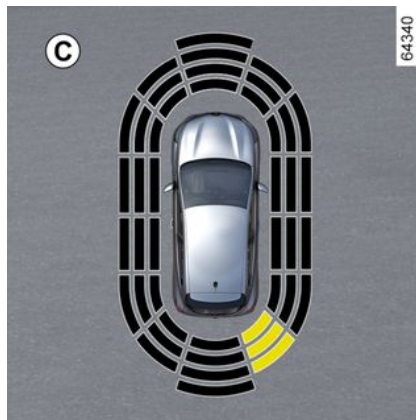
L'afficheur **2** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complément des signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- affichage **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- affichage **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

Détection d'obstacles



La plupart des obstacles se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant équipement, de l'avant et des côtés du véhicule sont détectés.

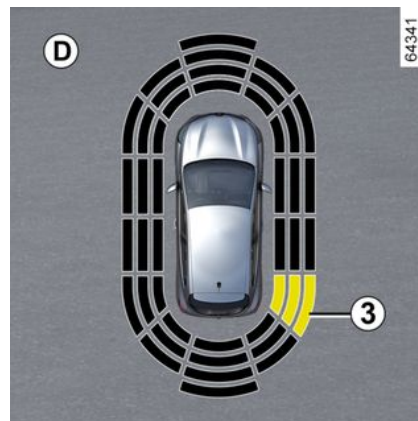
La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **C**).

Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.

i En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Particularité des obstacles détectés sur le côté



Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

AIDES AU STATIONNEMENT

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche (affichage **D**);
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche hachurée.



En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Activation/désactivation

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia **4**



Depuis le Monde « VEHICULE » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « AIDES PARKING ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

Activation/désactivation depuis l'ordinateur de bord **5**



- Véhicule à l'arrêt, par appui sur le contacteur **6**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « VEHICULE »;
- par appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9** OK;
- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Parking ». Appuyez sur le contacteur **9** OK;
- appuyez sur le contacteur **9** OK pour activer ou désactiver la fonction;

AIDES AU STATIONNEMENT

–  fonction activée

–  fonction désactivée

Nota : suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes en position **N** ou **P** ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur

Réglages depuis l'écran multi-média 4



Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « VEHICULE » de votre écran multi-média 4, appuyez sur le menu « AIDES PARKING ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AIDES AU STATIONNEMENT

Réglages depuis l'ordinateur de bord 5



- Véhicule à l'arrêt, par appui sur le contacteur **6**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « VEHICULE » ;
- par appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Parking ». Appuyez sur le contacteur **9** OK.

Désactivation du son du système (suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : à l'approche de l'obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores ou, suivant véhicule, la zone de détection concernée :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Nota : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter de façon intempestive.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement ;

- soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord ;
- soit le système ne produit pas de son (sauf désactivation volontaire) ou pas d'affichage au passage de la marche arrière..

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres.

Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres. Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire, pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des détecteurs a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage non reconnu par le système (boule, crochet, adaptateur électrique...).

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra de recul

Fonctionnement



Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia **2** accompagné d'un ou de deux gabarits **3** et **4** (fixe et mobile).

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).

Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

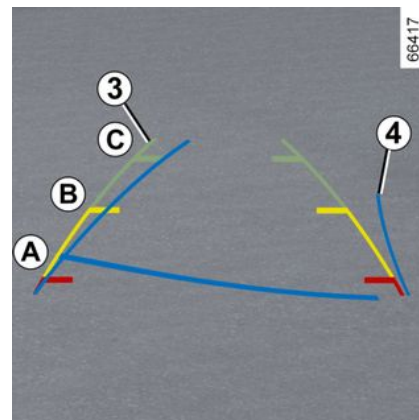


Gabarit fixe 3

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.



Gabarit mobile 4

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**.

Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Particularité

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

AIDES AU STATIONNEMENT

Activation, désactivation de la caméra de recul



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction depuis l'écran multimédia **2**, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez la caméra de recul et validez votre choix.

Vous pouvez également régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran

noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat.

Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

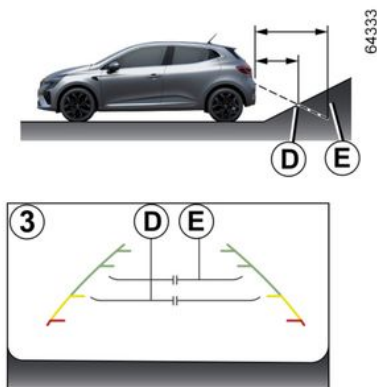
Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît et l'affichage caméra disparaît.

AIDES AU STATIONNEMENT

Différence entre la distance pré-vue et la distance réelle

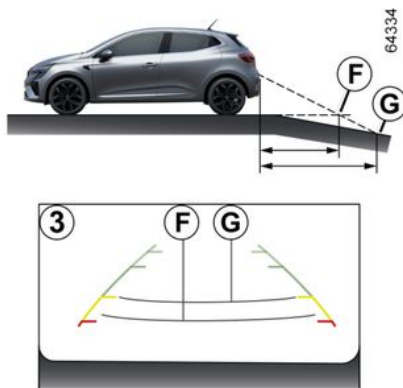


Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **3** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

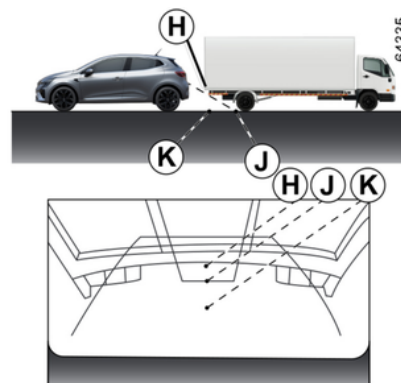


Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **3** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.



Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran.

La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur).

Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

AIDES AU STATIONNEMENT

Stationnement assisté



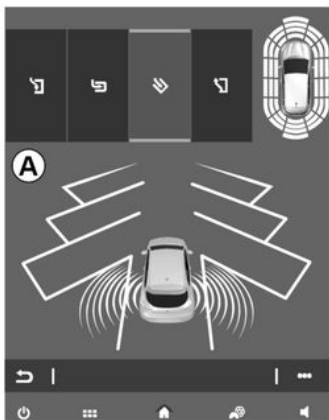
À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **3**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.

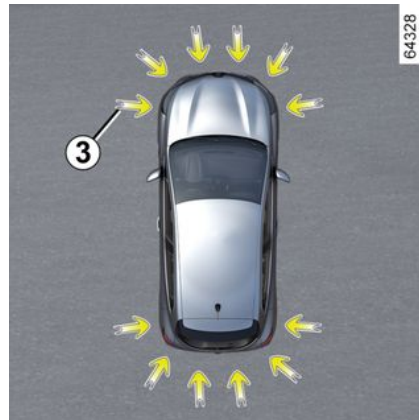
Mise en service



Véhicule à l'arrêt ou roulant à moins de 30 km/h environ :

- appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et l'affichage **A** apparaît sur l'écran multimédia **1** ;
- actionnez les feux indicateurs de direction vers le côté du véhicule où vous voulez vous stationner.

Particularités



Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **3** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté sur la face avant ou arrière de votre véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT

Choix de la manœuvre



Le système peut réaliser quatre types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ;
- stationnement du véhicule dans une place en bataille ;
- stationnement du véhicule dans une place en épi ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

Nota : au démarrage du véhicule, ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de

place en créneau. Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia **1**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra de recul ou de la caméra 360° pour vous aider dans la manœuvre ➔ **268**, ➔ **275** et ➔ **283**.

Fonctionnement

Stationnement

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles sur le côté de stationnement choisi.

Nota : en cas de places de stationnement disponibles de l'autre côté du véhicule, actionnez les feux indicateurs de direction de l'autre côté pour que le système puisse détecter la place.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia, re-

pérée par la lettre « P » affichée en petit.

Conduisez lentement, feux indicateurs de direction activés du côté de la place, jusqu'à l'apparition du message « Stop » accompagné d'un signal sonore.

La place est alors repérée sur l'écran multimédia par la lettre « P » affichée en grand.

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia **1**.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.

6 AIDES AU STATIONNEMENT



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Sortie de stationnement d'une place en créneau

- Faites un appui court sur le contacteur **2** ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;

- actionnez les feux indicateurs de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;
- faites un appui long sur le contacteur **2** (deux secondes environ).

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **1** et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du té-

moin  au tableau de bord accompagnée d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia **1** vous avertit de la fin de la manœuvre.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dans.

Suspension/Reprise de la manœuvre



La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile depuis trop longtemps ;

AIDES AU STATIONNEMENT

- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- le moteur s'arrête ;
- une des portes ou le coffre s'ouvre.

L'extinction du témoin du le contac-

teur **2** et du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la suspension de la manœuvre.

Le motif de l'interruption s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

Assurez-vous :

- d'avoir lâché le volant ;

et

- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;

et

- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;

et

- que le moteur est démarré.

Si le témoin du contacteur **2** clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, faites un appui long sur le contacteur **2**.

Le témoin du contacteur **2** s'allume

et le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées à l'écran multimédia **1**.

Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h ;
- par appui sur le contacteur **2** ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manœuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- la manœuvre a été suspendue trop longtemps.

L'extinction du témoin du contac-

teur **2** et du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de l'annulation de la manœuvre.

Le motif de l'annulation s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des capteurs peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Risque d'alertes intempestives et erronées.

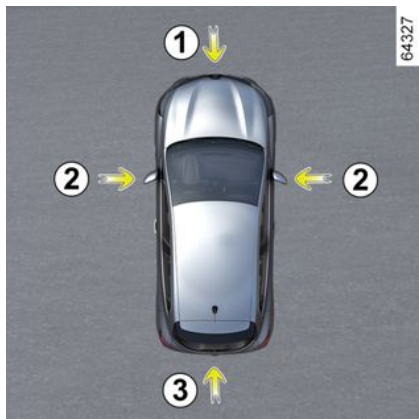
Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra 360°

Présentation

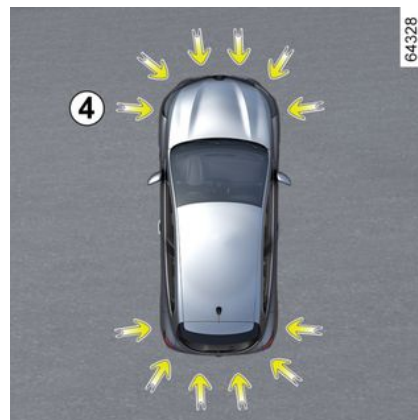


À partir des informations provenant des caméras **1**, **2**, et **3** implantées dans le bouclier avant, dans les rétroviseurs et sur le hayon, ainsi que des détecteurs à ultrasons **4** situés dans les boucliers du véhicule, la fonction vous aide dans les manœuvres difficiles (stationnement...) en affichant l'environnement du véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



Fonctionnement

Les caméras transmettent quatre vues séparées sur l'écran multimédia **5**.

Elles permettent de visualiser l'environnement du véhicule :

- vue avant : utilisation de la caméra **1** ;
- vue arrière : utilisation de la caméra **3** ;
- vue plongeante : utilisation des caméras **1**, **2**, et **3** ;

AIDES AU STATIONNEMENT



– vue latérale avant (suivant véhicule) : utilisation de la caméra 2 (côté passager).

Les détecteurs à ultrasons vous permettent de détecter des obstacles à l'avant, à l'arrière et suivant véhicule, sur les côtés du véhicule.

Nota : veillez à ce que les caméras ne soient pas occultées (saletés, boue, neige, buée...).

Vue avant 1



La vue de la caméra avant s'affiche sur l'écran multimédia 5.

Vue arrière 3



La vue de la caméra arrière s'affiche sur l'écran multimédia 5.

 L'écran multimédia 5 représente une image inversée pour la vue arrière 3 comme dans un rétroviseur.

AIDES AU STATIONNEMENT



En vue avant ou en vue arrière : lors des manœuvres en pente, les objets affichés sur

l'écran multimédia sont en réalité plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

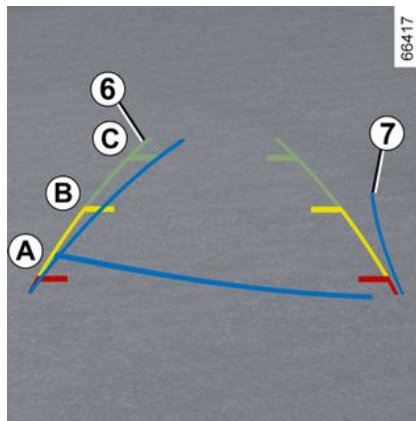
Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



Gabarit fixe 6

La vue « avant » ou la vue « arrière » retransmise sur l'écran multimédia 5 est accompagnée d'un ou de deux gabarits 6 et 7.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).



Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Gabarit mobile 7 (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5.

Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant dans la vue avant et la vue arrière.



Les gabarits présentés pour les vues avant, arrière et latérales sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran multimédia peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

AIDES AU STATIONNEMENT



Du fait de la représentation combinée des caméras :

- les objets de dimensions élevées (trottoir, véhicule...) peuvent apparaître déformés sur la vue plongeante ;
- les objets qui se trouvent au-dessus du véhicule ne sont pas affichés.

Vue plongeante



La vue plongeante est une représentation combinée issue des caméras **1, 2 et 3**.

Elle affiche une vue du dessus du véhicule avec son environnement.

Elle permet de confirmer un visuel de la position du véhicule par rapport à son environnement immédiat (avant, arrière et latéral).

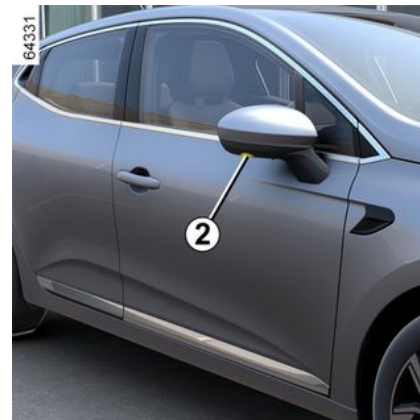
Le visuel **8** indique la position du véhicule. Les zones **9** non couvertes par les caméras sont indiquées en noir.



En « vue plongeante », les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Vue latérale avant côté passager 2



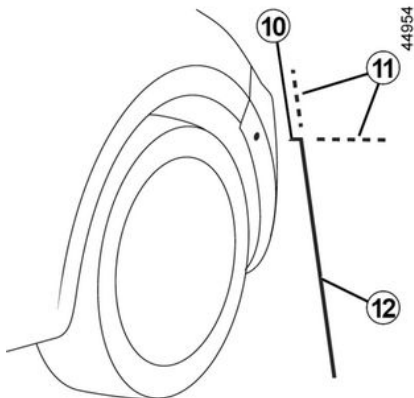
(suivant véhicule)

La vue de la caméra, implantée dans le rétroviseur extérieur, transmet une vue latérale sur l'écran multimédia **5**.

Suivant véhicule, à partir de l'écran multimédia, vous pouvez changer la vue plongeante par la vue latérale avant.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AIDES AU STATIONNEMENT



La vue « latérale avant côté passager » retransmise sur l'écran multimédia est accompagnée de gabarits fixes pour évaluer les distances.

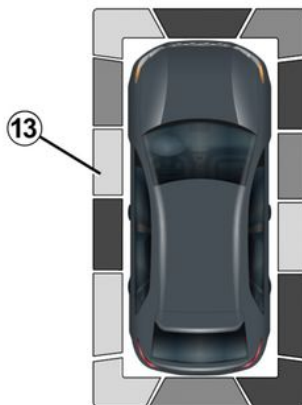
Gabarits fixes 10, 11 et 12

Le gabarit fixe 10 indique la partie avant du véhicule.

Le gabarit fixe 12 indique la largeur du véhicule y compris le rétroviseur extérieur.

Les gabarits fixes 11 sont indiqués en vert et en pointillés.

Il s'agit d'un prolongement des gabarits fixes 10 et 12.



Suivant véhicule, à partir de l'écran multimédia, vous pouvez remplacer la vue plongeante par la vue latérale avant.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Détection des obstacles

Système activé, lorsqu'un ou plusieurs obstacles sont détectés autour du véhicule par la fonction « aide au parking », les indicateurs 13 s'affichent :

- sur la vue plongeante ;
- suivant véhicule, sur la vue latérale avant côté passager.

En plus de l'alerte sonore, ces indicateurs vous informent de la proximité

de l'obstacle par différentes couleurs :

- Vert : obstacle entre 50 et 70 cm environ ;
- Jaune : obstacle entre 30 et 50 cm environ ;
- Rouge : obstacle à moins de 30 cm environ.

Ces indicateurs vous informent également de l'endroit où sont détectés les obstacles autour du véhicule, selon leurs positions autour de l'icône « véhicule ».

Pour plus d'informations ➔ 268.

Activation/désactivation



Mode automatique

6 AIDES AU STATIONNEMENT

Contact mis, le mode automatique est activé au passage de la marche arrière.

La vue arrière et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia **5**.

Au passage rapide de la marche arrière vers la marche avant, la vue arrière et la vue plongeante sont remplacées par la vue avant et la vue plongeante sur l'écran multimédia **5**.

Le mode automatique se désactive :

- lorsque le levier de vitesses est en position neutre pour une boîte de vitesse mécanique ou en position N ou P pour une boîte de vitesses automatique pendant trois secondes environ ;
- lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 10 km/h environ en marche avant.

Mode manuel

Pour activer le mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur le contacteur **14**, la vue avant et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia.

Le mode manuel est désactivé :

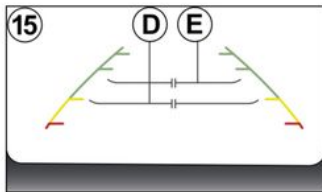
- lorsque le véhicule atteint une vitesse de 10 km/h environ en marche avant ;
- sans action sur le levier de vitesses pendant environ trois minutes ;

- lorsque vous appuyez sur le bouton **14**.



- N'utilisez pas la fonction lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position de rangement.
- Assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous utilisez la fonction.
- Ne placez aucun objet sur ou devant les caméras.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

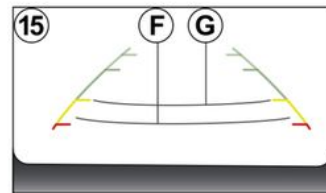


Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **15** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.



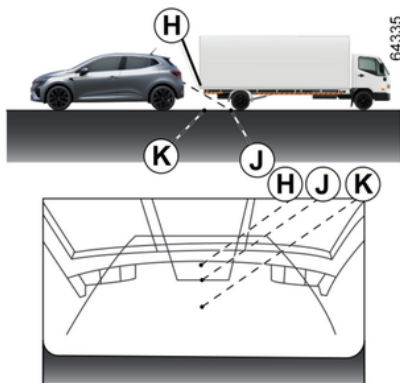
Avancer ou reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **15** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

AIDES AU STATIONNEMENT

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.



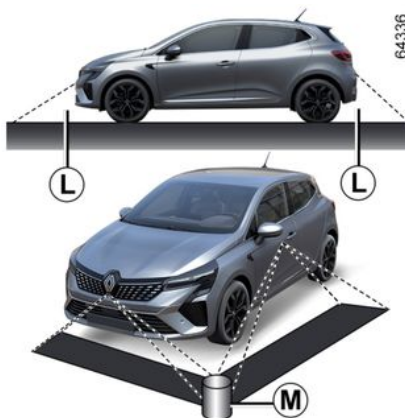
Avancer ou reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran.

La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur).

Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.



Limitations du fonctionnement du système

Le système ne peut pas afficher les objets situés dans certaines zones.

En mode de vue avant ou arrière, le système ne permet pas de visualiser un objet situé dans la zone **L**.

En mode de vue plongeante, le système ne permet pas de visualiser un objet de grande taille situé dans la zone **M** (près du bord des zones d'affichage).

Modification de l'affichage



Contact mis, appuyez sur le contacteur **14** ou déplacez le levier de sélection en position P (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou en marche arrière (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle) pour utiliser la fonction.

La fonction affiche différentes vues d'écran selon la position du levier de vitesses.

Suivant véhicule, vous pouvez sélectionner la vue plongeante ou la vue latérale avant côté passager.

AIDES AU STATIONNEMENT



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

3

Si le levier de vitesses est en position R (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou en marche arrière (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont les suivantes :

- écran divisé de vue arrière/vue plongeante ;

ou

- écran divisé de vue arrière/vue latérale avant (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position P (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou en position neutre (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue arrière et de vue plongeante ;

ou

- écran divisé de vue arrière et de vue latérale avant (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position D (pour les véhicules à boîte de vitesses automa-

tique) ou l'engagement d'un rapport (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue avant et de vue plongeante ;

ou

- écran divisé de vue avant et de vue latérale avant (suivant véhicule).

Ajustement des réglages des caméras

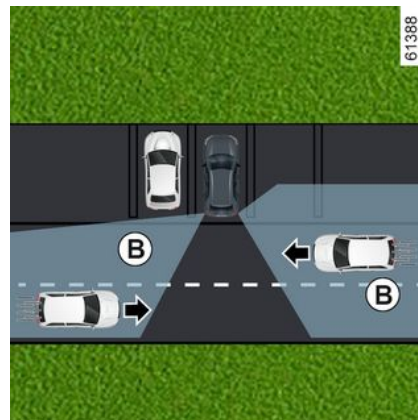
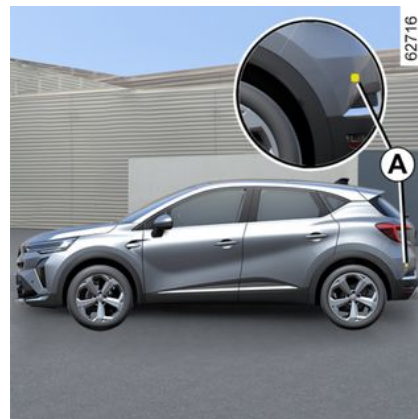
Vous pouvez modifier les paramètres suivants :

- la luminosité ;
- les couleurs ;
- le contraste.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : pour des raisons de sécurité, les vues ne sont pas affichées dans le menu « Réglages » lorsque le véhicule est en mouvement.

Avertisseur de sortie de stationnement



AIDES AU STATIONNEMENT



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

- la marche arrière est enclenchée ;
- et
- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.



La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-chocs...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité

Veillez à ce que la zone **A** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

AIDES AU STATIONNEMENT

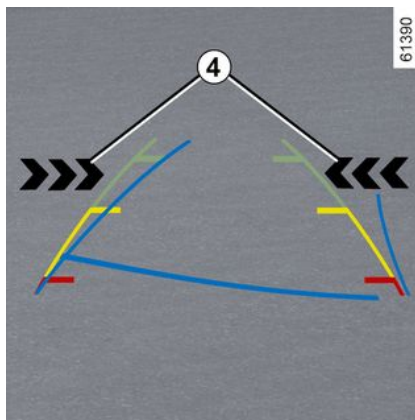
Fonctionnement



La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de votre véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté, les indicateurs **2** s'allument sur les deux rétroviseurs extérieurs **3**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs **3** pour visualiser les indicateurs **2**.



Les indicateurs **4** sur l'écran multi-média, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

Nota : nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

Avertissements



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

- dans les pays couverts par les infrastructures de télécommunication 2G et 3G et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux services de secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1. Témoin de fonctionnement du système :

- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2. Témoin de mode automatique.
3. Bouton SOS.
4. Micro.
5. Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

APPEL D'URGENCE

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

Mode automatique

Lorsque le système est opérationnel, le mode automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;

ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir). Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute interven-

tion sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne

fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale de votre pays, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

MULTI-SENSE

Présentation

Le système « MULTI-SENSE » permet de choisir entre trois modes de conduite agissant, suivant véhicule, sur la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et la sonorité moteur :

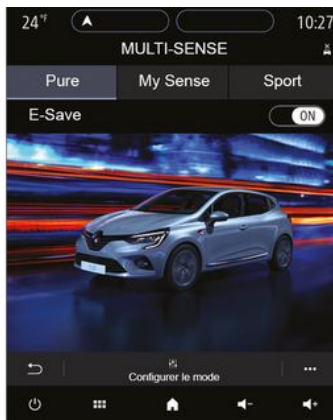
- les modes « Eco » et « Sport » sont prédéfinis et partiellement paramétrables (ambiance lumineuse...);
- le mode « My Sense » est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

- l'assistance de direction ;
- le contrôle dynamique de conduite ;
- la réactivité du moteur et de la boîte de vitesses.

Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- les informations affichées sur l'écran multimédia et, suivant le mode sélectionné, au tableau de bord ;
- suivant véhicule, la sonorité moteur.



i Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables.

Mode « Eco »

Le mode « Eco » est axé sur l'économie d'énergie.

La direction est souple, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses permet de réduire la consommation

➔ 298.

i Dans tous les modes, il est possible de modifier la couleur de l'ambiance lumineuse et de réinitialiser les réglages par défaut.

Le style du tableau de bord est modifiable uniquement depuis le mode « My Sense ».

Mode « Sport »

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses.

La direction est plus ferme.

Mode « My Sense »

Disposant par défaut des réglages standards du véhicule, ce mode vous permet de configurer manuellement la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et, suivant véhicule, la sonorité moteur.

i Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode « My Sense »

MULTI-SENSE

Accès au menu



Vous pouvez accéder au « MULTI-SENSE », suivant véhicule :

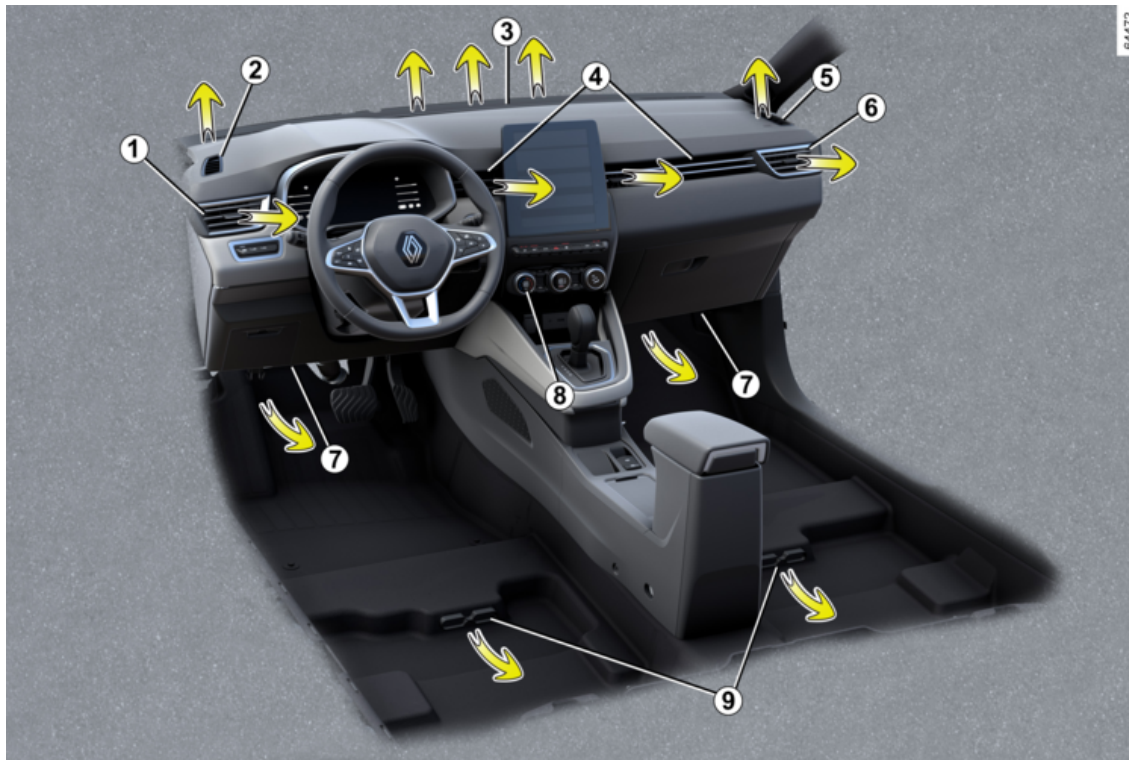
- depuis l'écran multimédia **1** ;
- par le contacteur **2**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air

Sorties d'air



AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

1. Aérateurs latéral gauche
2. Frise de désembuage de vitre latérale gauche
3. Frise de désembuage de pare-brise
4. Aérateurs centraux
5. Frise de désembuage de vitre latérale droite
6. Aérateurs latéral droit
7. Sorties chauffage pieds des occupants
8. Tableau de commandes
9. Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)

Aérateurs centraux 4 et latéraux 1 et 6



Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** vers l'extérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers l'intérieur du véhicule.

Orientation

Manœuvrez le curseur **10** dans la position désirée.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Places arrière



(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants 9.

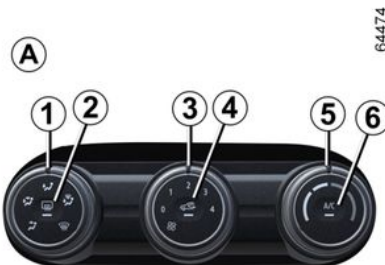


Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Chauffage, climatisation manuelle

Commandes A



(suivant véhicule)

1. Répartition de l'air dans l'habitacle.

2. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

3. Réglage de la vitesse de ventilation.

4. Recyclage de l'air.

5. Réglage de la température de l'air.

6. Air conditionné.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Tournez la commande 1 pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air sort principalement des parties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord et/ou sous les sièges avant).



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Commandes B



(suivant véhicule)

1. Répartition de l'air dans l'habitacle.
2. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
3. Réglage de la vitesse de ventilation.
4. Recyclage de l'air.
5. Réglage de la température de l'air.
6. Commande d'air conditionné.
7. Fonction « voir clair ».

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « 0 » (commande **A**) ou « OFF » (commande **B**).

Appuyez sur la touche **6** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin de la touche s'éteint.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Recyclage d'air

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle si l'air conditionné est activé.

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin de la touche **4**.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **4**, le témoin intégré s'allume.

Nota : afin d'éviter la formation de buée sur les vitres, le système peut désactiver automatiquement la fonction. Le témoin intégré à la touche **4** s'éteint.

Appuyez de nouveau sur la touche **4** pour désactiver la fonction dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Arrêt du système

Tournez la commande **3** sur « OFF » ou « 0 » pour arrêter le système ou appuyez sur la touche **4**. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande **3** pour ajuster la vitesse de ventilation.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **7**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **2** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **7** ou **5**.



Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle si l'air conditionné est activé.



Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « A/C » de la touche **6** éteint), l'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

4

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

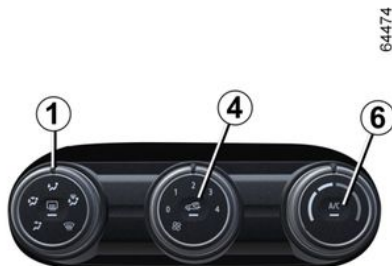
La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « 0 » (commande **A**) ou « OFF » (commande **B**).

Appuyez sur la touche **6** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin de la touche s'éteint.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Mise en service du recyclage d'air



Appuyez sur la touche **4** : le témoin de la touche s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Réglage de la vitesse de ventilation

64474



Manœuvrez la commande **3** pour ajuster la quantité d'air pulsé. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande **3** sur « 0 » (commande **A**) ou « OFF » (commande **B**).

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.



L'utilisation de la position



sur la commande **1** désactive la fonction recyclage pour éviter tout risque d'embuage sur le pare-brise.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **5** vers la droite.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

64474



Moteur allumé, appuyez sur la touche **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **2**. Le témoin s'éteint.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Désembuage rapide

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Amenez les commandes **1**, **3** et **5** sur les positions :

- désembuage  ;
- vitesse de ventilation en position 3 ou 4 ;
- température maximum.

Appuyez sur la touche **4** pour désactiver le recyclage d'air (voyant éteint).

Air conditionné automatique

Les commandes



(suivant véhicule)

1. Réglage de la vitesse de ventilation.

2. Fonction « voir clair ».

3. Réglage de la température de l'air.

4. Mode automatique.

5. Commande d'air conditionné.

6. Répartition de l'air dans l'habitacle.

7. Recyclage de l'air.

8. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **4**.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **1** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **3** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **2**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **8** pour arrêter le fonctionnement de la lunette ar-

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

rière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **2** ou **4**.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

64476



Tournez la commande **6**. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les débembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les débembueurs de vitres latérales

avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air sort principalement des parties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord et/ou sous les sièges avant).

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

64476



4

Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **8**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin intégré s'éteint.

Recyclage d'air

64476



Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche **7**.



Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **7**, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche **7** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Arrêt du système

Tournez la commande **1** sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande **1** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche **4**.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « voir clair » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).
Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Particularités des versions E-tech full hybrid

Le circuit de climatisation du véhicule est également utilisé pour refroidir la batterie de traction. Une baisse d'efficacité prolongée de la climatisation peut entraîner une détérioration prématurée de la batterie de traction.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Fluide frigorigène



59952

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg	(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	(2) Potentiel de réchauffement planétaire (coeffi-

	cient-équivalent CO2).
CO2 eq x.xxxt	(3) La quantité en poids et en équivalent CO2.

Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- (1) 0.420 kg
- (2) GWP 0.501
- (3) 0.0002t



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact ➔ 168 ou ➔ 171.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Systèmes multimédia A, B ou radio C



L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

1. Écran multimédia.
2. Prises multimédia.
3. Commandes sous volant.
4. Commandes au volant.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Prises multimédia 2



Vous pouvez utiliser les prises USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia ou la radio et depuis les commandes sous volant.

Suivant véhicule, vous êtes équipés d'une ou deux prises USB.



Les prises USB permettent également de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.

La prise Jack permet d'écouter de l'audio à l'aide d'un câble auxiliaire.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



En cas de branchement d'un câble d'un accessoire sur un port USB

(exemple : câble de charge d'un smartphone...), veillez à le débrancher après utilisation.

Risque de court-circuit et d'endommagement du port USB en cas de contact entre l'extrémité du câble et un objet métallique (exemple : allume-ci-gare...).

Commandes au volant 4



Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone mains libres **5** et de reconnaissance vocale **6**.

Micro 7



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Chargeur sans fil 8



→ 318

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à

l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Lève-vitres impulsionnel



Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

- 1.** - pour le côté conducteur ;
- 2.** - pour le côté passager avant ;
- 3.** - et **5** pour les passagers arrière.

Des places passagers, agissez sur le contacteur **6**.



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière en appuyant sur le contacteur **4**.

Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsionnel

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Le lève-vitre impulsif est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de seize fois consécutives il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur, une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Nota : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

Fermeture à distance des vitres

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la porte conducteur en mode mains libres, de la carte, ou, suivant véhicule, de la clé**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsif se ferment automatiquement.

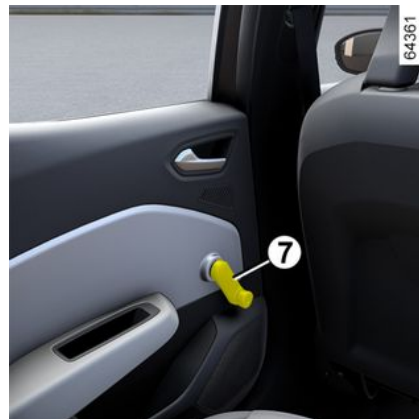
Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Anomalie de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à votre Représentant de la marque.

Lève-vitres manuels



Tournez la manivelle 7.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Pare-soleil, stores

Pare-soleil avant



Abaissez le pare-soleil **1**.

Miroirs de courtoisie

(Suivant véhicule)

Levez le couvercle **2**.



En roulage, veuillez à re-fermer le couvercle du miroir de courtoisie.

Risque de blessures.

Éclairage intérieur

Plafonnier A



Appuyez sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

Plafonnier B



Appuyez sur le contacteur **2** pour le conducteur, **3** pour le passager avant, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Spot de lecture



(Suivant véhicule)

Appuyez sur le contacteur **4**, **5** ou **6**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- une extinction immédiate.



Nota : pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, il est possible de désactiver/activer l'allumage des spots de lecture à l'ouverture des portes ou du coffre depuis l'écran multimédia ➔ **131**.

Éclaireur de boîte à gants



Suivant véhicule, l'éclaireur **7** s'allume à l'ouverture du portillon.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Éclaireur de coffre



L'éclaireur **8** s'allume à l'ouverture du coffre.



Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

Prise accessoires

Prise accessoires 1



Vous pouvez utiliser la prise **1**.

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de portes avant 1



Il peut recevoir une bouteille de 1,5 litre.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Vide-poches ouvert 2



Vide-poches planche de bord 3



Ouvrez et basculez la trappe pour accéder au vide-poches



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangement pare-soleil 4



Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...

Rangement de console centrale/zone de charge d'induction 5



Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

i Suivant pays et souscription, la zone de charge d'induction 5 est également la zone de dépôt pour les smartphones équipés d'une clé digitale ➔ 47.

i Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction 5 lors de la charge de votre téléphone.
Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction 5.

i Les objets laissés dans la zone de charge d'induction 5 risquent de chauffer.
Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

4

Vide-poches d'accoudoir central 7



Soulevez le couvercle **6** de l'accoudoir central.



Porte-gobelets 9



Un système coulissant **8** permet d'accéder au range-gobelet.

Le range-gobelet est équipé de crochets de retenue pour gobelet.

Porte-gobelets 10



Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



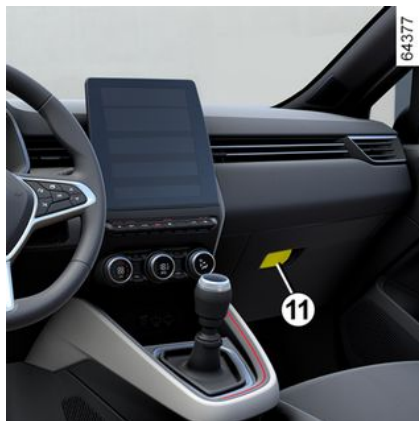
Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

Vide-poches passager



Pour ouvrir, tirez la palette **11**.

Ce vide-poches peut accueillir des documents de format A4, une bouteille...

Vide-poches de portes arrière



Poches de rangement sièges arrière 13



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Poignée de maintien 14



Elle sert à se maintenir en roulage.

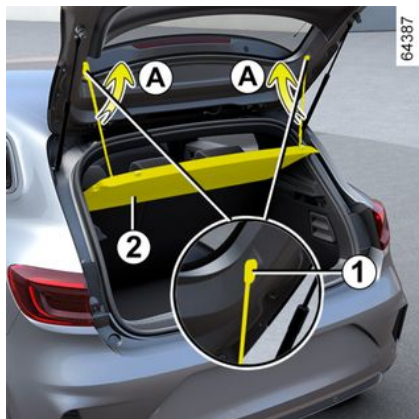
Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

TRANSPORT D'OBJETS

Rangement coffre

Tablette arrière

Dépose



- Levez les clips **1** en effectuant le mouvement **A** pour décrocher les cordons de la porte du hayon ;
- soulevez la tablette **2** pour la déclipper (mouvement **B**) ;
- tirez la tablette vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

Version société



Déclipsez les fixations **3** de chaque côté de la tablette, puis sortez-la par la porte arrière.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.

TRANSPORT D'OBJETS

Aménagements coffre à bagages

Plancher mobile 1



Position plancher plat

Il permet, en basculant le dossier de la banquette arrière, d'obtenir un plancher plat et de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

Le plancher mobile est positionné sur la glissière 2.



Position intermédiaire

Position bloquée, il permet d'accéder aux outils situés sous le tapis de coffre.

- Retirez le plancher mobile 1 ;
- placez-le dans le coffre en le laissant guider derrière la glissière 2.



Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.



Position de rangement

Il permet d'obtenir un plus grand volume de rangement du coffre.

- Retirez le plancher mobile 1 ;
- placez-le dans le coffre sous la glissière 2.

Crochet porte-sacs 3

Masse maximum par crochet : 5 kg.

Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas A) ;

TRANSPORT D'OBJETS

A

64393



B

64394



- les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



64395

4

TRANSPORT D'OBJETS



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre.

Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Attelage



Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : → 399.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage :

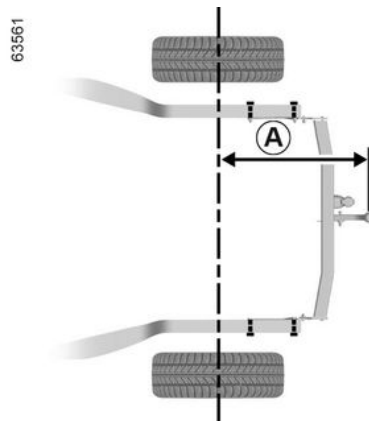
- Attelage (*Traverse et Bras*) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser **28 kg**.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



Cote maximum **A** : 762 mm.

Dispositifs de portage

Précautions d'utilisation

(manipulation du hayon)

Avant de manipuler le hayon, vérifiez les objets et/ou accessoires (portevélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte du hayon.

TRANSPORT D'OBJETS

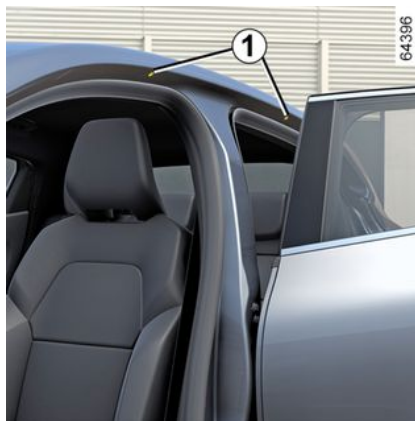
 Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement du dispositif.

Dispositifs de portage sur le toit

 Il est interdit de fixer tout dispositif de portage sur le toit pour les véhicules non équipés d'origine avec des barres de toit longitudinales.

 Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque. Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Véhicules équipés de points de fixation



Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation 1.

Charge admise sur le toit : 80 kg (y compris le dispositif de portage).



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Becquet A



TRANSPORT D'OBJETS



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui

sur le becquet et sur le hayon.

Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

4

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur



Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **168 ➔ 171**.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

Déverrouillage de sécurité capot



Pour déverrouiller, poussez la languette **2** en même temps que vous soulevez le capot.



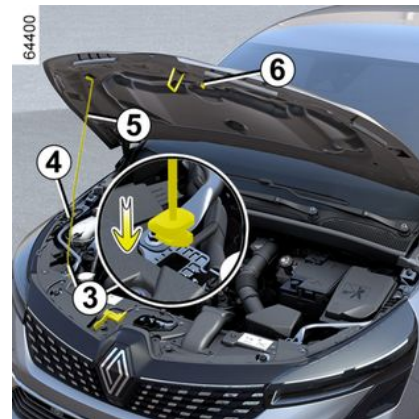
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Ouverture du capot



Levez le capot, dégrafez la béquille **5** de sa fixation **6** à l'aide de la poignée de préhension **4** et, pour votre

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

5

Fermeture du capot



Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la bécaille **5** dans la fixation **6**.

Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le.

Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).
En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

Huile moteur

Niveau huile moteur

Généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

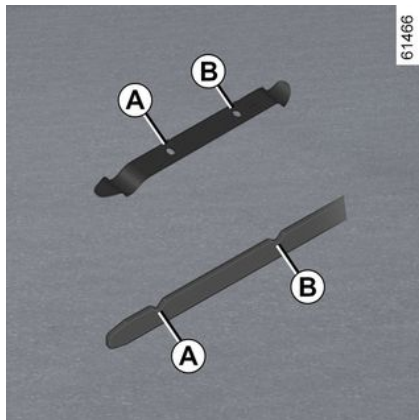
ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

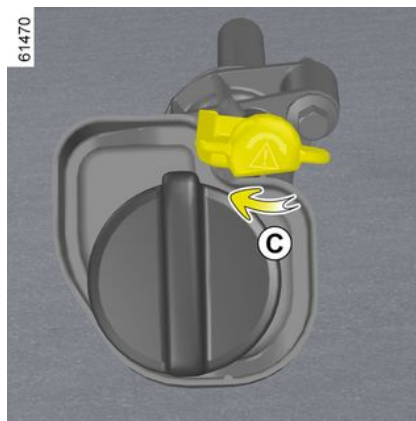


- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bou-

chon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;

- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « **MINI** » **A** ni dépasser le « **MAXI** » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncez la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 168 ou ➔ 171.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 168 ou ➔ 171.

Appoint, remplissage, vidange moteur

Appoint/remplissage



Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



Ne dépassez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon 1 et la jauge 2.



- Dévissez le bouchon 1 ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI »

et le « MAXI » de la jauge 2 est de 0,9 à 2 litres suivant moteur) ;

- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 2 (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



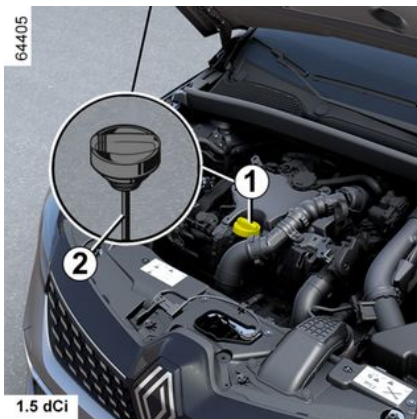
Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Vidange moteur



Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du « **MINI** », ni au-dessus du « **MAXI** » de la jauge).

Qualité d'huile moteur



Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie

5

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt. **Risque de blessures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud.

De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

Niveau liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement du moteur thermique



Contact coupé et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « **MINI** » et « **MAXI** » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « **MINI** ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur thermique est susceptible de subir de graves détériorations

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact ➔ 168 ou ➔ 171.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

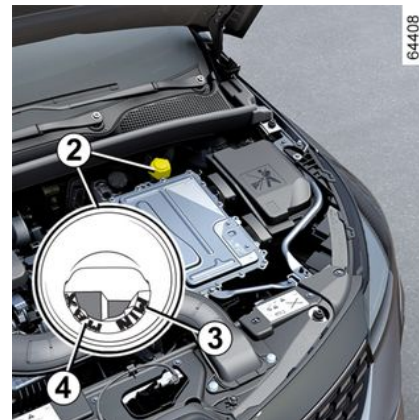
Risque de blessures.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.

Risque de brûlures.

Liquide de refroidissement du système de traction électrique



Ce circuit est différent de celui du moteur thermique.

Il sert au refroidissement du moteur électrique.

Lecture du niveau

Contact coupé et sur sol horizontal, dévissez le bouchon situé sur le bocal de liquide de refroidissement 2.

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « **MINI** » 3 et « **MAXI** » 4 indiqués à l'intérieur du goulot.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le circuit électrique est susceptible de

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, consultez obligatoirement un Représentant de la marque pour effectuer le niveau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 168 ou ➔ 171.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.
Risque de brûlures.

Niveaux, filtres

Liquide de freins



Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait contact coupé et sur sol horizontal.

Niveau 5

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 168 ou ➔ 171.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



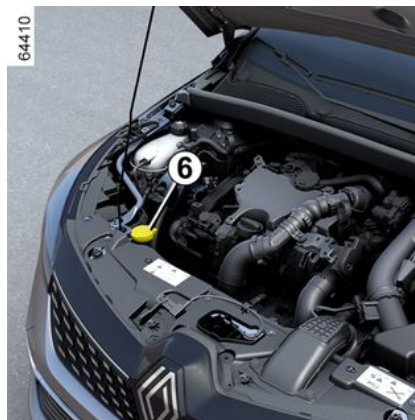
Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud.
De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Réservoir lave-vitres



Remplissage

Contact coupé, ouvrez le bouchon **6**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Nota : ne pas utiliser de l'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.

5



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact ➔ 168 ou ➔ 171.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud.

De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE

Batterie



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie.

Risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie » puis « Batterie faible Démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

Nota : l'affichage du message « Mode sauvegarde batterie » peut survenir après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule moteur arrêté et vous avertit que les éléments consommateurs de confort (éclairage intérieur, radio, navigation, ven-

tilation, alimentation de la prise accessoires...) peuvent être coupés automatiquement.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **168 ➔ 171.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE

Particularité version E-tech full hybrid



La batterie « 12 volts » **2** est située dans le coffre du véhicule E-tech full hybrid : elle fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

L'état de charge de la batterie « 12 volts » **1** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs alors que le contact est coupé ;

– après une période de stationnement prolongée.



Il est interdit de débrancher la batterie « 12 volts ».

Risque de brûlures par chocs électriques.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie « 12 volts » (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE

Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie :

- **3** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **4** protection obligatoire de la vue ;
- **5** tenir éloigné des enfants ;
- **6** matières explosives ;
- **7** se reporter à la notice ;
- **8** matières corrosives.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps.

Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- Pollution atmosphérique (villes et zones industrielles);
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud);
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs).

Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture ;**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints...).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion.

Reportez-vous au document d'entretien.

NETTOYAGE

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire



Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).

Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➔ 152.

Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne (en la vissant jusqu'en butée) une fois le lavage terminé.

NETTOYAGE

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire



Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...). Frotter de manière intensive.

Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse froide (éventuellement tiède) à base de savon naturel.**

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Ecran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

NETTOYAGE

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surta-

pis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

– sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques



Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des

témoins d'usure 1 qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2 : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent

d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements

anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient

PNEUMATIQUES

atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar** (ou 3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 205.

Roue de secours

➔ 357, ➔ 357.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.
Risque de perte de contrôle du véhicule.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaisson, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

PNEUMATIQUES

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

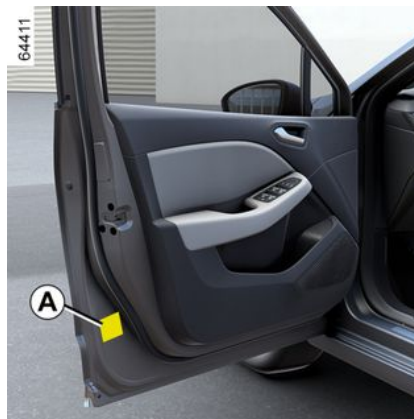
Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pressions de gonflage des pneumatiques

Étiquette A



Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

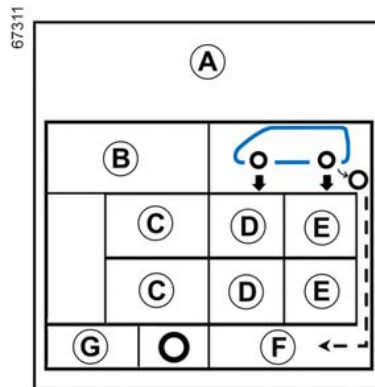
Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI). Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisin,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 205.



B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression de gonflage des pneumatiques avant.

E : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

F : pression de gonflage de la roue de secours.

PNEUMATIQUES



Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant

une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar → 399**.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule → **346**.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Kit de gonflage des pneumatiques



6

PNEUMATIQUES



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des

objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu

crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé

d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...). Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération. La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

PNEUMATIQUES

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre, dans le bac sous le tapis de coffre ou, suivant véhicule, dans le vide-poches de la porte arrière gauche.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 205.

Moteur allumé, frein de parking serré :

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 348 ;
- après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 1).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 1 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute ;

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 1.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES



6

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Rangez le kit.

- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

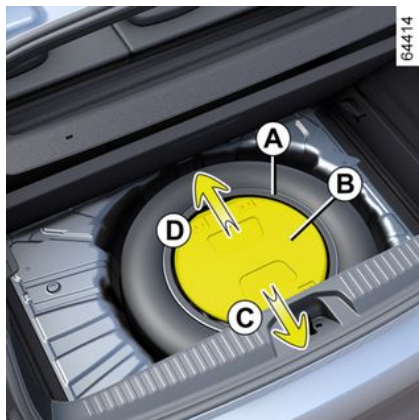
De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h.

L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

PNEUMATIQUES

Outils



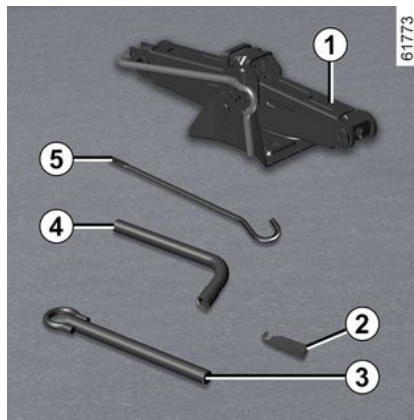
La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.

Le bloc outils **A** est situé dans le bac sous le tapis de coffre.

Suivant véhicule, retirez le couvercle **B** du bloc outil **A** en le faisant coulisser (mouvement **C** ou **D**). Après leur utilisation, veillez à ranger les outils.

Assurez-vous du bon positionnement et du verrouillage (mouvement **C** ou **D**) du couvercle **B**.

Clé de roue 1



Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage **5**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

6

Cric 2

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle).

Clé d'enjoliveur 3

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Guide vis de roue 4

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

Anneau de remorquage 5

➔ 361

PNEUMATIQUES



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 205.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélération brutales et réduisez votre vitesse en virage.

Crevaision, roue de secours

En cas de crevaision

Suivant véhicule, vous disposez :

- d'un kit de gonflage des pneumatiques ➔ 349 ;
- d'une roue de secours ou de pneumatiques autoréparants.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

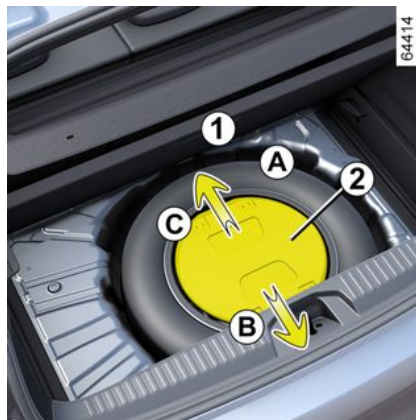
PNEUMATIQUES

- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré-signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Véhicules thermiques



Roue de secours A

Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez, suivant véhicule, le plancher mobile et le tapis de coffre 1 ;
- retirez, suivant véhicule, le couvercle 2 du bloc outils 4 en le faisant coulisser (mouvement B ou C) ;
- dévissez la fixation centrale 3 située, suivant véhicule, sous le cric, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ;



- retirez le bloc outils 4 ;
- retirez la roue de secours (A ou D suivant véhicule).



PNEUMATIQUES



Pour les véhicules équipés de la roue de secours **D**, la roue crevée ne peut pas être mise en lieu et place de la roue de secours **D**.

Le bloc outils **4** doit être fixé par la fixation centrale **3** et la roue crevée posée dans le coffre.

Version E-tech full hybrid



Bloc outils **E**

La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.

Le bloc outils **E** est situé dans le bac sous le tapis de coffre.

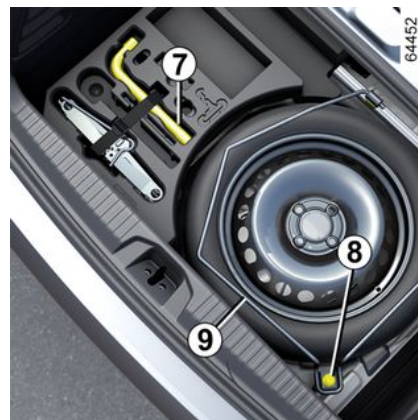
Pour plus d'informations ➔ 353.



Roue de secours **F**

Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez le tapis de coffre **5** et rabattez-le entre la banquette arrière et le bac de rangement **6** ;



- dévissez l'écrou **8** à l'aide de la clé hexagonale **7** pour libérer le panier **9** ;



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES

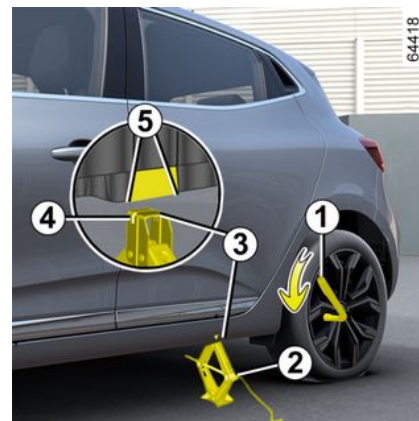


- levez le panier **9** en position verticale (mouvement **G**) au-delà du point dur pour le verrouiller ;
- retirez la roue de secours **B** ;



- Nota :** la roue crevée ne peut pas être mise en lieu et place de la roue de secours **B**.
- maintenez le panier **9** en position verticale ;
 - posez la roue crevée dans le coffre (position **H**).

Changement de roue



PNEUMATIQUES



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position P pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle **4** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux encoches **5** et dans l'axe de la flèche **3**.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).
Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**.

Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **2** horizontalement.

La tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée et signalé par une flèche **3**.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ **205**.

PNEUMATIQUES



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé :

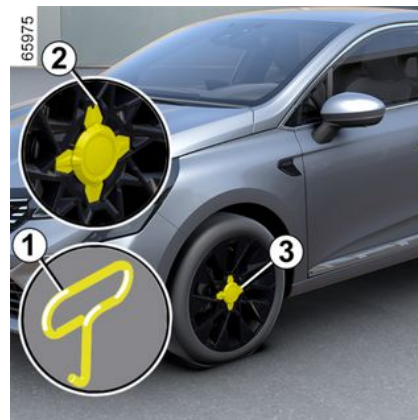
- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

Enjoliveurs, enjoliveur-roue

Enjoliveur central 3

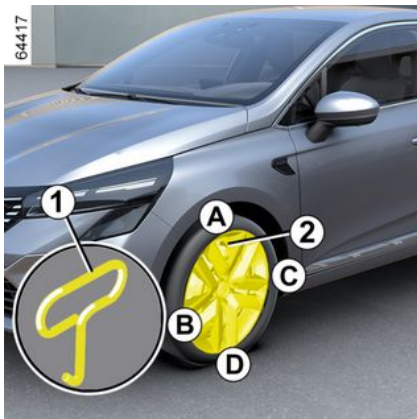


Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'encoche **2** de l'enjoliveur central **3**.

Pour remettre en position l'enjoliveur central **3**, positionnez les quatre attaches de l'enjoliveur central sur les encoches de l'enjoliveur arrière. Faites un appui fort sur la partie centrale pour enclencher l'enjoliveur central **3**.

PNEUMATIQUES

Enjoliveur arrière



Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**.

Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veuillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Dépannage

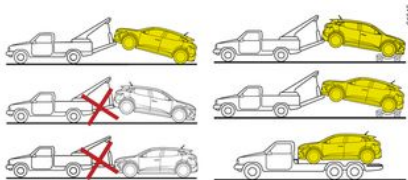
Avant tout remorquage, positionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) puis **attendez une minute environ** (pour la version E-tech full hybrid), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Généralités

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule.

Remorquage ou dépannage sur plateau de votre véhicule



Transportez de préférence le véhicule posé sur un plateau ou, remor-

quez-le avec les roues avant soulevées.

Respectez les instructions suivantes :

- insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « Marche » ON ou, suivant véhicule, carte dans l'habitacle, **appuyez deux secondes environ** sur le bouton de démarrage du moteur ;
- repositionnez la commande de vitesses au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Pour la version E-tech full hybrid, **attendez une minute environ** avant tout remorquage.

La colonne de direction est déverrouillée et les fonctions accessoires sont alimentées. Vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...) : la nuit, le véhicule doit être éclairé ;

- débouclez la ceinture de sécurité du conducteur si elle est attachée ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez le frein de parking tout en appuyant sur la pédale de frein (le témoin lumineux du contacteur et le

témoin  affiché au tableau de bord s'éteignent) ;

– fermez la porte conducteur et ne verrouillez pas le véhicule.

Pour la version E-tech full hybrid, **attendez une minute environ** avant tout remorquage.

Nota : en cas d'impossibilité de passer la commande de vitesses en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage ou, suivant véhicule, laissez la carte dans le véhicule pendant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.

DÉPANNAGE

Particularités des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec la commande de vitesses en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.

Pour les versions E-tech full hybrid, transportez le véhicule **exclusivement** sur un plateau ou les roues avant soulevées.

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 5 et arrière 6 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule).

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction.

En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices.

Pour cela, déclipsez la base du soufflet, enfoncez le bouton poussoir **2** et simultanément sur le bouton **1** du levier afin de déverrouiller le levier et passer en position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 3 et arrière 7 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule).

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction.

En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.

Accès aux points de remorquage

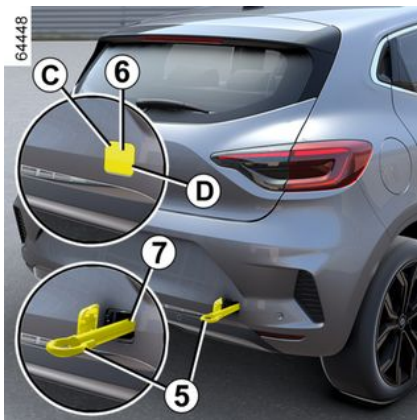
Point de remorquage avant 5



DÉPANNAGE

Appuyez sur la zone **A** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone **B** pour ouvrir la trappe **4**.

Point de remorquage arrière **6**



Appuyez sur la zone **C** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone **D** pour ouvrir la trappe **6**.



Contact coupé, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Vissez l'anneau de remorquage 5 au maximum : dans un premier temps, à

la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **5** et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils ➔ **353**.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

– Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.

– Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.

– Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Batterie : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins cinq minutes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

DÉPANNAGE



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 168 ➔ 171.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de « 12 volts ».

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion**. Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route

à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque

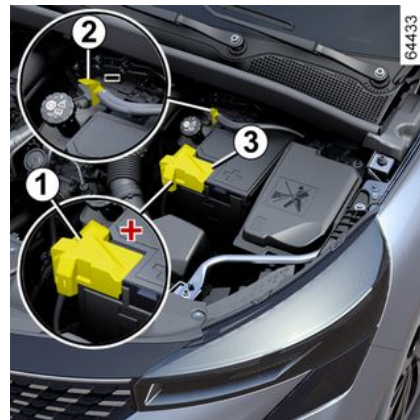
ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.

La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



DÉPANNAGE

Nota : pour la version E-tech full hybrid, la batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.

Batterie dans compartiment moteur

La batterie n'est pas directement accessible.

Utilisez le **bornier 1 (+)** et le **bornier 2 (-)** dans le compartiment moteur.

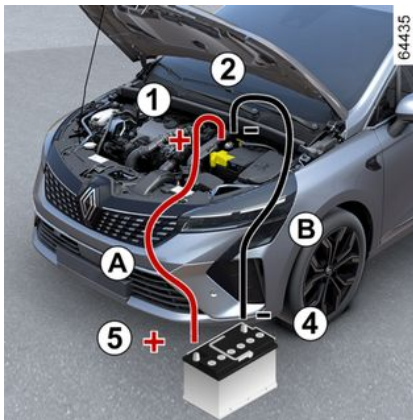
Soulevez le cache **3** du **bornier 1 (+)**.



N'utilisez pas votre véhicule E-tech full hybrid pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule.

La puissance électrique de la batterie « 12 volts » d'un véhicule E-tech full hybrid est insuffisante pour cette opération.

Risque d'endommagement du véhicule.



Fixez le câble positif **A** sur le **bornier 1 (+)** puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **bornier 2 (-)**.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.

Moteur allumé, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**2 - 4 - 5 - 1**).

Repositionnez le cache **3** du bornier **1 (+)**.



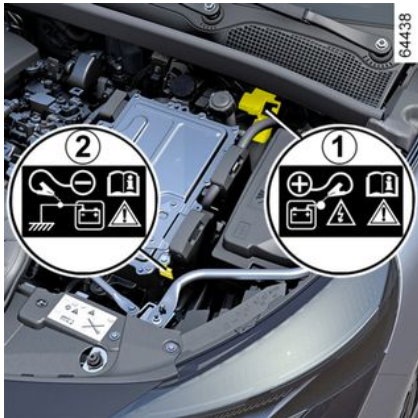
Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A**

n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

DÉPANNAGE

Bornes déportées



(version E-tech full hybrid)

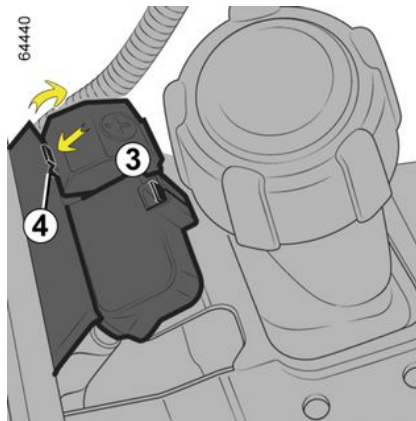
Utilisez le **bornier 1 (+)** et le **bornier 2 (-)** dans le compartiment moteur.



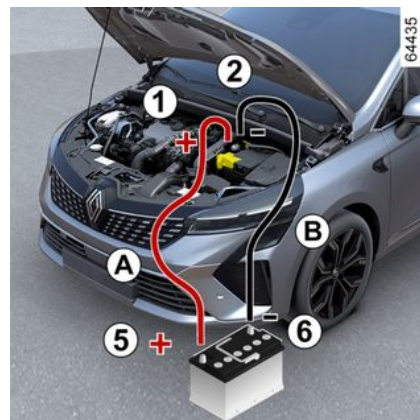
Il est interdit de débrancher le câble positif dans le compartiment moteur.

Risque de démarrage intempestif du moteur.

Risque de brûlures par projection d'étincelles.



Nota : ouvrez le couvercle **3** du bornier **1 (+)** en appuyant sur le bouton **4** suivant flèche.

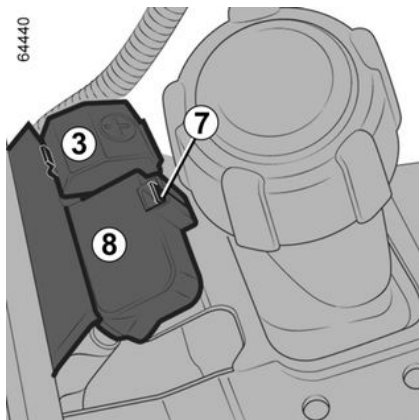


Fixez le câble positif **A** sur le **bornier 1 (+)**, puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 6 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **bornier 2 (-)**.

Appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de démarrage ou, suivant véhicule, actionnez la clé de démarrage. Dès la mise sous contact, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**1 - 5 - 6 - 2**).

DÉPANNAGE



Après chaque manipulation du couvercle **3**, vérifiez la bonne fixation du cache bornier **8** sur sa languette **7**.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A**

n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs avant

Feux indicateur de direction/de croisement/de route à LED 1



Consultez un Représentant de la marque.

Feux de jour/de position à LED 2

(suivant véhicule)

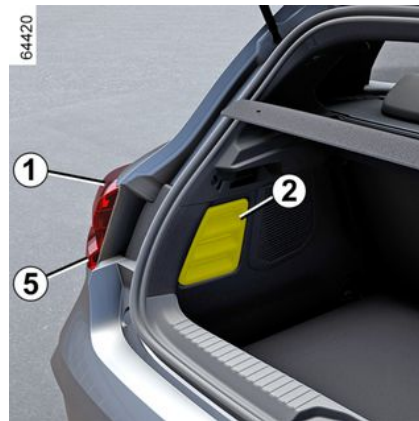
Consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

Feux arrière et latéraux

Feu de position/stop à LED 1

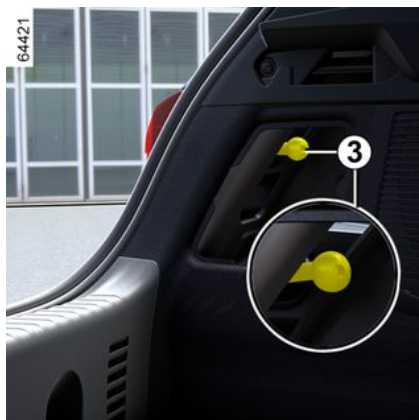


Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction 5

- Ouvrez la porte de coffre ;
- retirez la garniture 2 ;
- dévissez l'écrou 3 ;

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



- de l'extérieur, dégagez le bloc feux en le tirant vers l'arrière ;
- démontez le porte-lampe **4** en le dévissant d'un quart de tour puis remplacez la lampe.

Type de lampe : WY16W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Feux de brouillard et de recul 6

Consultez un Représentant de la marque.

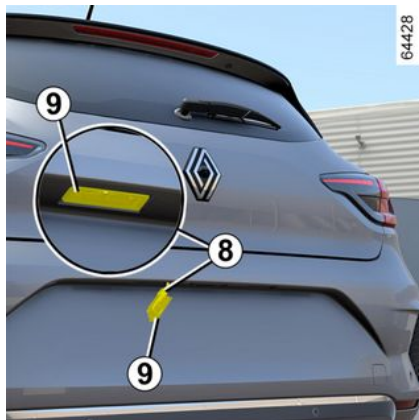
Troisième feu stop 7



Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireurs plaque d'immatriculation 8



- Déclipez l'éclaireur en pressant la languette 9 ;
- retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

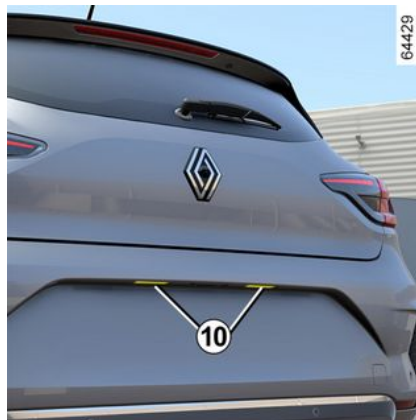
Type de lampe : W5W .



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

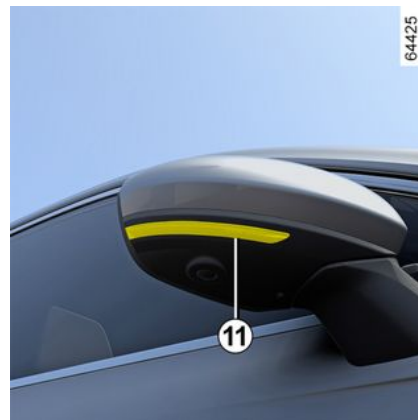
Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED 10



(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

Répétiteurs latéraux à LED 11



(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Particularité version E-tech full hybrid



Feu de position/stop à LED 12

Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction 13

- Ouvrez la porte de coffre ;
- retirez la garniture 14 ;



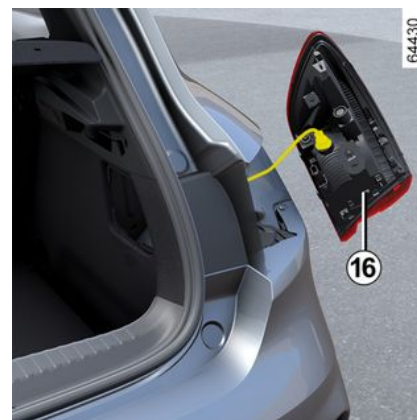
- dévissez l'écrou 15 ;
- de l'extérieur, dégagez le bloc feux en le tirant vers l'arrière ;
- démontez le porte-lampe 16 en le dévissant d'un quart de tour puis remplacez la lampe.

Type de lampe : WY16W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Lors du remontage du feu droit, assurez-vous que le conduit **4** soit bien replacé dans sa position d'origine.

Éclairage intérieur : remplacement des lampes

Plafonnier



Plafonnier équipé des diffuseurs **1**

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Spots de lecture **2**



Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireur de coffre



Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **3** en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W .

Éclaireur de boîte à gants



Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **4** en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur.

Dégagez la lampe concernée.

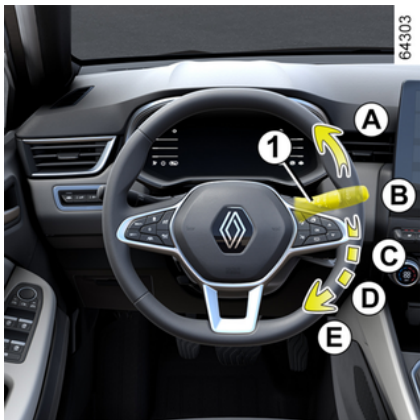
Type de la lampe : W5W .

Eclairage d'ambiance

Consultez un Représentant de la marque.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remplacement des balais d'essui-vitre avant 2

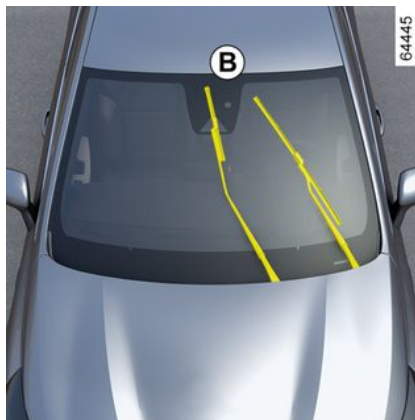


Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

Moteur allumé ou contact mis :

- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position **B** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essui-vitre **3** ;
- abaissez la languette **4** puis dégagez le balai **2**.

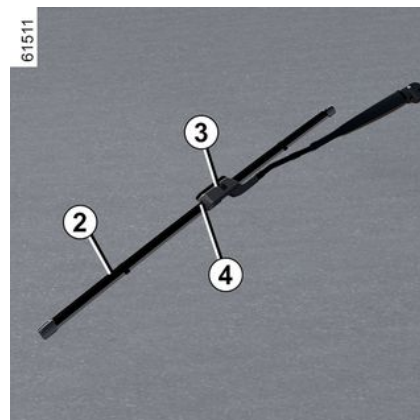
Remontage



Pour remonter le balai d'essui-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore.

Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essui-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.



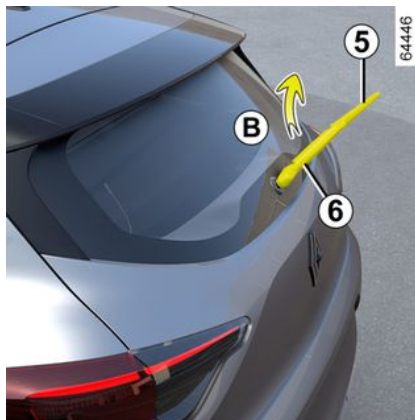
BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

i Surveillez l'état des balais d'essue-vitre.

Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

Balai d'essue-vitre arrière 5



La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essue-vitre **6** ;
- faites pivoter le balai **5** (mouvement **B**) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essue-vitre, procédez dans le sens inverse.

Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

i Surveillez l'état des balais d'essue-vitre.

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

– Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.

FUSIBLES

Compartiments à fusibles



En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Compartiment à fusibles A

Déclippez la trappe 1.



Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Compartiment à fusibles B

Déclippez la trappe 2.

Ouvrez et basculez complètement la trappe 2 jusqu'en butée puis tirez-la vers le bas pour la faire basculer et pour accéder aux fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

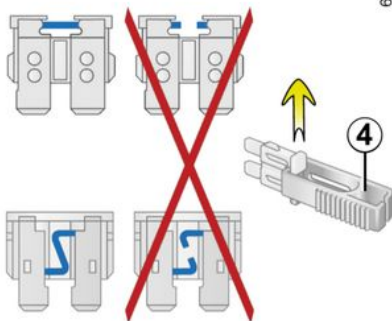
Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Compartiment à fusibles C dans la boîte à gants

FUSIBLES

Déclipez la trappe **3**.



Pince 4

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **4**, située au dos de la trappe. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Lave-vitres
	Prise accessoires multi-média, écran multimédia
	Prise accessoires avant et arrière deuxième rangée
	Avertisseur sonore
	Prise attelage
	Dégivrage des rétroviseurs
	Feux de Stop, unité centrale habitacle
	Unité centrale habitacle, essuie-vitre arrière, feux de brouillard arrière
	Feux indicateurs de direction, feux de détresse, feux de stop surélevé

FUSIBLES

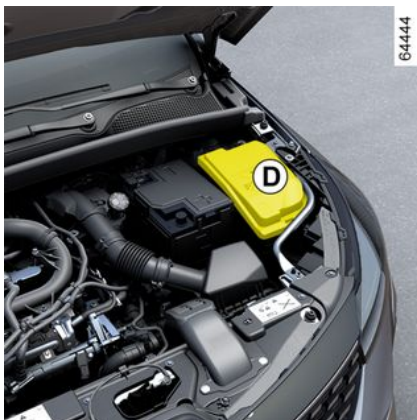


Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles

située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

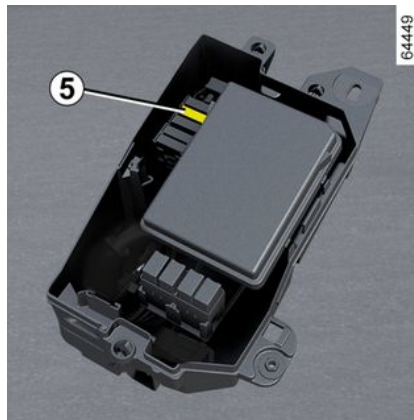


Fusibles dans le compartiment moteur *D*

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur *D*.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**

Fusible GPL dans le compartiment avant



5. Fusible : coupure circuit GPL.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact Contacteur de démarrage, véhicule avec clé ou Contacteur de démarrage, véhicule avec carte.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO

Emplacement radio 1



Déclippez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.

Haut-parleurs portes avant 2



Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

- i** – Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
- Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée → 311 → 317. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents**

graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré-installés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 58 et ➔ 168 ou ➔ 171.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➔ 58.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.	Utilisez la clé intégrée à la carte ➔ 58.
	Batterie du véhicule déchargée.	
	Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.	Placez la carte sur la zone de dépose ➔ 171 puis appuyez sur le bouton START.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la carte	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➔ 58, puis placez la carte sur la zone de dépose ➔ 171 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécom- mande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonc- tionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 58 et ➔ 168 ou ➔ 171.
	Batterie déchargée.	
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de la porte ➔ 58, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande ➔ 168 ou ➔ 171.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. ➔ 363 ou remplacez la batterie si nécessaire.
	Circuit défectueux.	Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	➔ 168 ou ➔ 171 .
	La carte ne fonctionne pas.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale. ➔ 168 ou ➔ 171 .
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale. Faites un appui long sur le bouton de démarrage.
	Problème électronique.	Appuyez 3 fois rapidement ou faites un appui long sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ou, suivant véhicule, tout en manœuvrant la clé ➔ 168 .

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Version Diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée peut provenir de la régénération du filtre à particules. Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur ➔ 332.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

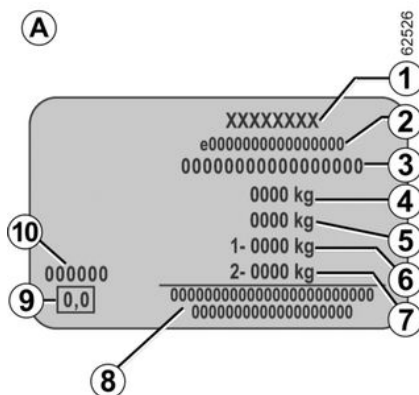
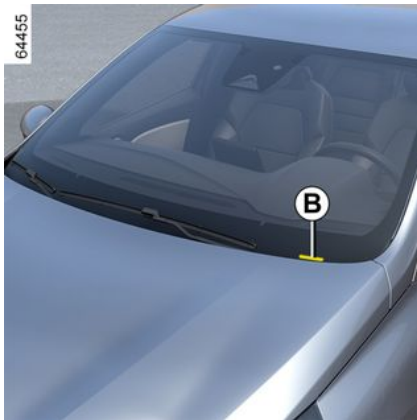
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décrochez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux. Fusible endommagé.	Consultez un Représentant de la marque. Remplacez ou faites remplacer le fusible → 377.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule arrière grillée.	→ 368
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueuse.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible → 377.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible → 377.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

Plaques d'identification véhi- cule



La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

1. Nom du constructeur.
2. Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
3. Numéro d'identification.

4. MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

5. MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
 6. MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
 7. MMTA essieu arrière.
 8. Réserve aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
 9. Émission échappement Diesel.
- Suivant véhicule, cette information n'est pas indiquée sur la plaque constructeur mais sur l'étiquette opacité fumée moteur ➔ 185.**
10. Référence peinture (code couleur).

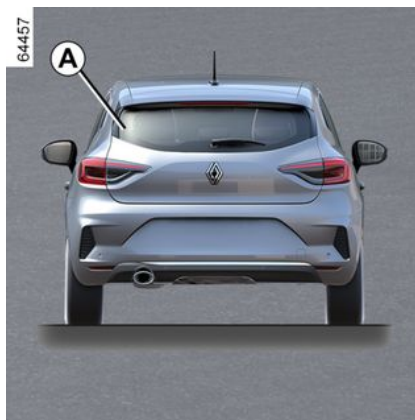
INFORMATIONS VÉHICULE

Informations techniques pour les secours



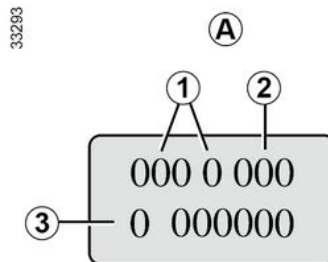
Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident. Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.



Identification moteur, caractéristiques moteur

Identification moteur



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1.** Type du moteur.
- 2.** Indice du moteur.
- 3.** Numéro de série du moteur.

INFORMATIONS VÉHICULE

Version Sce



Version Tce



Version E-tech full hybrid



INFORMATIONS VÉHICULE

Caractéristiques moteurs

Version	1.0 SCe	1.0 TCe	E-tech full hybrid		1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	B4D	H4D Turbo	H4M	5DH*	K9K Turbo
Cylindrée (cm ³)	999	999	1598	-	1 461
Type de carburant Indice d'octane	Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➔ 158 .			-	Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.

*Moteur électrique

INFORMATIONS VÉHICULE

Version	1.0 SCe	1.0 TCe	E-tech full hybrid		1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	B4D	H4D Turbo	H4M	5DH*	K9K Turbo
Cylindrée (cm ³)	999	999	1598	-	1 461
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	E5 E10 Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume. Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.		-	B7 B10 XTL Carburant diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume. Carburant diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume. Carburant diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.	

*Moteur électrique

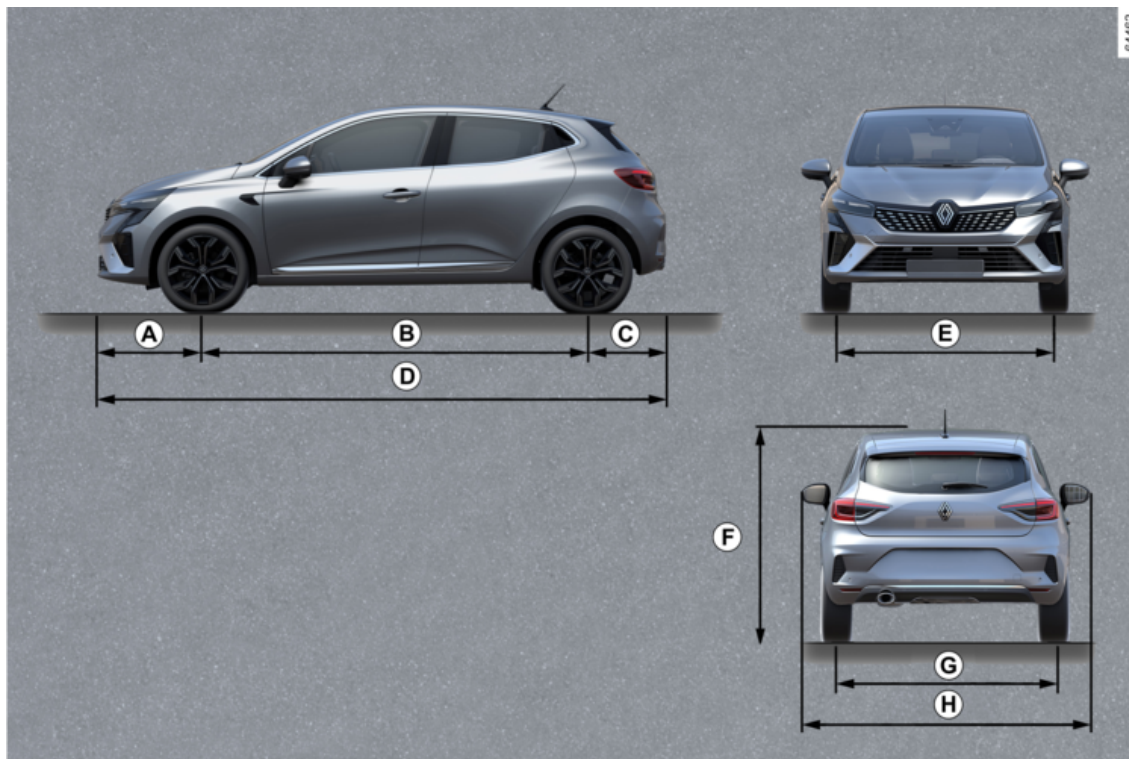
INFORMATIONS VÉHICULE

Version	1.0 SCe	1.0 TCe	E-tech full hybrid		1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	B4D	H4D Turbo	H4M	5DH*	K9K Turbo
Cylindrée (cm ³)	999	999	1598	-	1 461
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment mo- teur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.			-	-

*Moteur électrique

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)



INFORMATIONS VÉHICULE

	Longueur
A	0,831
B	2,283
C	0,633
D	4,047
E	1,518
F	1,440 à vide
G	1,506
H	1,728 1,998 avec rétroviseurs déployés 1,798 avec rétroviseurs repliés

7

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ 391
Masse Remorque Freinée *	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée *	550 kg
Charge admise sur le point d'attelage *	63 kg
Charge admise sur le toit	➔ 326
* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...) Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur. - Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque. - Dans le cas d'un véhicule attelé, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée. Cependant est toléré : - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ; - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte). Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI). - Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.	

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

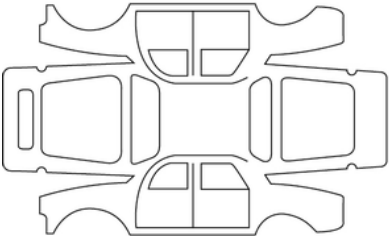
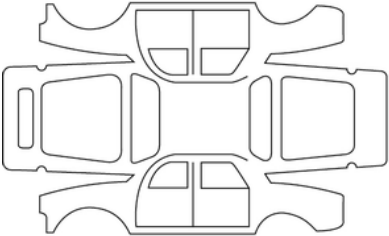
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

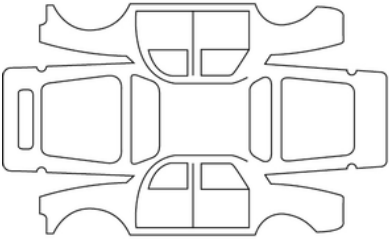
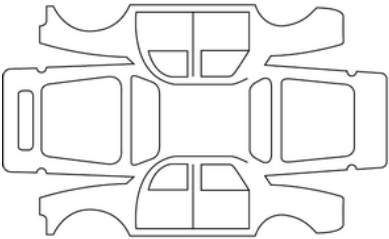
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

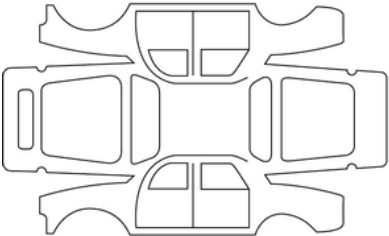
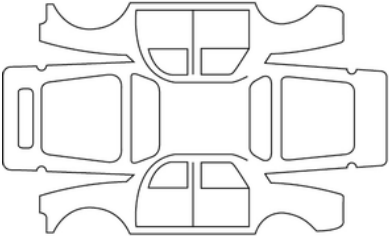
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

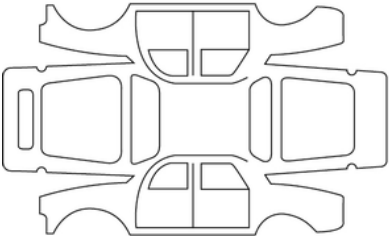
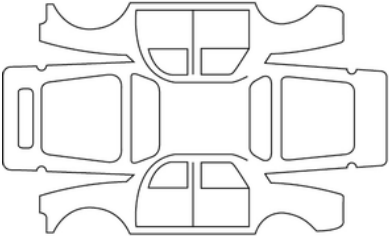
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

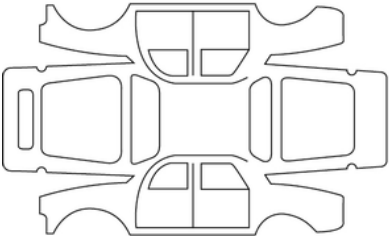
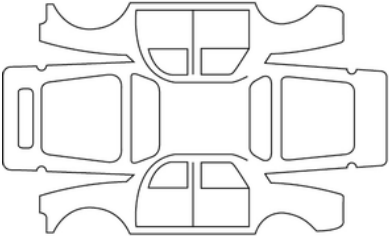
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

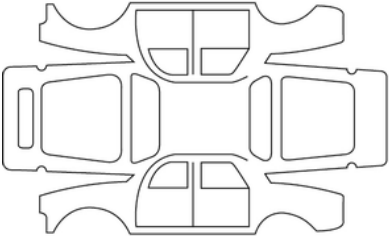
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

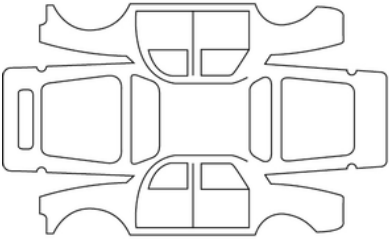
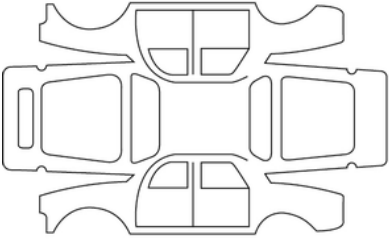
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS, [139](#), [211](#)
Accès au compartiment moteur, [329](#)
Accès au véhicule, [38](#), [41](#), [56](#), [58](#)
Adblue®, [162](#)
Aérateurs, [300](#), [301](#)
Afficheur, [125](#), [125](#), [139](#)
Aide au démarrage en côte, [211](#)
Aide au parking, [131](#), [268](#), [275](#)
Aide au parking : stationnement assisté, [268](#), [275](#), [278](#)
Aides à la conduite, [131](#), [139](#), [216](#), [223](#), [230](#), [234](#), [245](#), [251](#), [268](#), [275](#), [278](#), [283](#), [291](#)
Aides à la conduite : régulateur de vitesse adaptatif, [256](#)
Airbag, [73](#), [78](#), [79](#), [90](#), [98](#), [106](#), [139](#)
Airbag : activation airbag passager avant, [106](#)
Airbag : activation airbags passager avant, [98](#)
Airbag : désactivation airbag passager avant, [98](#), [106](#)
Airbags : sécurité enfants, [106](#)
Air conditionné, [302](#), [306](#), [308](#)
Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [308](#)
Alarme sonore : oubli d'éclairage, [146](#)
Alerte de sortie de voie, [139](#), [216](#)
Alerte de survitesse, [139](#), [245](#)
Alerte distances de sécurité, [230](#)
Allume-cigares, [317](#)
Aménagements, [318](#)
Ampoules : remplacement, [368](#), [372](#)
Anneaux de remorquage, [353](#), [361](#)
Anneaux d'arrimage, [324](#)

Anomalies de fonctionnement, [114](#), [139](#), [146](#), [162](#), [176](#), [185](#), [187](#), [189](#), [211](#), [223](#), [256](#), [268](#), [291](#), [313](#), [383](#)
Anomalies de fonctionnement : piles carte, [38](#)
Antipatinage, [139](#), [211](#)
Antipollution : conseils, [198](#)
Appareils de contrôle, [114](#), [125](#), [134](#), [139](#)
Appel lumineux, [151](#)
Appuis-tête, [63](#), [66](#)
Appuis-tête arrière, [66](#)
Appuis-tête avant, [63](#)
Arrêt du moteur, [168](#), [168](#), [189](#)
Assistance : aide à la conduite, [283](#)
Assistance à la conduite, [216](#), [223](#), [230](#), [234](#), [245](#), [251](#), [256](#), [268](#), [275](#), [278](#)
Assistance au freinage d'urgence, [139](#), [211](#)
Autohold, [193](#)
Autonomie de la batterie de traction, [363](#)
Autonomie de vidange, [114](#)
Autonomie du véhicule, [162](#)
Avertisseur : sortie de stationnement, [290](#)
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [139](#), [205](#)
Avertisseur d'angle mort, [223](#)
Avertisseurs sonore et lumineux, [151](#)

B

Badge, [38](#), [41](#), [56](#), [58](#)
Balais d'essuie-vitre : remplacement, [374](#)
Barres de toit, [326](#)
Batterie, [139](#), [339](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Batterie : dépannage, [363](#), [363](#)

Becquet, [327](#)

Bloc-outils, [353](#)

Boîte de vitesses automatique (utilisation), [180](#), [189](#)

Bouchon de réservoir carburant, [158](#)

Bouchon de réservoir réactif, [162](#)

Bouton de démarrage/arrêt moteur, [172](#)

C

Caméra : multivues, [283](#)

Caméra 360°, [283](#)

Caméra de recul, [275](#)

Capacité du réservoir carburant, [158](#)

Capacité du réservoir réactif, [162](#)

Capacité réservoir additionnel, [114](#)

Capacités huile moteur, [332](#)

Capot moteur, [329](#)

Caractéristiques moteurs, [392](#), [393](#)

Carburant : autonomie, [139](#)

Carburant : conseils d'économie, [199](#)

Carburant : consommation, [199](#)

Carburant : qualité, [158](#)

Carburant : remplissage, [158](#)

Carte : anomalies de fonctionnement, [58](#)

Carte : clé de secours carte, [38](#), [58](#)

Carte : mains libres, [38](#)

Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [38](#), [58](#)

Carte : pile, [45](#)

Carte : utilisation, [38](#), [41](#)

Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [38](#), [58](#)

Carte « mains libres » : pile, [45](#)

Carte « mains libres » : utilisation, [41](#)

Carte supercondamnation, [44](#)

Catalyseur, [185](#), [187](#)

Ceintures de sécurité, [68](#), [73](#), [90](#), [98](#), [139](#)

Cendrier, [317](#)

Changement de lampes, [368](#)

Changement de vitesses, [139](#), [180](#), [199](#)

Chauffage, [300](#), [302](#), [306](#)

Clé/Télécommande, [51](#)

Clé /télécommande : pile(s), [54](#)

Clé/Télécommande à radiofréquence : utilisation, [51](#), [52](#)

Clé de roue, [353](#), [358](#)

Clé de secours, [38](#)

Clé d'enjoliveur, [353](#)

Clés, [51](#), [52](#), [54](#)

Clignotants, [151](#), [368](#)

Climatisation, [300](#), [302](#), [306](#), [308](#)

Climatisation manuelle, [302](#)

Coffre à bagages, [38](#), [61](#), [324](#)

Colonne de direction : réglage position de conduite, [211](#)

Commande de vitesses, [180](#)

Commande intégrée de téléphone mains-libres, [311](#)

Commandes, [251](#)

Commandes au volant, [311](#)

Commandes des portes/ouvrants, [41](#)

Commandes sous le volant, [311](#)

Condamnation des portes, [38](#), [41](#), [44](#), [51](#), [54](#), [58](#), [60](#), [131](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Conditionnement d'air, [301](#), [302](#), [306](#)
Conduite, [131](#), [167](#), [168](#), [172](#), [180](#), [185](#), [187](#), [189](#), [193](#), [199](#), [205](#), [216](#), [223](#),
[230](#), [234](#), [251](#), [268](#), [275](#), [278](#), [283](#)
Conseils antipollution, [198](#)
Conseils de conduite, [199](#)
Consommation de carburant, [114](#), [199](#)
Consommation d'énergie, [125](#)
Contacteur de démarrage, [189](#)
Contrôle dynamique de conduite : ESC, [211](#)
Contrôle dynamique de conduite : ESP, [139](#)
Coussin gonflable : airbag, [73](#), [79](#)
Crevaision, [352](#), [353](#), [354](#), [358](#)
Crevaision : roue de secours, [354](#)
Cric, [353](#), [358](#)

D

Décondamnation des portes, [38](#), [41](#), [58](#)
Dégivrage/Désembuage de pare-brise, [306](#)
Démarrage du moteur, [168](#), [168](#), [172](#), [176](#)
Dépannage : batterie, [363](#)
Dépannage : remorquage du véhicule, [361](#)
Désembuage : pare-brise, [306](#)
Désembuage : vitre arrière, [306](#)
Détection de panneaux : alerte de survitesse, [245](#)
Détection de piétons, [234](#)
Détection de véhicules, [234](#)
Dispositifs complémentaires à la ceinture arrière, [78](#)
Dispositifs de protection latérale, [79](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [78](#)

Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [73](#)
Dispositifs de retenue enfants, [82](#), [90](#), [98](#)
Distances de sécurité, [230](#)

E

Éclairage : tableau de bord, [146](#)
Éclairage et signalisation extérieurs, [146](#)
Éclairage extérieur, [146](#), [151](#), [368](#)
Éclairage extérieur d'accompagnement, [131](#), [146](#)
Éclairage intérieur, [315](#), [372](#)
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [372](#)
ECO conduite, [139](#), [199](#)
Économies de carburant, [199](#)
Écran : affichages de navigation, [311](#)
Écran : écran navigation, [311](#)
Écran multimédia, [199](#), [223](#), [268](#), [275](#), [311](#)
Écrans écran multimédia, [291](#)
Énergie : mode « ECO », [139](#)
Enfants, [82](#), [90](#), [98](#), [106](#), [313](#)
Entretien, [162](#), [198](#)
Entretien : autonomie de vidange, [114](#)
Entretien : carrosserie, [342](#)
Entretien : filtres, [336](#)
Entretien : garnitures intérieures, [344](#)
Entretien : mécanique, [331](#), [340](#)
Environnement, [196](#)
Équipements : multimédia, [131](#), [146](#), [380](#)
Équipements multimédia, [311](#)
ESC : contrôle dynamique de conduite, [211](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Essuie-vitre/lave-vitre, [131](#)
Essuie-vitres, [152](#), [156](#)
Essuie-vitres/lave-vitre, [374](#)

F

Fermeture des portes, [38](#), [41](#), [56](#), [58](#)
Feux : remplacement des lampes, [368](#)
Feux additionnels de virage, [146](#)
Feux de brouillard, [146](#)
Feux de croisement, [146](#), [368](#)
Feux de détresse, [151](#)
Feux de direction, [151](#), [368](#)
Feux de jour, [38](#), [51](#), [131](#), [146](#)
Feux de position, [146](#), [368](#)
Feux de route, [146](#)
Feux de stop, [368](#)
Filtre : à huile, [332](#)
Filtre à particules, [139](#)
Fixation des sièges enfants, [88](#)
Fonction « Stop and Start », [176](#), [189](#), [199](#)
Fonction mode « ECO », [139](#)
Frein, [193](#)
Freinage actif d'urgence, [139](#), [234](#)
Freinage d'urgence, [139](#), [211](#), [234](#)
Frein à main, [189](#)
Frein de parking, [189](#)
Frein de parking assisté, [139](#), [189](#), [193](#)
Fusibles, [377](#)

G

Galerie : barres de toit, [327](#)
Garnitures intérieures : entretien, [344](#)
Gaz de pétrole liquéfié : GPL, [32](#), [114](#), [158](#)
Gonflage des pneumatiques, [205](#), [348](#), [352](#)
GPL, [32](#)

H

Haut-parleurs : emplacement, [380](#)
Hayon, [327](#)
Heure, [134](#)
Heure : réglage, [114](#)
Huile moteur, [330](#), [331](#), [332](#)

I

Identification du moteur, [392](#), [393](#)
Incidents : anomalies de fonctionnement, [162](#), [185](#), [187](#), [189](#), [211](#), [223](#), [268](#), [313](#)
Indicateurs, [223](#)
Indicateurs de direction, [151](#)
Indicateurs de tableau de bord, [114](#), [125](#), [139](#), [162](#), [176](#), [185](#), [189](#), [199](#)
Installation radio, [380](#)
Isofix, [98](#)

J

Jauge d'huile moteur, [331](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [352](#)
Klaxon, [151](#)

L

Lampes : remplacement, [368](#)
Lavage, [342](#)
Lave-vitres, [152](#), [156](#)
Levage du véhicule : changement de roue, [358](#)
Lève-vitres, [313](#)
Lever de sélection de boîte automatique, [180](#)
Limiteur de vitesse, [139](#), [248](#)
Liquide de refroidissement, [334](#)
Liquide de refroidissement moteur, [139](#)

M

Manivelle, [353](#)
Menu de configuration, [131](#)
Menu de personnalisation des réglages du véhicule, [114](#), [131](#)
Messages au tableau de bord, [114](#), [162](#), [176](#), [185](#), [189](#)
Miroirs de courtoisie, [315](#)
Mise en veille du moteur, [139](#), [176](#)
Mise sous contact du véhicule, [172](#)
Mode AUTO, [146](#)
Mode ECO, [199](#)
Montre, [134](#)
Multimédia (équipement), [311](#)
MULTI-SENSE, [298](#)

N

Navigation, [311](#)
Nettoyage : intérieur véhicule, [344](#)
Niveau d'huile moteur, [330](#), [331](#), [332](#)
Niveaux, [329](#), [334](#), [336](#)
Niveaux : carburant, [125](#), [139](#), [158](#)
Niveaux : huile moteur, [139](#)
Niveaux : liquide de refroidissement, [334](#)

O

Ordinateur de bord, [114](#), [131](#), [139](#)
Ouverture/Fermeture : ouvrants, [56](#), [58](#)
Ouverture des portes, [56](#), [58](#)
Ouvrants, [41](#), [56](#), [60](#)

P

Pare-brise dégivrant, [306](#)
Pare-soleil, [315](#)
Particularité des véhicules Diesel, [185](#), [185](#)
Particularité des véhicules essence, [187](#)
Particularité des versions GPL, [32](#)
Peinture : entretien, [342](#)
Personnalisation des réglages du véhicule, [131](#)
Pièces de rechange et réparation, [400](#)
Piles, [45](#)
Plafonnier, [315](#)
Plage arrière, [323](#)
Plancher mobile, [324](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Pneumatiques, [199](#), [205](#), [346](#), [348](#)
Poignée de maintien, [318](#)
Porte de coffre, [38](#), [51](#)
Portes, [56](#), [60](#), [131](#), [139](#)
Portes/Porte de coffre, [38](#), [41](#), [52](#), [58](#), [60](#)
Position de conduite : réglages, [68](#), [142](#)
Poste de conduite, [110](#), [139](#)
Précautions d'utilisation, [152](#)
Prééquipement radio, [380](#)
Pression des pneumatiques, [114](#), [199](#), [205](#), [348](#), [358](#)
Prétensionneurs, [73](#)
Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, [73](#)
Prise accessoires, [317](#)
Projecteurs : remplacement des lampes, [368](#)
Projecteurs avant, [368](#)
Protection anticorrosion, [342](#)

Q

Qualité réactif, [162](#)

R

Radar de recul, [268](#)
Radio, [311](#)
Rangements, [318](#)
Rangements/aménagements : habitacle, [318](#)
Réactif (réservoir), [162](#)
Réactif remplissage, [162](#)
Réglage de la position de conduite, [63](#), [66](#), [68](#)
Réglage des sièges avant, [63](#)

Réglage position de conduite, [146](#)
Réglages, [131](#)
Réglages : menu de configuration, [131](#)
Réglages de la position de conduite, [63](#)
Réglages des faisceaux lumineux, [150](#)
Réglages personnalisés du véhicule, [131](#)
Régulateur de vitesse, [139](#), [251](#), [251](#)
Régulateur de vitesse adaptatif, [256](#)
Régulateur - limiteur de vitesse, [251](#)
Régulateur - Limiteur de vitesse, [139](#)
Régulation de la température, [306](#)
Remorquage : dépannage, [361](#), [361](#)
Remplacement des balais d'essuie-vitre, [374](#)
Remplissage réservoir additionnel, [139](#)
Réservoir réactif, [162](#)
Réservoir réactif capacité, [162](#)
Retenue complémentaire aux ceintures, [73](#), [78](#), [79](#)
Retenue enfants, [82](#), [90](#), [98](#)
Rétroviseurs, [144](#)
Rodage, [167](#)
Roue de secours, [354](#)
Roues (sécurité), [346](#)

S

SCR : réduction catalytique sélective, [162](#)
Sécurité enfants, [82](#), [90](#), [98](#), [106](#), [313](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [106](#)
Sièges arrière, [66](#)
Sièges avant, [63](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Sièges avant : réglage, [63](#)
Sièges enfants, [82](#), [88](#), [90](#), [98](#)
Signal danger, [151](#)
Signalisation éclairage, [146](#), [151](#)
Spots d'éclairage, [315](#)
Stationnement : aide au parking, [291](#)
Stationnement assisté, [139](#), [268](#), [275](#), [278](#)
Stop and Start, [158](#), [162](#), [199](#)
Stores, pare-soleil, [315](#)
Supercondamnation des portes, [54](#)
Système antiblocage des roues : ABS, [211](#)
Système de navigation, [311](#)
Système de retenue enfants, [82](#), [90](#), [98](#)

T

Tableau de bord, [114](#), [125](#), [131](#), [139](#), [176](#), [189](#), [199](#)
Tablette arrière, [323](#)
Télécommande, [41](#)
Télécommande : badge, [38](#)
Télécommande : carte, [38](#)
Télécommande de verrouillage, [51](#), [52](#)
Téléphone, [311](#)
Témoins de contrôle, [114](#), [125](#), [139](#)
Température : extérieure, [134](#)
Transport d'enfants, [82](#), [90](#), [98](#)
Trappe à carburant, [38](#)

V

Ventilation, [301](#), [302](#), [306](#)

Ventilation : aération, [301](#)
Verrouillage, [68](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [38](#), [44](#), [56](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [58](#)
Verrouillage des portes, [38](#), [41](#), [52](#), [56](#), [58](#), [60](#), [131](#)
Vidange moteur, [332](#)
Vide-poches, [318](#)

W

Warning, [151](#)



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE / 122-122 BIS, AVENUE DU GENERAL LECLERC 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com

NU 1457-5 - 77 99 000 804 - 09/2025 - Édition française



7799000804

